



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

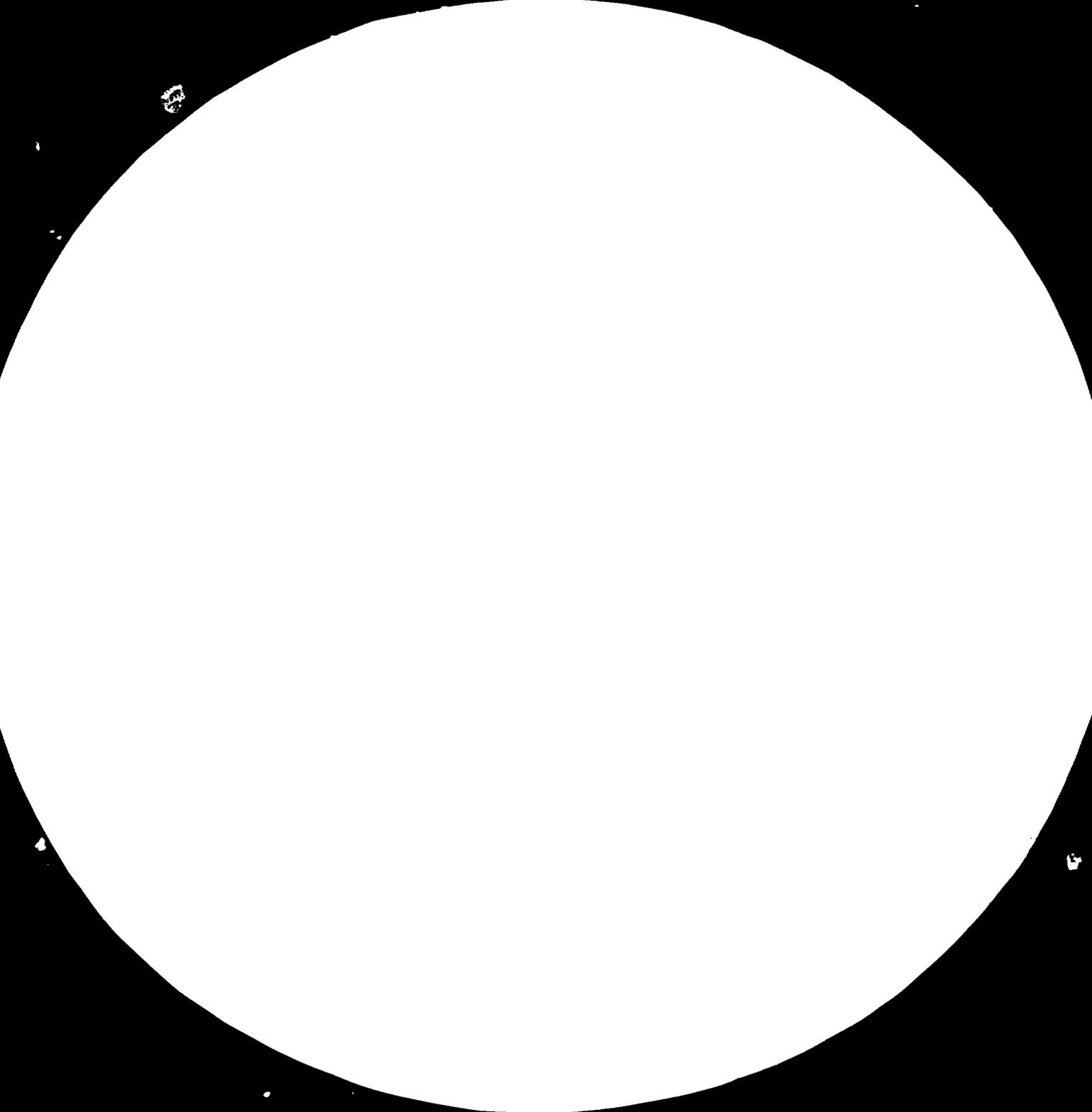
## FAIR USE POLICY

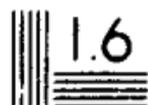
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)





2.8



3.2



4.0



Resolution Test Chart  
100% Contrast  
50% Modulation Transfer Function  
100% Contrast  
50% Modulation Transfer Function

Distr. RESTREINTE

11816

DP/ID/SER.B/350

18 août 1982

FRANCAIS

EXPERT EN PLANTES MEDICINALES - PHASE I

SI/GBS/79/801

GUINEE BISSAU .

Rapport final\*

Etabli pour le Gouvernement de la Guinée Bissau  
par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel,  
agent d'exécution pour le compte du Programme  
des Nations Unies pour le développement

D'après les travaux de Jean-Louis Pousset et Modou Lo,  
experts en plantes médicinales

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel  
Vienne

002369

---

\* Ce document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

TABLE DES MATIERES

/ APERÇU D'ENSEMBLE DE LA GUINE-BISSAU

- I Géographie
- II Les facteurs climatiques
- III La végétation
- IV Population
- V Situation sanitaire

/ LES PLANTES MEDICINALES DE GUINE-BISSAU

- I Travaux antérieurs
- II Méthodologie de l'enquête
- III Itinéraire
- IV Principales plantes répertoriées

/ UTILISATION POSSIBLE DES PLANTES MEDICINALES

- I Choix des plantes
- II Classification des fiches

/ PLANTES MEDICINALES INDUSTRIELLES

/ RECOMMANDATIONS

ANNEXES

- / Répartition géographique des espèces récoltées en Guinée-Bissau.

Les frontières indiquées sur les cartes n'emportent ni approbation ni acceptation officielles de la part de l'ONU.

POSSIBILITES D'UTILISATION DES PLANTES MEDICINALES  
DE GUINEE-BISSAU

Aperçu d'ensemble de la Guinée-Bissau

I Géographie

La Guinée-Bissau avec une superficie de 36125 km<sup>2</sup> est un des plus petits états de l'Afrique.

La moitié Ouest du territoire est constituée de plaines côtières très découpées par de larges "rias" dans lesquels la marée se fait sentir jusqu'à 100 km. L'intérieur du pays est constitué de plateaux peu élevés dont la hauteur maximale est de 300 m en bordure du massif du Fouta-Djalón.

La population dépasse largement les 800 000 habitants et le taux de croissance est voisin de 2%.

L'agriculture formant les moyens d'existence à 90% de la population et représente 30% de la valeur des exportations en 1977. L'agriculture est fondée sur la riziculture et l'exploitation des palmeraies naturelles sur la côte et sur les cultures de mil et de l'arachide à l'intérieur. L'élevage de type sédentaire ne joue qu'un rôle économique secondaire.

La surface cultivée représente 0,5 h/habitant avec un revenu moyen agricole d'environ 100 \$US /personne.

La difficulté des communications due à la géographie du pays ne facilite pas le développement des liaisons entre les différentes régions.

II Les facteurs climatiques

Le climat de la Guinée-Bissau qui se situe à égale distance entre l'équateur et le tropique du Cancer est subordonné à l'action des alizés maritimes et continentaux qui constituent la zone intertropicale de convergence. Le climat guinéen est caractérisé par :

- l'alternance d'une saison pluvieuse de courte durée (juin à octobre) avec une pluviométrie moyenne élevée et d'une longue saison sèche de 7 mois (novembre à mai).

- des températures moyennes élevées 26°C et de faibles amplitudes thermiques.

- une hygrométrie assez forte liée à l'influence maritime et à l'importance des plans d'eau.

### **I/ Les précipitations**

Les précipitations augmentent du Nord Ouest au Sud Est. On peut distinguer selon la pluviométrie 3 grandes régions climatiques :

- le Sud, Tombali, Bolama, Buba, qui reçoit plus de 2000 mm de pluie.

- l'extrême Est du pays, au-dessus de la ligne Gabu Farim où la pluviométrie moyenne est inférieure à 1400 mm.

- le reste du pays où la pluviométrie varie de 1400 à 1800mm

La saison des pluies est concentrée sur 5 mois de Juin à Octobre, le mois d'Août recevant 30% des précipitations annuelles. La saison sèche est atténuée dans la région côtière par une évaporation moindre.

L'alternance saison sèche, saison des pluies dont l'amplitude est sensiblement la même dans tout le pays confère au climat guinéen une unité profonde. On passe successivement d'un climat guinéen maritime à un climat soudano-guinéen au-dessus de la ligne Gabu-Farim

### **2/ Le sol**

La majeure partie de la Guinée-Bissau est couverte par des sols ferrallitiques ou ferrugineux tropicaux, à texture sablo-argileux et suffisamment profonds pour permettre les cultures annuelles et pérennes adaptées aux conditions climatiques.

Les sols hydromorphes occupent la majeure partie des dépressions alluviales et permettent la culture du riz sur les parties inondées et la croissance des cultures pérennes (Palmeraies) sur les marges non inondables mais bénéficiant d'une nappe phréatique accessible aux racines.

Les sols associés aux mangroves occupent plus de 10% de la superficie et sont largement représentés sur l'ensemble de la façade maritime du pays.

## **III La végétation**

### **I/ Le secteur soudano-guinéen.**

Le peuplement forestier est composé d'arbres moyens de 10 à 20 m dominant un sous-bois de 3 à 5 m.

Le peuplement à l'apparence d'une savane forestière lorsque le taillis l'emporte numériquement sur la strate arborée ; il offre l'aspect d'une forêt parc quand les arbres couvrent en grande partie le terrain.

On rencontre surtout comme espèces représentatives :

*Azelia africana*  
*Bombax costatum*  
*Cordyla pinnata*  
*Daniella oliveri*  
*Khaya senegalensis*  
*Lophira lanceolata*  
*Parinari curatellifolia*  
*Erythrophleum africanum*  
*Parkia biglobosa*  
*Prosopis africanum*  
*Pterocarpus ericaneus*  
*Schreberia chevalieri*  
*Sterculia tragacantha*  
*Terminalia glaucescens*  
*Terminalia laxiflora*

Les arbres sont malheureusement soumis périodiquement aux incendies limitant considérablement les possibilités d'emploi.

Le secteur soudano-guinéen est caractérisé par un complexe de forêts claires ou dégradées et de savanes arborées.

2/ Le secteur guinéen.

La végétation est une forêt à deux étages. L'étage dominant est composé de *Parinari excelsa*, *Erythrophleum guineense* et *Detarium senegalense*.

On peut y trouver aussi :

*Anfiaris africana*  
*Chlorophora regia*  
*Dialium guineense*  
*Azelia africana*  
*Albizzia adianthifolia*  
*Ceiba pentandra*  
*Dianella ogea*

La forêt guinéenne est très vulnérable aux incendies en fin de saison sèche. Le taillis se reconstitue difficilement ; il s'éclaircit puis est remplacé par des plantes ligneuses et par des graminées.

Petit à petit la forêt guinéenne se transforme en une savane à affinité soudano-guinéenne.

### 3/ Le secteur guinéen humide

Les arbres sont plus développés (certaines espèces dépassant 35 m), les espèces soudano-guinéennes ont disparu. Le sous-bois ligneux est dense dépourvu de graminées et peu combustible. Une fois défrichée on évolue vers une forêt claire à *Daniella oliveri*, *Parkia biglobosa*.

Un sous- secteur guinéen maritime peut être individualisé. Il est caractérisé par l'extension des palmiers à huile sur les plateaux ferrallitiques et certaines terrasses marines.

## IV Population

Les bouleversements qu'a connu le pays depuis 1966 jusqu'à l'indépendance, avec des importants déplacements de la population vers les pays limitrophes (Sénégal et la République Démocratique de Guinée-Conakry) et le retour partiel de ces émigrés après l'indépendance, empêchait la connaissance exacte de la population actuelle de la République de Guinée-Bissau.

Du 15 au 30 Avril 1979, a eu lieu un recensement de la population, dont les premiers résultats viennent d'être publiés.

Ainsi la population totale s'élève à 777 214 habitants, avec 402 138 femmes et 375 026 hommes, ce qui représente un taux de masculinité de 48,25%.

Hommes .....	375 026	(48,25%)
Femmes .....	<u>402 138</u>	(51,75%)
Total .....	777 214	

Les données publiées jusqu'à présent, chiffres provisoires, se réfèrent exclusivement au total de la population, distribuée par régions.

Vu que la population par groupes d'âges n'a pas encore été publiée, le tableau suivant est ce qui avait été calculé avant le recensement par le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales et vu la minime différence entre les estimations de la population et la réalité du recensement (779 630 et 777 214 respectivement) nous le conserverons jusqu'à la publication d'un nouveau.

TABLEAU.- I. DISTRIBUTION ET POURCENTAGE DE LA POPULATION  
PAR REGIONS

REGIONS	POPULATION	KM <sup>2</sup>	DENSITE	% DE LA POPULATION
BAFATA	117 202	6 003	19,52	15,08
BIOMBO	57 724	787,50	212,33	7,45
BISSAU	109 486			14,09
BOLAMA-BIJAGOS:	25 715	2 593,50	9,91	3,31
BUSA	35 360	3 575,-	9,89	4,55
CACHEU	134 108	4 828,-	27,73	17,25
GAEU	105 500	8 775,5	18,02	13,57
OIO	157 595	5 125,-	26,85	17,70
TOMBALI	54 520	4 437,5	12,29	7,02
TOTAUX	777 214	36 125	21,51	100,-

Source : Données provisoires Recensement 1979

Le milieu humain.-

La Guinée-Bissau est un mosaïque de vingt et un ethnies parmi lesquelles les Balantas représentant le groupe le plus nombreux.

Balantas	32 %
Bulas	20 %
Manjacos	13 %
Mandingas	13 %
Fapeis	7 %
Bijagos	2 %

La distribution de la population entre les centres urbains et les zones rurales est connue par ses aspects généraux. Dans ce chapitre aussi le recensement général de la population auquel nous nous sommes référés donnera les précisions nécessaires pour définir un cadre précis.

La région de Oio, est la plus peuplée du pays (137 214), suivi par celui de Cacheu avec 134 108 hab. Si nous exceptons les capitales de région et de secteur, nous pouvons dire que la population de la Guinée-Bissau est, dans sa grande majorité, de condition rurale. Plus de 30% en effet, vit dans des villages comptant en moyenne 200 habitants environ. Il faut tenir compte aussi d'une minorité de population semi-nomade se déplaçant d'une zone à l'autre, selon les fluctuations déterminées par l'existence de point d'eau et de pâturage pour le bétail.

La langue officielle est le portugais bien que les différentes ethnies utilisent leur propre langue vernaculaire, le créole - issu du portugais archaïque avec de mots autochtones surajoutés - étant la principale langue commune, surtout dans les centres urbains.

La plupart de la population (55%) est animiste, suivi par un grand nombre d'islamisés (41%). Seulement 4% est chrétien.

Les 85% de la population travaille dans le secteur de l'agriculture, la population restante étant des pêcheurs ou artisans, commerçants ou employés dans les petites industries ou bien des fonctionnaires gouvernementaux.

#### V SITUATION SANITAIRE

Jusqu'en 1979, la situation sanitaire du pays est mal connue, cela est dû aux difficultés dans les conditions actuelles, d'obtenir des informations statistiques sanitaires fiables.

Quant aux données d'avant l'indépendance, elles sont aussi incomplètes. C'est ainsi qu'il nous fût impossible de trouver le registre de la morbidité de certaines maladies transmissibles pour certaines années.

Avec la création d'une section de statistiques au Ministère de la Santé et des Affaires Sociales, il sera possible dans le futur d'avoir une meilleure idée des maladies les plus importantes et de leurs taux de létalités.

Depuis 1977, le M.S.A.S. dispose d'informations peu précises du fait de l'insuffisance de l'analyse quantitative. Cela est dû au manque de personnel qualifié pour la prise des données.

Le recueil des données épidémiologiques à déclarations obligatoires dans la région africaine sont recueillies mensuellement.

Les données de la situation sanitaire du pays sont résumées dans les tableaux suivants, depuis 1943, jusqu'en 1979, tel que nous fût possible de les établir à partir des documents officiels retrouvés dans les archives de l'ancienne "Missao de Sono", et d'autre part en utilisant les données d'information statistique recueillies depuis 1977 à travers la chaîne des institutions dépendantes du M.S.A.S. (voir tableaux ci-après).

TABLEAU N° 2

STATISTIQUES VITALES ESTIMATIVES

Indicateurs	Données / 1 000 hts.
- Taux brut de natalité	42
- Taux de mortalité infantile	280 - 300
- Taux de mortalité juvénile (0 - 5 ans)	400
- Taux de mortalité maternelle	7,2
- Taux de mortalité brut	20 - 21

Sans sous-estimer l'importance des institutions classiques à vocation curatives, le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales a, depuis 1977, prêté une attention toute particulière aux activités des unités périphériques, dans le sens de les adapter davantage aux préoccupations actuellement dominantes et de garantir, dans le premier contact avec les masses, l'existence d'un type nouveau d'institution susceptible de répondre à leur aspiration d'un meilleur niveau de santé.

C'est sous cette optique que, malgré les efforts dans le sens d'équiper et d'encadrer mieux les hôpitaux de tous les échelons, le Ministère s'est également occupé de chercher la meilleure façon de couper le cercle de la maladie et de rendre par un bout différent le circuit de la protection et de la promotion de la santé.

L'analyse des réalités nous révèle sans grande peine qu'il y a impossibilité d'envisager dans les délais prévisibles de placer un hôpital, un centre de santé, un médecin ou même un infirmier dans chaque secteur, section ou village du pays.

Le Ministère ne peut attendre des années les bras croisés pour essayer d'installer un réseau d'assistance médicale classique, à l'image de ce qui se passe dans les pays industrialisés, sans courir le risque de voir, peut-être, les indices de morbidité et de mortalité s'aggraver davantage.

Il est tout à fait clair, à partir de l'expérience d'autres pays, même les plus riches, que les hôpitaux, les médicaments, les médecins et les infirmières de formation classique n'arriveront jamais, dans les pays comme la Guinée-Bissau à fléchir les graphiques relevant une dégradation de plus en plus nette des indicateurs de santé.

C'est ainsi que, assimilant d'une façon critique, les expériences qui ont porté des fruits dans d'autres pays, le Ministère a décidé, pour les dix prochaines années de :

- I. Donner priorité aux institutions périphériques et ultrapériphériques:
  - I.1 Construire et équiper des hôpitaux de secteur de 20 lits, une unité pour deux secteurs, au détriment de grands institutions à bâtir dans les capitales régionales qui n'en ont pas encore.
  - I.2 Construire un centre de santé dans chaque quartier, en zone urbaine, ou dans chaque section en zone rurale.
  - I.3 Mobiliser la population des villages dans le sens de participer à l'édification de structures locales susceptibles de garantir sur place les conditions nécessaires à les rendre autosuffisantes

en matière de santé de base (1. lutte contre les maladies les plus fréquentes : paludisme, diarrhées, maladies de voies aériennes supérieures, affections ophtalmiques etc... 2. éducation pour la prévention de la maladie et la promotion de la santé au niveau supérieur, hygiène alimentaire, hygiène de l'eau, santé maternelle et infantile).

2. Repenser la question de la formation, sur place, des cadres de santé de niveau moyen, les seuls susceptibles d'être préparés en Guinée-Bissau pour le moment.

Le but fondamental ici est de former des agents de santé, capable d'avoir non seulement des réflexes curatifs, mais aussi et surtout d'avoir des préoccupations préventives et de promotion de la santé des masses.

Dans ce nouveau programme qui est à l'étude et la future école sera détachée de l'hôpital et installée dans une petite ville à 15 kms de Bissau. Les élèves sortiront infirmiers communautaires, capables de travailler dans un centre de santé intégré. Les infirmiers destinés aux hôpitaux devront alors, faire un stage spécial dans ces institutions pour devenir des infirmiers de chevet.

3. Travailler en coordination avec certains départements de l'Etat comme l'agriculture, les Travaux Publics, l'Hydraulique, l'Education, dans le sens de créer, avec la participation consentie des communautés intéressées ; les bases nécessaires pour élever la qualité de la vie des populations les plus démunies.

On est sûr qu'une concertation rationnelle tendant à améliorer les trois piliers essentiels de la condition humaine dans le pays (la nourriture, l'eau et l'habitat) peut faire beaucoup plus pour la santé du peuple que les seuls hôpitaux et médicaments.

Dans ce sens, il a été mis en route depuis deux ans, un projet de développement communautaire dans des villages de deux régions pilotes. Ce projet utilise des équipes pluridisciplinaires intégrées avec un infirmier, un agent social polyvalent, une sage-femme et un agent d'horticulture. Ces équipes vivent dans les villages pendant 3 à 5 mois, le temps nécessaire pour former sur place une équipe homologue capable d'assurer l'enrichissement progressif du projet et garantir l'autosuffisance des populations du village en matière de santé (dispensaires de village) de protection maternelle et infantile (par le recyclage des accoucheuses traditionnelles) de l'hygiène du milieu (eau, déchets, etc...) et d'amélioration appropriée du régime alimentaire (jardins potagers, petit élevage) etc...

#### 4. LE PROJET DE SOINS DE SANTE PRIMAIRE

De par les options politiques du PAIGC il était tout à fait normal d'adhérer, dès l'aube de la libération du pays, aux conceptions nouvelles sur les soins de santé à la portée de tous, dans le but de combler le fossé entre les privilégiés et les déshérités, entre les zones urbaines et les milieux ruraux, entre les centres des villes et les quartiers populaires.

Dans ce but, une attention toute particulière a été portée, depuis deux ans, aux activités de la périphérie, pour programmer la meilleure façon d'y parvenir. Les préoccupations actuelles, visent à préparer les éléments fondamentaux susceptibles de garantir la réussite du projet : la formation des cadres, l'établissement d'un réseau de centre de santé, la mobilisation des masses populaires.

##### 4.1. La formation des cadres

Les seuls cadres de santé susceptibles d'être formés en Guinée-Bissau aujourd'hui, sont ceux de niveaux moyens.

Le pays forme aujourd'hui des infirmiers d'Etat, des infirmiers auxiliaires, des agents sociaux polyvalents et des microscopistes. Les infirmiers auxiliaires, issus de cours de recyclage des anciens secouristes seront envoyés tous vers les hôpitaux où, malgré leur formation élémentaire, ils pourront travailler sous la direction des vieux infirmiers et des médecins.

Les autres, infirmiers d'Etat, agents sociaux polyvalents et microscopistes constitueront des équipes intégrées destinées à travailler dans les centres de santé, soit dans les quartiers, en zone urbaine, soit dans les secteurs, en milieu rural.

Les agents sociaux polyvalents et les infirmiers d'Etat constituent les éléments fondamentaux de la nouvelle orientation des centres de santé. Ces infirmiers seront appelés à travailler sous la supervision permanente des cadres supérieurs et devront être capables d'établir à partir des symptômes présentés par les patients, le diagnostic le plus probable, le traitement le mieux indiqué ou la conduite à tenir pour transférer le malade à l'institution appropriée de l'échelon supérieur.

Ces cadres seront formés selon un programme d'orientation nouvelle, dans une école absolument indépendante de l'hôpital, et en régime d'internat. Les stages pratiques auront lieu dans les centres de santé.

Le régime d'internat est nécessaire pour permettre à chaque région d'envoyer son contingent de candidats de façon à les récupérer une fois la formation achevée. Ceci réduira les déchirements qui entourent aujourd'hui les transferts de personnel, étant donné le fait que la grande majorité des candidats s'est recrutée de tout temps à Bissau.

Les agents sociaux polyvalents joueront un grand rôle dans les centres des zones rurales surtout, où, à côté des infirmiers, ils se chargeront de l'éducation sanitaire et de la mobilisation pour le développement communautaire.

#### 4.2. Les centres de santé

Dans la nouvelle orientation imprimée aux soins de santé de base, les "vieux" postes sanitaires, à vocation quasi exclusivement curative subiront progressivement dans la mesure de nos disponibilités (matérielles et en personnel formé) un processus de renovation appropriée en matière de conception architecturale, d'équipement, d'encadrement et surtout de champ d'action qui, doit s'élargir vers des activités préventives et d'éducation pour la promotion de la santé des masses.

C'est dans cette optique que les postes sanitaires deviendront progressivement des "centres de santé" sous l'orientation d'une équipe, intégrant des infirmiers, des agents sociaux et microscopiste.

Le champ d'action des centres de santé couvrira les activités suivantes :

- Consultation générales y compris les urgences.
  - . Premiers soins et Traitement des maladies les plus courantes de la communauté desservie.
  - . Orientation des femmes enceintes vers la consultation pré-natale et les enfants vers les examens de puériculture et de conseil de régime nutritionnel.
  - . L'occasion, en salle d'attente, pour l'éducation sanitaire de groupe.
- Consultations de santé maternelle et infantile.
- Activités de prévention de la maladie.
  - . Immunisation contre les maladies susceptibles de cette méthode de prophylaxie.
  - . Education des parents pour la chimioprophylaxie du paludisme, obligatoire au moins pour les enfants de moins de cinq ans.

- . Visiter à domicile pour le dépistage systématique des grandes endémies (tuberculose, lèpre, trypanosomiase, etc...) et le contrôle de l'Etat, l'assainissement du milieu (puits, latrines, ordures, etc...).

- Formation et supervision

- . Des accoucheuses traditionnelles (matrones) à recycler pour leur enseigner à mieux faire, surtout pour leur enseigner à sélectionner, par la consultation pré-natale les grossesses normales des grossesses à risque, à orienter le plus tôt possible vers les centres de santé.
- . Les centres de santé de Bissau, la capitale du pays, deviendront les lieux de stage obligatoire de tous les ordres de santé avant d'être affectés à leur poste définitif de travail.

- Triage

- . Les patients souffrant de maladies graves ou nécessitant de soins complémentaires sont orientés par les infirmiers des centres de santé vers les institutions appropriées des échelons supérieurs (hôpital de secteur, de région ou national).
- . Les centres de santé seront de deux catégories : Centres de santé urbains et centres de santé ruraux.

La différence réside dans les faits suivants :

- Le centre de santé urbain sera placé dans chaque quartier des villes où la population est concentrée alors que le centre de santé rural desservira une population dispersée dans plusieurs villages (dix à vingt-cinq environ) écartés les uns des autres de plusieurs kms (jusqu'à deux heures de marche à pied ou plus).
- Le centre de santé urbain sera le premier maillon de la chaîne de référence entre la population des quartiers et l'hôpital alors que hormis la population du village même où se place le centre, cette institution représente déjà le deuxième maillon, le premier se situant dans chaque village de la section sous forme de dispensaires de village, où travaillent des villageois (agents de santé de base, accoucheuses traditionnelles, agents sociaux) formés auparavant par les mêmes fonctionnaires du M.S.A.S. qui dirigent le centre de santé de la section rurale respective.
- Les fonctionnaires des centres de santé urbains répartiront chaque quartier en secteur, chacun sous la responsabilité d'un infirmier, alors que chacun des quatre infirmiers des centres

ruraux aura sous sa responsabilité la supervision d'un groupe de villages de la section où siège le centre, pour les visites à domicile, le contrôle, et l'appui des agents villageois qu'il aura, lui-même aidé à former ou à recycler.

- Enfin, compte tenu des conditions de vie difficiles en milieu rural, le projet de construction des centres de santé, ici, doit prévoir les logements pour le personnel affecté à ces postes, à savoir quatre infirmiers (deux spécialisés en obstétrique et en pédiatrie, deux en médecine générale et petite chirurgie) un microscopiste, deux agents sociaux polyvalents, alors qu'en ville il n'est pas prévu de garantir par l'Etat, le logement pour le personnel.

Que se soit en milieu urbain ou rural, le personnel sera supervisé régulièrement par des cadres supérieurs de santé et aura droit au recyclage périodique, dans le but d'améliorer de plus en plus la qualité des services à rendre aux populations. La construction, l'équipement, l'encadrement et le ravitaillement des centres dépend de l'Etat.

##### 5. LA MOBILISATION DES POPULATIONS

Le plan national de santé de la Guinée-Bissau prévoit une décentralisation des services de santé, de façon à rendre à chaque région administrative une autonomie de plus en plus grande en matière de santé, garant d'une amélioration progressive de la qualité des soins aux populations.

Cette décentralisation comprend les échelons national, régional de secteur, de section en milieu rural et de quartier en milieu urbain et le dernier, le village. A ces échelons correspondent des unités de plus en plus simples, du centre hospitalier national à Bissau, destiné à atteindre le niveau international, jusqu'au dispensaire de village programmé pour répondre aux besoins de santé de base des populations rurales, comme il a été présenté dans le chapitre précédent.

L'Etat prend en charge les frais de mise en place des infrastructures, de l'équipement, de l'encadrement, du ravitaillement et du fonctionnement de toutes les unités jusqu'au niveau de la section ou du quartier.

L'échelon ultrapériphérique ou dispensaire de village est laissé sous la responsabilité de la communauté villageoise, pour la construction, la gestion, l'encadrement et à l'avenir

pour la reconstruction des pharmacies . A cet échelon l'Etat s'engage seulement avec l'aide internationale, à garantir l'équipement de base du dispensaire, la formation sur place, des cadres villageois sélectionnés par la communauté elle-même (agents de santé de base, accoucheuses traditionnelles, agents sociaux polyvalents) et la constitution des stocks de médicaments essentiels pour le démarrage de chaque projet. Même si au niveau des quartiers il y a un travail nécessaire avec les populations pour établir les bases des rapports entre les gens et les cadres des centres de santé, c'est surtout au niveau de village que ce travail se révèle plus important, plus délicat et méritant toutes les préoccupations d'une mobilisation intelligente des masses paysannes pour leur faire comprendre, et les intéresser à participer à cet effort de développement pour la santé qui vise à améliorer la qualité de la vie en milieu rural et partant, à élever le niveau de santé des populations respectives. Pour y arriver, la question n'est pas aussi facile qu'elle nous apparaît à première vue. Il faut beaucoup de temps, de patience, d'intelligence et aussi de cadres. Il faut trouver des équipes polyvalentes (de développement communautaire -DC) intégrée par des gens convaincus du bien fondé de cette démarche et qui accepte de vivre le temps qu'il faudra dans les communautés les plus périphériques, les plus démunies, c'est-à-dire, chez les paysans. C'est difficile, c'est long. nous croyons que c'est le seul moyen de faire fructifier la semence et laisser des racines qui permettront un auto-enrichissement progressif, même après le départ de l'équipe, une fois laissé sur place une équipe homologue de villageois.

Ce projet a débuté en constituant des équipes pluridisciplinaires de DC intégrés par des infirmiers, des agents sociaux polyvalents, une sage-femme et, espérons l'année prochaine, un agent d'horticulture et d'élevage et éventuellement d'alphabétisation s'il s'avère indispensable à courte échéance.

Ces jeunes gens, presque tous originaires des villes, fréquentent pendant la saison des pluies des cours théoriques à Bissau et partent dans les villages pendant la saison sèche pendant laquelle les paysans sont accessibles et disponibles puisque les travaux des champs sont arrêtés.

Les jeunes gens, hormis leur formation professionnelle, apprennent à essayer de comprendre les problèmes du village tel que les voient les villageois eux-mêmes pour pouvoir entamer le dialogue pour la recherche des solutions appropriées. Le dialogue dans un contexte pareil s'avère un art difficile. Il exige une grande disponibilité d'esprit pour un vrai échange, c'est-à-dire, une prédisposition consciente pour donner et recevoir, pour informer et s'informer, pour enseigner et apprendre avec les masses.

La grosse difficulté qui existe en Guinée-Bissau est de constituer des équipes aussi nombreuses que possible pour réaliser ce travail dans les trois milles villages environ qu'comprend le pays. Pour le moment il'y a huit équipes, et on propose d'en constituer seize l'an prochain mais le Ministère des Finances a allumé le feu rouge qui interdit, dans l'immédiat, d'entamer de nouveaux frais. Seul est encore garantie la poursuite de la formation d'infirmiers mais pas celle des agents sociaux polyvalents.

Or s'il est possible de pouvoir compter sur l'aide internationale, bilatérale ou multilatérale pour la construction et l'équipement des centres de santé (ou même d'hôpitaux somptueux) aucune agence d'aide n'accepte de financer les dépenses de fonctionnement (salaires, frais courants, etc.). Or, pour les trois milles villages en aura besoin de 150 équipes. Si on estime la moyenne de 20 villages par section, cela signifierait six cents infirmiers, trois cents agents sociaux polyvalents et cent cinquante microscopistes, rien que pour les zones rurales. Les agents d'alphabétisation et ceux d'horticulture et d'élevage n'auraient pas besoin de rester définitivement dans les sections.

En milieu rural chaque équipe parcourerait successivement tous les villages d'une même section, laisserait dans chaque, au bout d'une période variant de deux à quatre mois environ une équipe homologue de villageois et à la fin du processus elle se fixerait dans la chaîne intégrée des soins de santé primaire, non seulement pour soigner ou orienter les malades, mais aussi et surtout pour maintenir un contact permanent de supervision et d'appui des activités des dispensaires créés dans les villages.

En ce moment on étudie des alternatives et des variantes de

de ce processus d'intégration des villages dans l'effort du développement pour la santé, de façon à le rendre plus rapide mais le nombre du personnel de pointe nécessaire ne pourra pas varier. Cela veut dire qu'il faudra soit trouver les moyens de financer la formation et les salaires des agents, soit d'aller lentement, trop lentement pour pouvoir changer de façon sensible les taux de morbidité et de mortalité dans le pays.

Bien entendu, quand on parle de salaires on pense aux agents de l'Etat. c'est-à-dire à ceux qui travaillent jusqu'à l'échelon du centre de santé. Les agents de base, les matrones et autres qui travaillent dans les dispensaires de villages ne recevront que ce que les villageois voudront bien leur donner pour les services qu'ils rendent, en temps partiel, à leurs camarades, l'Etat pouvant fournir, à la rigueur, dans la mesure des possibilités, les tissus pour les blouses de travail (déjà réclamé par certains agents de santé de base de village) et autres petites facilités éventuelles.

## 5 - Les médicaments en Guinée-Bissau

5-1- Le "Formulaire national de médicaments" - C'est la liste des médicaments utilisés par les services de santé de Guinée-Bissau. Elle a été établie sur la base de la liste des médicaments essentiels de l'O.M.S. Elle est complétée par une liste additionnelle de produits destinés seulement à la vente dans les pharmacies commerciales. Ce "Formulaire" est annexé au projet de loi qui a été soumis aux services juridiques de l'Etat et sera présenté au gouvernement prochainement. La loi prévoit les modalités de modifications ultérieures de la liste.

Des médicaments de la Pharmacopée traditionnelle pourront être introduits dans le Formulaire dans des conditions définies sans que la détermination scientifique des principes actifs soit toujours un préalable indispensable.

Bien que le projet de loi ne soit pas encore approuvé, le Formulaire national est appliqué depuis plusieurs années par les services pharmaceutiques du Ministère de la Santé et depuis 1981 l'importation a pratiquement été limitée aux médicaments des 2 listes du Formulaire.

### 5-2- Importation de médicaments.

L'importation de médicaments est réservée exclusivement à une Société commerciale d'état -Central Farmedi- à statut autonome mais placée sous la tutelle du Ministère de la Santé (MSAS). Cependant, le Ministère de la Santé importe sans intermédiaire les produits et matériel financés par l'assistance internationale multi ou bilatérale (+ de 50% du total consommé dans le secteur public).

### 5-3- Distribution des médicaments

Le magasin central des médicaments du MSAS fournit les Hôpitaux, les Centres de Santé (Dispensaires dirigés par des infirmiers) et les Centres de Santé de base (Centres de soins de santé primaires gérés par la population des villages et fonctionnant sous la responsabilité d'agents de santé de base choisis parmi la population et formés dans les hôpitaux de l'intérieur du pays.

Pour les centres de Santé (dispensaires), on a déterminé une liste limitative de médicaments à fournir, environ 50 produits.

Pour la santé de base (soins de santé primaires) on a retenu une liste de 12 produits :

Chloroquine comprimés et sirop  
Sulfonamide à élimination rapide, compr.  
Aspirine comprimés  
Multivitamines comprimés  
Sel ferreux comprimés  
Sels pour rehydratation orale  
Pommade tetracyclique ophtalmique  
Pommade antiseptique dermique  
Alcool iodé  
Solution de benzalconium  
Permanganate de potassium  
Benzoate de benzyle

Les centres de santé de base fonctionnent par auto-financement provenant des cotisations versées par la population. Les médicaments sont achetés au magasin central de médicaments du MSAS qui fixe un tarif revisable annuellement basé sur les prix des catalogues UNICEF ou d'autres organismes à but non lucratif.

3-4- En pratique

- Etant donné l'insuffisance du budget réservé aux achats de médicaments, les produits destinés à des traitements symptomatiques non indispensables (antitussifs, laxatifs, cholagogues par exemple) sont toujours fournis en quantité bien inférieure à la demande.
- Malgré les efforts réalisés en vue d'une répartition équitable des disponibilités entre les diverses régions de Guinée-Bissau, la ville de Bissau et son secteur (-de 20% de la population) consomme plus de 50% annuellement.

## LES PLANTES MEDICINALES DE GUINEE-BISSAU

### I. Travaux antérieurs

Deux auteurs ont particulièrement étudié la flore de Guinée-Bissau.

Tout d'abord J. DO ESPIRITO SANTO qui a publié une étude sur quelques plantes médicinales utilisées par les guinéens (1) et surtout en 1963 un index de tous les noms vernaculaires qui sont classés dans une première partie selon l'alphabet puis selon les noms latins avec correspondance des noms vernaculaires (2).

Mais le mémoire le plus important est celui paru dans le Boletim geral do Ultramar de ferrier 1956 a avril 1957 par le Dr R. ALVARO VIEIRA qui décrit plus de cent cinquante plantes du point de vue botanique et emploi par les tradipraticiens (3).

Le problème le plus difficile dans ce genre de travail est de comparer la chimie et la pharmacologie afin d'en déduire une utilisation rationnelle de ces plantes. C'est ce que nous nous efforcerons de faire dans une deuxième partie.

### II. Méthodologie de notre enquête en Guinée-Bissau.

#### 2.1. But du projet

Utiliser les ressources naturelles existantes pour la production de médicaments, dans le cadre de programme sanitaire national ou pour l'exportation d'extraits de simples sur les marchés internationaux.

2.2. L'enquête que nous avons effectuée prévue depuis plus d'un an s'est révélée difficile à notre arrivée à BISSAU car la voiture Land-Rover n'était pas prête. C'est donc grâce à l'obligeance du Ministre et de tout l'ensemble du personnel du ministère de la santé que nous avons obtenu au bout de huit jours une voiture. Le PNUD local nous<sup>a</sup> fournit l'équipement et l'essence, le ministère le chauffeur et l'interprète. Dans ces conditions en un mois Monsieur Modou Lo a parcouru toute la Guinée-Bissau et a pu établir les cartes de répartition de plus de cent cinquante plantes utilisées en médecine traditionnelle.



itinéraire  
2.3. Notre itinéraire représentant 3597 km était limité à environ 500 m de part et d'autre de la route. Nous n'avons donc parcouru que le dixième du territoire guinéen et par conséquent ce recensement des peuplements végétaux est loin d'être exact. Cette étude d'évaluation des ressources médicinales n'est donc qu'un travail de dégrossissage et d'approche d'une réalité que nous échappe à 90 %.

Les difficultés rencontrées lors de cette prospection sont surtout liées :

- à l'état des pistes : si bien que nous n'avons pas pu faire les trajets QUEBO - Madina de Boé  
Cam Qualifa - Bruntuma

En effet la Guinée-Bissau vient de sortir d'une guerre d'indépendance et la plupart des pistes sont inutilisables et même certaines zones contiennent encore des champs minés avec des engins explosifs.

- à la période des feux de brousse et déboisements

En effet la fin de la saison sèche coïncide toujours avec le renouveau des feux de brousse qui ont gêné surtout nos observations dans les régions du nord du pays. C'est ainsi que dans la flore herbacée nous n'avons pu recenser que certaines plantes à tubercule comme *Icacina senegalensis* ou certaines lianes plus ou moins ligneuses comme :

- *Cryptolepis sanguinolenta*
- *Smilax kraussiana*
- *Asparagus africanus*

A noter que les lianes robustes à latex du groupe des Apocynacées :

- *Saba senegalensis*
- *Landolphia* diverses

survivent admirablement après le passage des feux.

#### 2.4. Recensement des espèces par biotope.

Nos observations sont donc limitées à 500 mètres environ de part et d'autres de la route. Nous avons en l'occurrence, noté 3 classes de plantes médicinales selon des critères pedo-climatiques

+ Les plantes des habitations et bords de chemin ; que l'on rencontre un peu partout dans le pays aux abords des villes et villages. Elles ne représentent pas toutes le même intérêt du point de vue de l'importance des peuplements.

- Manguiet et Cassia siamea
- Citrus divers
- Papayer
- Goyavier
- Euphorbia hirta
- Newbouldia laevis
- Catharanthus
- Thevetia peruviana
- Adansonia digitata
- Tamarindus indica
- Ceiba pentandra
- Datura et Solanum incanum

à cette liste on peut ajouter les quelques messicoles que sont :  
Hyptis, Cassia occidentalis, Cassia tora, Argemone mexicana etc...  
Guiera, Chrozophora...

+ Les plantes <sup>des</sup> endroits humides, lit de cours d'eau, rizières et marécages peu salés.

- Borreria verticillata
- Lonchocarpus sp.
- Nauclea latifolia
- Centella asiatica
- Schultesia stenophylla
- Alchornea cordifolia
- Anthostema senegalense (purgatif drastique)
- Cassia alata

Ce sont là des espèces entretenues par la proximité d'une nappe phréatique à faible profondeur. Ces peuplements pourront être exploités raisonnablement sur les 2/3 de l'ensemble du territoire guinéen.

+ Les plantes de savanne arborée, forêt claire sèche ou humide, forêt dense primaire ou dégradée, boqueteaux divers

- Combretum glutinosum (nord)
- " micranthum (commune)
- Strophanthus sarmentosus (commune)
- " hispidus (commune)
- Rauwolfia vomitoria (sud)
- Voacanga (sud)
- Parkia biglobosa (commune)
- Vitellaria paradoxa (nord)

- *Annona senegalensis* (commune)
- *Guiera senegalensis* (commune)
- *Alstonia boonei* (2 foyers)
- *Holarrhena floribunda* (commune)
- *Dioscorea*
- *Cassia sieberiana* (commune)
- *Cordyla pinnata*
- *Pterocarpus erinaceus*
- *Khaya senegalensis*
- Parinari divers
- *Albizzia divers*
- *Carapa procera*
- *Daniellia oliveri*
- *Erythrophleum*
- *Sterculia setigera* et *S. tragacantha*
- *Gardenia divers*
- *Ximenia americana*
- *Antiaris africana*
- *Fagara xanthoxyloides*
- etc... *Cochlospermum tinctorium*

La plupart de ces espèces ont une aire de répartition bien localisée, tandis que d'autres comme le *Pterocarpus* ou le genre *Daniellia* se retrouvent dans presque tous les secteurs phytogéographiques.

Les plantes industrielles intéressantes comme le *Voacanga* ou le *Rauwolfia* tout comme le *Fagara* sont strictement localisées dans les secteurs guinéen maritime, et guinéen subhumide en dehors des zones de mangroves.

*Khaya senegalensis* très notable vers le centre du pays a jadis surtout fait l'objet de plantations importantes le long des routes.

De nos jours cette plante fait l'objet d'un symbole qui marque un passé colonial récent.

III Itinéraire

Semaine du 2 au 7-4-1932

Régions d OIO et de CACHEU

Kilométrage : 1141 km

Les étapes

1ère journée : BISSAU - SAFIM - NIACRA - MANSOA - MANSABA - FARIM -  
DUNGAL et retour sur FARIM.

2ème journée : FARIM - BIJENE - BARO - INFORE - BANGERE - SEDENGAL -  
SAN DOMINGOS et retour sur FARIM.

3ème journée : FARIM - JUMBEMBE - KUMBIDIA - CUNTIMA - SITATO -  
SULKOKO - CAMBAJU - BONCO et retour.

4ème journée : FARIM - KAPA 3 - OLOSSATO - MAKE - BISSORAM - BINAR -  
BUJA - CANCHUNGO - CACHEO.

5ème journée : CACHEO - BACHILE - BADIOPA - CANCHUNGO - CALQUISSE -  
KADIOR et retour sur CANCHUNGO.

6è journée : CANCHUNGO - CAJUGUT - CAIO - KANIOBO - CHANTO - CAN-  
CHUNGO - PELUNDO - JOLVETE - pont de CAPAFA - BULA.

7è journée : BULA - BISSAU.

Semaine du 8 au 14-4- 1982

Régions de BAFATA et GABU

Kilométrage : 1297 km

Les étapes

1ère journée : BISSAU - MANSASA - BANDIARA - CUMIDIA - SARE  
DIOBO - CABBASS - BAFATA.

2ème journée - BAFATA - JABICUNDA - CONTUBOEL - KANIAMINA -  
BONCO et retour.

3ème journée : BAFATA - GIKOYE - TABANANI - BANIGARA - SARE  
BACAR et retour.

4ème journée : BAFATA - JABICUNDA - SONACO - NIANIRE -  
NEMATABA - LINGUETO - KOYADA - GABU.

5ème journée : GABU - KUMBANGNOR - TABADIAN - KANJUFU - SIN-  
DIAN SEMBEL - SAMAJIBA - SORE LUBAK - SINDIAN  
POTIE - GOLERE - SONCOCUNDA - PIRADA - TABASSE  
- BAJOCUNDA et retour.

6ème journée : GABU - BALANCA - CANJADUDU - Bac CHE-CHE -  
BOE - BELI et retour.

7ème journée : GABU - PITCHE - CAMQUALIFA - PITCHE - BURUMTU-  
MA - GABU.

Semaine du 15 au 22-4-1982

Régions de QUINARA et TOMBALI et partiellement les îles BIJAGOS (BOLAMA).

Kilométrage : 1123 km

Les étapes

1ère journée : BISSAU - ENXUDE - TITE - MANIA - YERADA -  
FARENCUDA - KAMBACAR - SANJAO.

2ème journée : SAN-JAO - BOLAMA et retour sur le continent -  
BRANDAO - KANDIATRA - FULACUNDA - BUBA.

3ème journée : BUBA - CUFADA - FULACUNDA - KUMBAMBOL - BAWA  
-BICNALO - GANDIAWRA - GANKECUTA et retour  
sur BUBA.

4ème journée : BUBA - TUNGAL - KAMBIL - HAIDARA - GANDUA -  
TIMBO - CATIO et retour.

5ème journée : BUBA - KAMBIL - KAOUR - FARENCUNDA - EMPADA -  
BIGNAL - BUBUYA - PAYOUNKOU - KANDAFI - DARES-  
SALAM - KANTURE - MADINA DE BAIYO et retour.

6ème journée : BUBA - NYALA - SAMBA SABALI - SARE DONIA -  
WANO - HAMPATA - QUEBO - THEMARA - KADAMBEL -  
SINTHU - KARAMBA - BENDUGU - BIRCAMA - SANKO-  
NIA - GADAMAEL - CACINE - CAMPEANE - CACINE.

7ème journée : CACINE - QUEBO - SALTINHO - SINDIAN-BALA -  
XITOL - BAMBADINCA - BAFATA - BAMBADINCA.

8ème journée : BAMBADINCA - MANSOA - BISSAU.

IV Principales plantes répertoriées

I - <i>Abrus canescens</i> Welw.	FABACEAE
2 - " <i>precatorius</i> L.	"
3 - " <i>pulchellus</i> Welw.	"
4 - <i>Acacia albida</i>	MIMOSACEAE
5 - " <i>arabica</i> Wild	"
6 - " <i>macrostachya</i> Reich.	"
7 - " <i>nilotica</i> (L.) Willd var. <i>adansonii</i> O. Kze	"
8 - " <i>sieberiana</i> D.C.	"
9 - <i>Acrocephalus buettneri</i> Gürke	LAMIACEAE
10 - <i>Adansonia digitata</i> L.	BOMBACACEAE
11 - <i>Adenia lobata</i> Engl.	PASSIFLORACEAE
12 - <i>Afraegle paniculata</i> (Sch. et Thon) Engl.	RUTACEAE
13 - <i>Aframomum melegueta</i> K. Schum.	ZINGIBERACEAE
14 - " sp - <i>Anomum</i>	"
- <i>Afromosia</i> (voir <i>Pericopsis</i> )	FABACEAE
15 - <i>Azelia africana</i> Smith	CAESALPINIACEAE
16 - <i>Ageratum conyzoides</i> L.	ASTERACEAE
17 - <i>Albizzia adianthifolia</i> W.F. Wight	MIMOSACEAE
18 - <i>Albizzia zygia</i> (D.C.) J.F. Macbr.	"
19 - <i>Alchornea cordifolia</i> Muell.	EUPHORBIAEAE
20 - <i>Allophyllus africanus</i> P. Beauv.	SAPINDACEAE
21 - <i>Alstonia boonei</i> De Willd.	APOCYNACEAE
22 - <i>Anacardium occidentale</i> L.	ANACARDIACEAE
23 - <i>Ananas comosus</i> Auct.	BROMELIACEAE
24 - <i>Ancistrophyllum secundiflorum</i> Wendl	ARECACEAE
25 - <i>Annona senegalensis</i> Pers.	ANNONACEAE
26 - <i>Anthocleista nobilis</i> G. Don	LOGANIACEAE
27 - " <i>procera</i> Lepr.	"
28 - <i>Anthostema senegalense</i> A. Juss.	EUPHORBIAEAE
29 - <i>Antiaris africana</i> Engl.	MORACEAE
- <i>Aphania</i> (voir <i>Lepisanthes</i> )	SAPINDACEAE
30 - <i>Arachis hypogaea</i> L.	FABACEAE
31 - <i>Argemone mexicana</i> L.	PAPAVERACEAE
32 - <i>Asparagus africanus</i> Lam.	LILIACEAE
33 - <i>Avicennia africana</i> (Jacq) P. Beauv.	AVICENNIACEAE
34 - <i>Azadirachta indica</i> A. Juss	MELIACEAE
35 - <i>Bixa orellana</i> L.	BIXACEAE
36 - <i>Boerhaavia diffusa</i> L.	NYCTAGINACEAE
37 - <i>Bombax costatum</i> Pell. et Vuill.	BOMBACACEAE

38 - <i>Borassus aethiopum</i> Mart.	ARECACEAE
39 - <i>Borreria verticillata</i> J.F. Mey	RUBIACEAE
40 - <i>Bridelia micrantha</i> Baill.	EUPHORBIAEAE
41 - <i>Caesalpinia bonduc</i> (L.) Roxb.	CAESALPINIACEAE
42 - <i>Calotropis procera</i> Ait	ASCLEPIADACEAE
43 - <i>Capsicum anuum</i> L.	SCLANACEAE
44 - " <i>frutescens</i> L.	"
45 - <i>Carica papaya</i> L.	CARICACEAE
- <i>Carpodinus</i> (voir <i>Landolphia</i> )	APOCYNACEAE
46 - <i>Carpolobia alba</i> G. Don	POLYGALACEAE
47 - <i>Cassia alata</i> L.	CAESALPINIACEAE
48 - " <i>nigricans</i> Wahl	"
49 - " <i>occidentalis</i> L.	"
50 - " <i>podocarpa</i> Guill. et Perr.	"
51 - " <i>siamea</i> Lam.	"
52 - " <i>sieberiana</i> D.C.	"
53 - " <i>tora</i> L.	"
54 - <i>Cassytha filiformis</i> L.	LAURACEAE
55 - <i>Carapa procera</i> D.C.	MELIACEAE
56 - <i>Catharanthus roseus</i> (L.) G. Don	APOCYNACEAE
57 - <i>Ceiba pentandra</i> Gaertn.	BOMBACACEAE
58 - <i>Celosia trigyna</i> L.	AMARANTHACEAE
59 - <i>Centella asiatica</i> (L.) Urban.	DAUCACEAE
60 - <i>Chlorophora regia</i> A. Chev.	MORACEAE
61 - <i>Chrozophora senegalense</i> A. Juss.	EUPHORBIAEAE
62 - <i>Chrysobalanus orbicularis</i> Sch. et Thon.	ROSACEAE
63 - <i>Cissampelos mucronata</i> A. Rich.	MENISPERMACEAE
64 - <i>Cissus aralioides</i> Planch.	VITACEAE
65 - " <i>quadrangularis</i> L.	"
66 - " <i>rubiginosa</i> Planch.	"
67 - <i>Citrus aurantium</i> L.	RUTACEAE
68 - <i>Cnestis ferruginea</i> D.C.	CONNARACEAE
69 - <i>Cochlospermum tinctorium</i> A. Rich.	COCHLOSPERMACEAE
70 - <i>Coffe</i> sp.	RUBIACEAE
71 - <i>Coix lacrima-jobi</i> L.	POACEAE
72 - <i>Cola acuminata</i> Schtt.	STERCULIACEAE
73 - " <i>nitida</i> A. Chev.	"
74 - <i>Combretum glutinosum</i> Perr. ex D.C.	COMBRETACEAE
75 - " <i>micranthum</i> G. Don	"
76 - <i>Connarus africanus</i> Lam.	CONNARACEAE
77 - <i>Connarus griffonianus</i> Baill.	"

73 - <i>Conopharyngia penduliflora</i> Stapf.	APOCYNACEAE
79 - <i>Corchorus olitorius</i> L.	TILIACEAE
30 - <i>Cordia myxa</i>	BORAGINACEAE
81 - <i>Cordyla pinnata</i> (Lepr.) Milne-Redh.	CAESALPINIACEAE
32 - <i>Costus afer</i> Ker.	ZINGIBERACEAE
33 - <i>Craterisperma laurinum</i> Benth.	RUBIACEAE
34 - <i>Cremaspora trifolia</i> Hutch.-Dalz	"
35 - <i>Crescentia cujete</i> L.	BIGNONIACEAE
86 - <i>Crossopteryx febrifuga</i> (Afz.) Benth.	RUBIACEAE
37 - <i>Cryptolepis sanguinolenta</i> Schltz.	ASCLEPIADACEAE
88 - <i>Cymbopogon citratus</i> (D.C.) Stapf.	
83 - <i>Cucurbita pepo</i>	CUCURBITACEAE
39 - <i>Cymbopogon citratus</i> (D.C.) Stapf.	POACEAE
90 - <i>Cymbopogon giganteus</i> Chiov.	"
91 - <i>Cynodon dactylon</i> Pers.	"
92 - <i>Cyperus articulatus</i> L.	CYPERACEAE
93 - <i>Cyrtosperma senegalense</i> Engl.	ARACEAE
94 - <i>Dalbergia</i> sp.	FABACEAE
95 - " <i>saxatilis</i> Hook.	"
96 - <i>Daniellia ogea</i> (Harms) Rolfe	CAESALPINIACEAE
97 - " <i>oliveri</i> (Rolfe) Hutch. Dalz.	"
98 - <i>Datine fastuosa</i> L.	SOLANACEAE
99 - " <i>metel</i> L.	"
100 - " <i>stramonium</i> L.	"
101 - <i>Detarium microcarpum</i> Guill. et Perr.	CAESALPINIACEAE
102 - " <i>senegalense</i> J.F. Gmel.	"
103 - <i>Dialium guineense</i> Willd.	"
104 - <i>Dichrostachys cinerea</i> (L.) Wight et Arn	MIMOSACEAE
105 - <i>Dioscorea</i> sp.	DIOSCOREACEAE
106 - <i>Diospyros mespiliformis</i> Hochst.	EBENACEAE
107 - <i>Dissotis capitata</i> Hook	MELASTOMACEAE
108 - <i>Dodonea viscosa</i> L.	SAPINDACEAE
109 - <i>Dombeya quinqueseta</i> var. <i>senegalense</i> (Planch.) Keay	STERCULIACEAE
110 - <i>Drepanocarpus lunatus</i> J.F. Mey	FABACEAE
111 - <i>Eclipta prostrata</i> L.	ASTERACEAE
112 - <i>Elaeis guineensis</i> Jacq.	ARECACEAE
113 - <i>Entada africana</i> Guill. et Perr.	MIMOSACEAE
114 - " <i>gigas</i> Fawcet et Rendle	"
115 - <i>Erythrina senegalensis</i> D.C.	FABACEAE
116 - <i>Erythrophleum africanum</i> Harms	CAESALPINIACEAE

I17 - <i>Erythrophleum guineense</i> G. Don	CAESALPINIACEAE
I18 - <i>Euphorbia drupifera</i> Stapf.	EUPHORBIAEAE
I19 - " <i>hirta</i> L.	"
I20 - <i>Fagara xanthoxyloides</i> L.	RUTACEAE
I21 - " <i>leprieurii</i> Engl.	"
I22 - <i>Ficus</i> sp.	
I23 - " <i>erasperata</i> Vahl	MORACEAE
I24 - <i>Fleminga faginea</i> (Guill. et Perr.) Bak.	FABACEAE
I25 - <i>Garcinia polyantha</i> Olf.	GUTTIFERAE
I26 - <i>Gardenia</i> sp.	RUBIACEAE
I27 - <i>Gloriosa superba</i> L.	LILIACEAE
I28 - <i>Guiera senegalensis</i> Lam.	COMBRETACEAE
I29 - <i>Guibourtia copallifera</i> Benn.	CAESALPINIACEAE
I30 - <i>Haemanthus multiflora</i> Mart.	AMARYLLIDACEAE
I31 - <i>Hannoa undulata</i> (Guill. et Perr.)	SIMAROUBACEAE
I32 - <i>Harungana madagascariensis</i> Lam.	HYPERICACEAE
I33 - <i>Heliotropium indicum</i> L.	BORAGINACEAE
I34 - <i>Hibiscus abelmoschus</i> L.	MALVACEAE
I35 - " <i>sabdariffa</i> L.	"
I36 - <i>Holarrhena floribunda</i> (G. Don) Dur. et Schinz	APOCYNACEAE
I37 - <i>Hoslundia opposita</i> Vahl	
I38 - <i>Hygrophila spinosa</i> A. Anders.	ACANTHACEAE
I39 - <i>Hymenocardia acida</i> Tul.	EUPHORBIAEAE
I40 - <i>Hyptis spicigera</i> Lam.	LAMIACEAE
I41 - " <i>suaveolens</i> Poir.	"
I42 - <i>Icacina senegalensis</i> A. Juss.	ICACINACEAE
I43 - <i>Indigofera arrecta</i> Hochst.	FABACEAE
I44 - <i>Indigofera tinctoria</i> L.	"
I45 - " sp.	"
I46 - <i>Ipomoea asarifolia</i> (Desr.) Roem.	CONVOLVULACEAE
I47 - " <i>brasiliensis</i> (L.) Sweet	"
I48 - <i>Ixora radiata</i> Hiern.	RUBIACEAE
I49 - <i>Jatropha curcas</i> L.	EUPHORBIAEAE
I50 - <i>Kaempferia aethiopica</i> Solms	ZINGIBERACEAE
I51 - <i>Khaya senegalensis</i> A. Juss.	MELIACEAE
I52 - <i>Lagenaria vulgaris</i> Ser.	CUCURBITACEAE
I53 - <i>Landolhia dulcis</i> (R. Br.) Pichon	APOCYNACEAE
I54 - " <i>heudelotii</i> D.C.	"
I55 - " <i>owariensis</i> P. Beauv.	"

I56 - <i>Lannea acida</i> A. Rich.	ANACARDIACEAE
I57 - " <i>microcarpa</i> Engl.	"
I58 - " <i>velutina</i> A. Rich.	"
I59 - <i>Lepisentes senegalensis</i> (Juss et Perr.) Jeanh	SAPINDACEAE
I60 - <i>Leptadenia hastata</i> (Pers.) Decne	ASCLEPIADACEAE
I61 - <i>Lippia chevalieri</i> Moldenke	VERBENACEAE
I62 - <i>Lonchocarpus cyanescens</i> (Sch. et Th.) Benth.	FABACEAE
I63 - " <i>sericeus</i> (Poir.) H.B. et K.	"
I64 - <i>Lophira lanceolata</i> Van Tiegh	OCHNACEAE
I65 - <i>Mangifera indica</i> L.	ANACARDIACEAE
I66 - <i>Markamia tomentosa</i> (Benth.) K. Schum.	BIGNONIACEAE
I67 - <i>Melia azedarach</i> L.	BELIACEAE
I68 - <i>Mezoneuron benthamianum</i> Baill.	CAESALPINIACEAE
I69 - <i>Mikania scandens</i> Willd.	ASTERACEAE
I70 - <i>Mitracarpus scaber</i> Zucc.	RUBIACEAE
I71 - <i>Mitragynpustipulosa</i> O. Kuntze	"
I72 - <i>Momordica charantia</i> L.	CUCURBITACEAE
I73 - <i>Monodora myristica</i> Dun.	ANNONACEAE
I74 - <i>Morinda geminata</i> D.C.	RUBIACEAE
I75 - " <i>morindoides</i> (Bak.) Milne-Redh.	"
I76 - <i>Moringa oleifera</i> Lam.	MORINGACEAE
I77 - <i>Mucuna pruriens</i> D.C.	FABACEAE
I78 - <i>Nassissapantimilia</i> Art.	MUSACEAE
I79 - <i>Nauclea latifolia</i> Afz.	RUBIACEAE
I80 - <i>Newbouldia laevis</i> Seem	BIGNONIACEAE
I81 - <i>Nicotiana tabacum</i> L.	SOLANACEAE
I82 - <i>Nymphaea lotus</i> L.	NYMPHAEACEAE
I83 - <i>Ocimum basilicum</i> L.	LAMIACEAE
I84 - " <i>viride</i> Willd	"
I85 - <i>Opilia celtidifolia</i> Endl.	OPILIAACEAE
I86 - <i>Parinari curatellifolia</i> Planch.	ROSACEAE
I87 - " <i>excelsa</i> Sabine	"
I88 - " <i>macrophylla</i> Sabine	"
I89 - <i>Parkia biglobosa</i> Benth.	MIMOSACEAE
I90 - <i>Passiflora foetida</i> L.	PASSIFLORACEAE
I91 - <i>Paullinia pinnata</i> L.	SAPINDACEAE
I92 - <i>Pentaclethra macrophylla</i> Benth.	MIMOSACEAE
I92bis - <i>Pericopsis laxiflora</i> (Benth.) Van Meeuwen	FABACEAE
I93 - <i>Physalis micrantha</i> Link.	SOLANACEAE
I94 - <i>Piliostigma reticulatum</i> (D.C.) Hochst.	CAESALPINIACEAE
I95 - " <i>thonningii</i> (Schum.) Milne-Redh	"

196 - <i>Piper guineense</i> Schum	PIPERACEAE
197 - <i>Pistia stratioides</i> L.	ARACEAE
198 - <i>Polygala rarifolia</i> D.C.	POLYGALACEAE
199 - <i>Portulaca oleracea</i> L.	PORTULACACEAE
200 - <i>Prosopis africana</i> (Guill. et Perr.) Taub	MIMOSACEAE
201 - <i>Psidium guajava</i> L.	MYRTACEAE
202 - <i>Psophocarpus palustris</i> Desv.	FABACEAE
203 - <i>Psorospermum corymbiferum</i> Hochr.	HYPERICACEAE
204 - " <i>senegalenses</i> Spach.	"
205 - <i>Pterocarpus erinaceus</i> Poir	FABACEAE
206 - <i>Pycnanthus kombo</i> Warb.	MYRISTICACEAE
207 - <i>Rauwolfia vomitoria</i> Afz.	APOCYNACEAE
208 - <i>Ricinus communis</i> L.	EUPHORBIAEAE
209 - <i>Ritchiea capparoides</i> (Andr.) Britten.	CAPPARIDACEAE
210 - <i>Salacia senegalensis</i> (Lam.) D.C.	CELASTRACEAE
211 - <i>Salix subserrata</i> Willd	SALICACEAE
212 - <i>Schultesia stenophylla</i> var. <i>latifolia</i> Mart.	GENTIANACEAE
213 - <i>Schwenkia americana</i> L.	SOLANACEAE
214 - <i>Sclerocarya birrea</i> (A. Rich.) Hochst	ANACARDIACEAE
215 - <i>Scoparia dulcis</i> L.	SCROPHULARIACEAE
216 - <i>Securidaca longepedunculata</i> Fres.	POLYGALACEAE
217 - <i>Securinea virosa</i> (Roxb.) Baill.	EUPHORBIAEAE
218 - <i>Sida rhombifolia</i> L.	MALVACEAE
219 - " <i>stipulata</i> Cav.	"
220 - <i>Smilax kraussiana</i> Meisn	SMILACACEAE
221 - <i>Spathodea campanulata</i> P. Beauv.	BIGNONIACEAE
222 - <i>Spondias mombin</i> L.	ANACARDIACEAE
223 - <i>Solanum incanum</i> L.	SOLANACEAE
224 - <i>Steroulia setigera</i> Del.	STERCULIACEAE
225 - " <i>tragacantha</i> Lindl	"
226 - <i>Stereospermum kunthianum</i> Cham.	BIGNONIACEAE
227 - <i>Strophanthus hispidus</i> D.C.	APOCYNACEAE
228 - " <i>sarmentosus</i> Franch.	"
229 - <i>Strychnos spinosa</i> Lam.	LOGANIACEAE
230 - <i>Syzygium guineense</i> D.C.	MYRTACEAE
230 bis - <i>Tamarindus indica</i> L.	CAELIALPINIACEAE
231 - <i>Tephrosia lupinifolia</i> D.C.	FABACEAE
232 - " <i>vogelli</i> Hook	"
233 - <i>Terminalia avicennioides</i> Guill. et Perr	COMBRETACEAE
234 - " <i>laxiflora</i> Engl.	"
235 - " <i>macroptera</i> Guill. et Perr	"
236 - <i>Tetrapleura tetraptera</i> Taub.	MIMOSACEAE

237 - <i>Thevetia peruviana</i> (Juss. Pers.) Merr.	APOCYNACEAE
238 - <i>Treculia africana</i> Decne	MORACEAE
239 - <i>Trema orientalis</i> (L.) Blume	ULMACEAE
240 - <i>Trichilia emetica</i> Vahl	MELIACEAE
241 - <i>Trichilia prieuriana</i> A. Juss.	"
242 - <i>Urena lobata</i> L.	MALVACEAE
243 - <i>Uvaria chamae</i> P. Beauv.	ANNONACEAE
244 - <i>Vernonia amygdalina</i> Delilc.	ASTERACEAE
245 - " <i>nigritana</i> Oliv.	"
246 - <i>Vitellaria paradoxa</i> Gaertn.	SAPOTACEAE
247 - <i>Vitex cuneata</i> Sch. et Thonn.	VERBENACEAE
248 - " <i>doniana</i> Sch.	"
249 - " <i>madiensis</i> Oliv.	"
250 - <i>Voacanga africana</i> Stapf	APOCYNACEAE
251 - " <i>thouarsii</i> Roem	"
252 - <i>Waltheria indica</i> L.	STERCULIACEAE
253 - <i>Ximenia americana</i> L.	OLACACEAE
254 - <i>Xylopia aethiopica</i> A. Rich.	ANNONACEAE
255 - <i>Ziziphus mauritiana</i> Lam.	RHAMNACEAE

PLANTES VENDUES SUR LES MARCHES DE BISSAU

30 mars 1982

- 1 - Aframomum sp (racine)
- 2 - Cassia sieberiana (racine)
- 3 - Combretum micranthum (flles)
- 4 - Diospyros mespiliformis (flles)
- 5 - Fagara xanthoxyloides (racine)
- 6 - Flemingea faginea (flles)
- 7 - Guiera senegalensis (flles + rameaux)
- 8 - Hymenocardia acida ? (flles)
- 9 - Morinda geminata (flles)
- 10 - Terminalia laxiflora (flles)
- 11 - " macroptera (flles) = "massiti"
- 12 - Ipomoea asarifolia (flles)
- 13 - " stolonifera (flles)
- 14 - Nauclea latifolia (racine)

## UTILISATION POSSIBLE DES PLANTES MEDICINALES

### I Choix des plantes

Le choix des plantes qui peuvent être <sup>utilisées</sup> dans les centres de santé dépendra :

- de l'existence de peuplements naturels près de ces centres de santé. En effet une espèce donnée comme par exemple le *Khaya senegalensis* n'est présent que dans la zone soudano-guinéenne et absent dans la zone guinéenne humide.

- du choix des responsables de ces centres. Entre deux substances d'activité semblable on pourra choisir celle qui est de préparation plus facile ou mieux connue de la population

- enfin de la preuve de l'activité et de la non-toxicité des plantes utilisées. En effet parmi ces deux cent cinquante plantes, une trentaine possède une activité prouvée avec une connaissance du principe actif qui permet son emploi sans danger par la population.

Afin de faciliter la pratique de ces plantes médicinales des fiches pour chacune d'entre elles ont été établies avec la description botanique simple, le schéma, la posologie et les preuves bibliographiques.

Plusieurs possibilités se présentent pour l'utilisation de ces plantes.

I.1. Utilisation telles quelles au niveau des soins de santé primaire des plantes récoltées selon les besoins et selon un choix défini par les unités elles-mêmes. Ces plantes pourraient ainsi compléter les médicaments essentiels achetés par les soins de santé primaire et élargir leurs possibilités d'action. Les échantillons pourraient être récoltés par les villageois eux-mêmes ou bien achetés à un récolteur selon un prix modique.

I.2. Au niveau des centres de santé et des hôpitaux, il pourrait y avoir une production de sachets contenant une quantité donnée de plantes avec un mode d'emploi succinct ou mieux des préparations galéniques à partir des mêmes plantes. Une machine à fabriquer des sachets pourrait être financée par un organisme international, la récolte de plantes se faisait par l'intermédiaire d'une société récoltante publique ou privée.

Afin de rendre plus concret cet exposé nous avons classé

par actions les différentes plantes intéressantes et nous avons établi à l'intention des soins de santé primaire des fiches qui pourront être diffusées.

## II Classification des fiches

### 2.1. Modificateurs de la fonction gastrique

#### 2.1.1. Stimulants de la digestion

- *Ocimum basilicum*
- *Uppia chevalieri*
- *Cymbopogon giganteus*
- *Cymbopogon citratus*

### 2.2. Modificateurs de la fonction bibliaire

#### 2.2.1. Cholagogue - dépuratif

- *Combretum micranthum*
- *Cassia occidentalis*

#### 2.2.2. Antiictériques

- *Carica papaya*
- *Cochlospermum tinctorium*

### 2.3. Modificateurs du transit intestinal

#### 2.3.1. Laxatifs

- *Tamarindus indica*
- *Cassia sieberiana*

#### 2.3.2. Antidiarrhéique

- *Euphorbia hirta*
- *Acacia nilotica*
- *Psidium guajava*
- *Adansonia digitata*
- *Guiera senegalensis*

### 2.4. Modificateurs de la fonction respiratoire

- *Euphorbia hirta*
- *Combretum glutinosum*
- *Guiera senegalensis*
- *Datura metel*

### 2.5. Antiinflammatoires et fébrifuges

- *Azadirachta indica*
- *Khaya senegalensis*
- *Securidaca longepedunculata*
- *Piliostigma thonningii*

2.6. Antihelminthique - antiambiens

- Cucurbita pepo
- Holarrhena floribunda
- Euphorbia hirta

2.7. Antihypertenseur

- Catharanthus roseus
- Combretum glutinosum

2.3. Hypoglycémiant

- Anacardium occidentale

2.9. Antiinfectieux - antimycosiques

- Carica papaya
- Borreria verticillata
- Mitracarpus scaber
- Hibiscus sabdariffa

2.10. Tonique

- Cola nitida

STIMULANT DE L'ESTOMAC ---

OCIMUM BASILICUM

LAMIACEAE

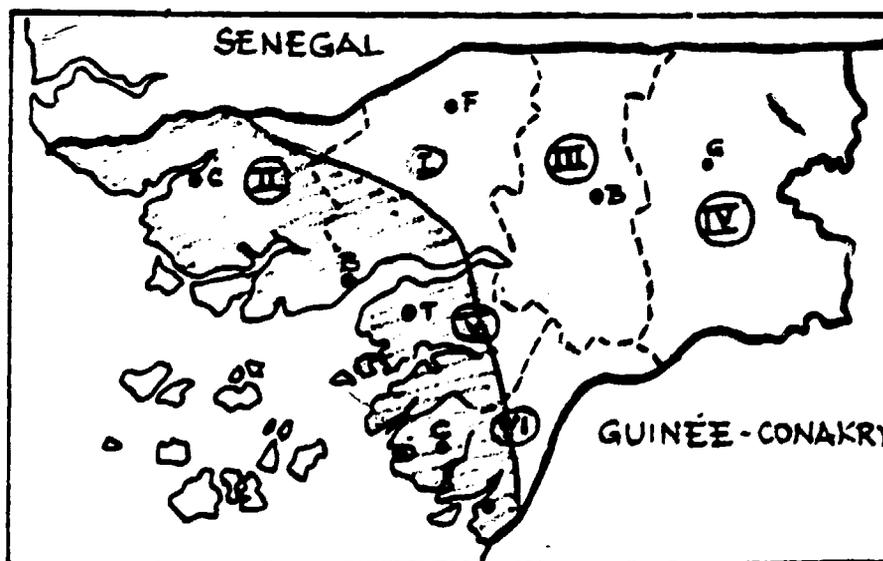
Noms vernaculaires

Créole      Dorèda



Identification botanique : Plante de 40 cm de haut avec tige carrée.  
Feuilles minces, ovales. Fleurs terminales blanches.

Répartition en  
Guinée-Bissau



Plante utilisée : plante entière

Préparation : infusion de la plante fraîche ou sèche 15 g pour un litre  
d'eau. Préparer comme le thé

Posologie : Boire une tasse après les repas.

Principes actifs : essence: estragol, eugenol, cinéol.

Bibliographie : La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G. ADAM, Vigot 1974.

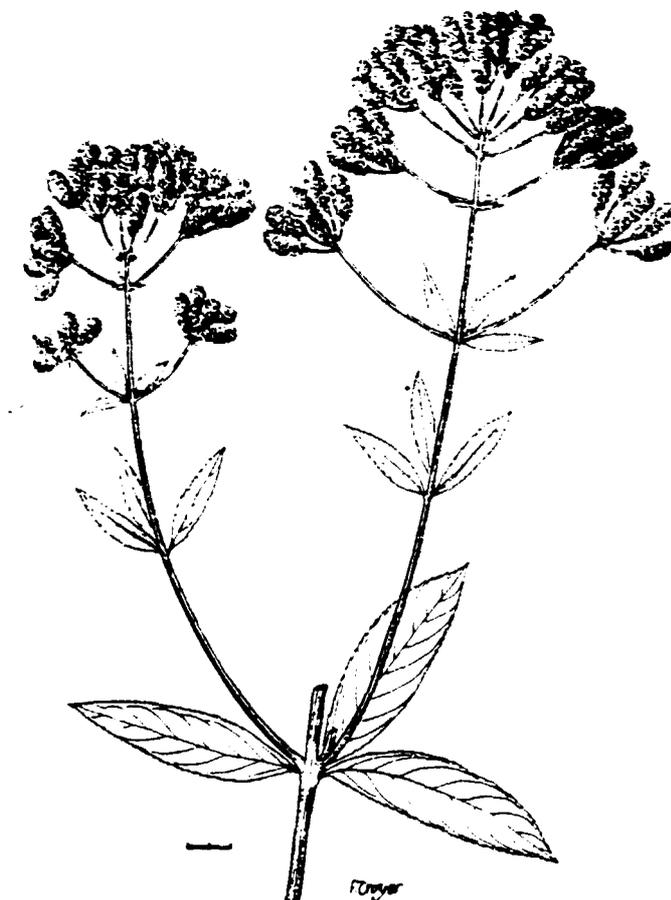
STIMULANT DE L'ESTOMAC

—12—

LIPPIA CHEVALLIERI

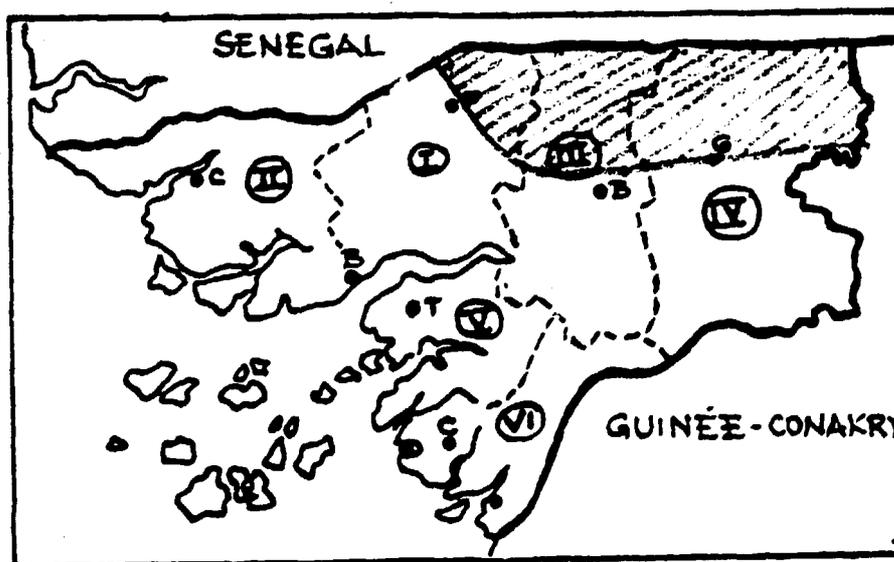
VERBENACEAE

Noms vernaculaires



Identification botanique : Herbe dressée (jusqu'à 2,5 m de haut)  
Feuilles verticillées par 4 ou 3.  
Epis de fleurs blanches

Répartition en  
Guiné-Bissau



Partie utilisée : sommités fleuries

Préparation : Infusion de la plante fraîche ou sèche, 15 g pour un litre.  
Préparer comme le thé.

Posologie : Boire une tasse après les repas.

Principes actifs : Essence : camphre, cinéol, borneol.

Bibliographie : La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G. ADAM, Vigot 1974.

STIMULANT DE L'ESTOMAC

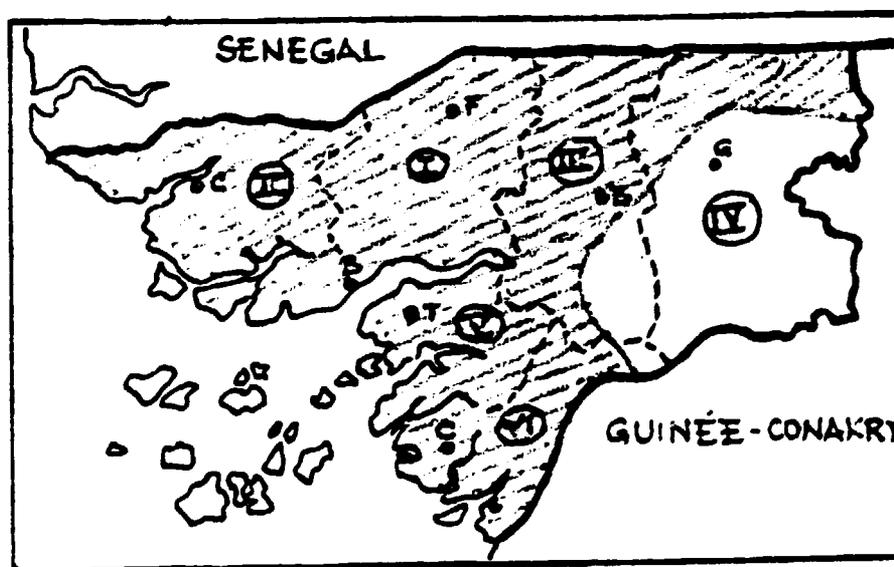
CYMBOPOGON GIGANTEUS

POACEAE



Identification botanique : Herbe vivace, dressée qui peut atteindre 2,50 m.  
Feuilles très longues. Inflorescences en épis dressés. Plante de brousse.

Répartition en  
Guiné-Bissau



Partie utilisée : feuilles

Préparation : infusion de la plante sèche ou fraîche 15 g pour un litre  
d'eau  
Préparer comme le thé.

Posologie : Boire une tasse après les repas.

Principes actifs : essence : isomenthone, carvone, citronnellol.

Autres indications : maladies pulmonaires, éloigne les moustiques.

Bibliographie : La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G. ADAM, Vigot 1974.

STIMULANT DE L'ESTOMAC

-16-

CYMBOPOGON CITRATUS

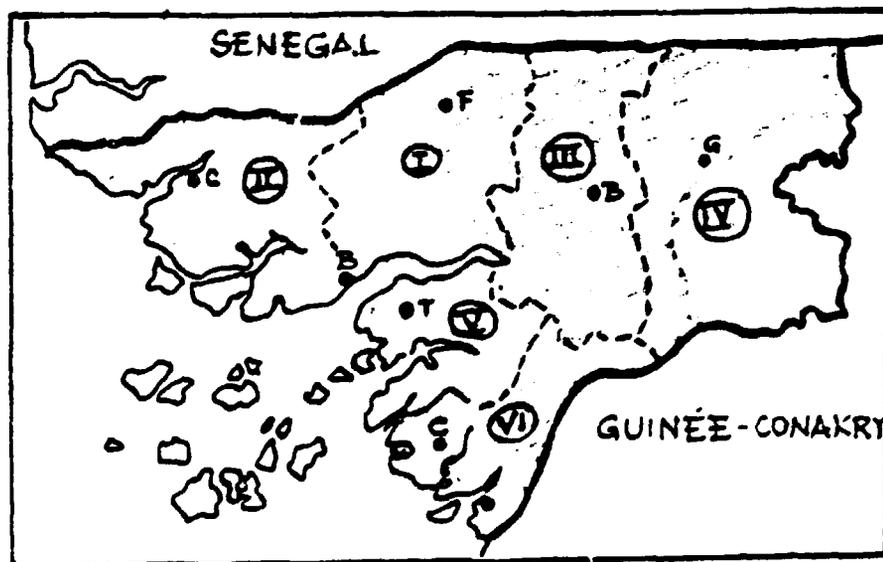
Poacées

Noms vernaculaires

Créole Belgata

Identification botanique : Herbe vivace. Feuilles formant des touffes compactes atteignant 1 m de haut. Feuilles parfumées, effilées. Plante cultivée dans les jardins.

Répartition en  
Guinée-Bissau



Partie utilisée : feuilles

Préparation : Infusion de la plante sèche ou fraîche 15 g pour une litre d'eau. Préparer comme le thé.

--

Posologie : Boire une tasse après les repas.

Principes actifs : essence : cirral

Bibliographie : La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G. ADAM, Vigot 1974.



Posologie : Boire un litre par jour réparti sur la journée.

Autres indications : diurétique.

Principes actifs : flavonoïdes, choline, sorbitol, inositol, stachydrine, nitrate de potassium.

- Bibliographie
- La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G. ADAM, Vigot 1974.
  - Nomes vernaculos des algumas plantas da Guiné Portuguesa. J. DO ESPIRITO SANTO, Vigot 1963.
  - Contribution à l'étude des glucides de Combretum micranthum. DEA de E. BASSENE, Dakar 1980.
  - Plantes médicinales africaines VII. Etude des alcaloïdes de Combretum micranthum E. BASSENE et J.L. POUSSET. Médecine d'Afrique Noire, Juillet 1982.

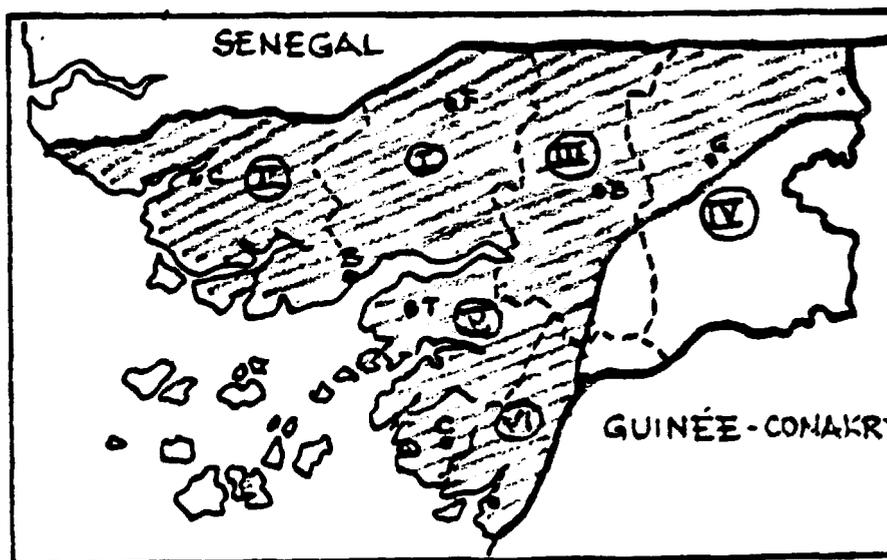
Noms vernaculaires

Créole	padja santa
Balante	méta
Fula	cunaláti
Mandjak	Becó-binhale



Identification botanique : Herbe d'un mètre de haut. Feuilles composées imparipennées. Courtes grappes de fleurs jaunes  
Gousses étroites contenant 10 à 25 graines.

Répartition en Guiné-Bissau



Partie utilisée : feuilles

Préparation : Macération de 30 g dans un litre d'eau.

Posologie : Boire un verre avant de dormir.

Principes actifs : Dérivés anthracéniques.

Contre-indication: femmes enceintes.

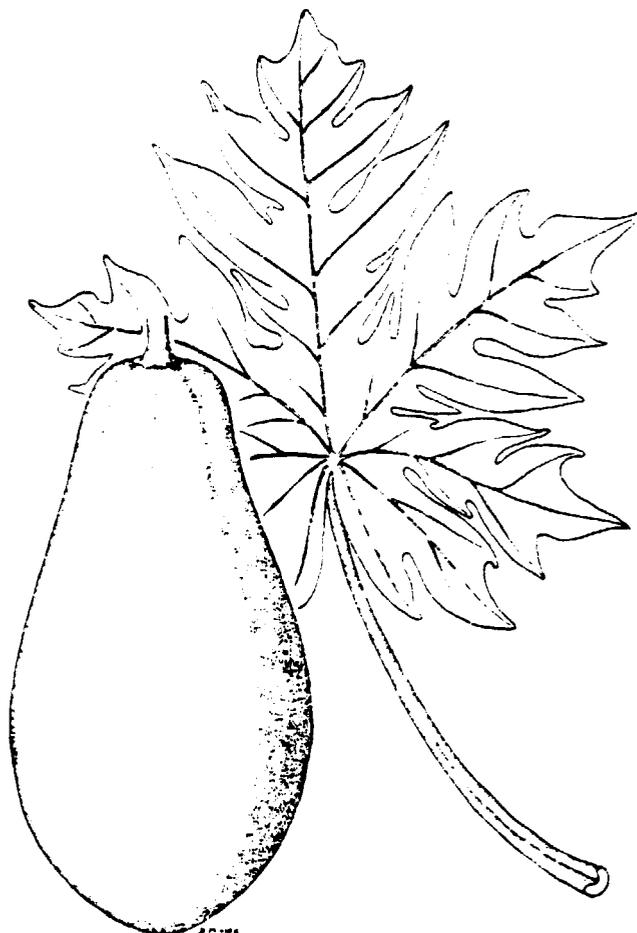
- Bibliographie : - La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G. ADAM, Vigot 1974.
- Subsídio para o estudo da flora medicinal da Guiné Portuguesa. R. ALVARO VIEIRA. Boletim general do Ultramar 1956, 32, 370, p. 83.

## CARICA PAPAYA

## CARICACEAE

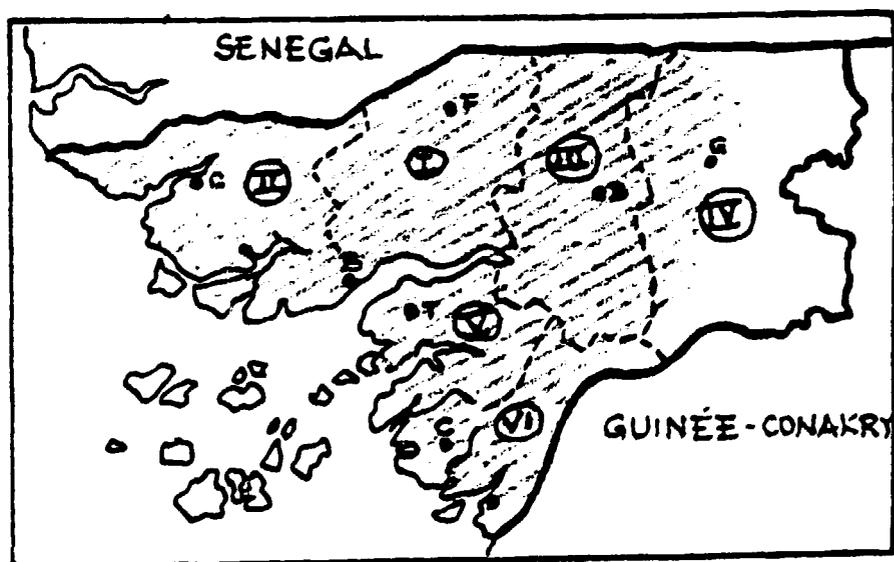
Noms vernaculaires

Futa-fula	Budibaga
Mandjah	Pupa
Brame	Pedum-hal
Bijagos	Umpandà
Créole	papaia
Balante	pace
Fula	papae
Mandjah	bepaia
Mandingue	papoia
Mancagne	bedon-albabo



Identification botanique : Arbre fruitier de 4 à 5 m de haut. Feuilles divisées. Arbre dioïque. Fruits à pulpe jaune avec de nombreuses graines.

Répartition en  
en Guinée-Bissau



Partie utilisée : écorces

Préparation : Faire bouillir 30 g d'écorces dans un litre d'eau une demi-heure

Posologie : Boire un litre par jour

Principes actifs : alditols.

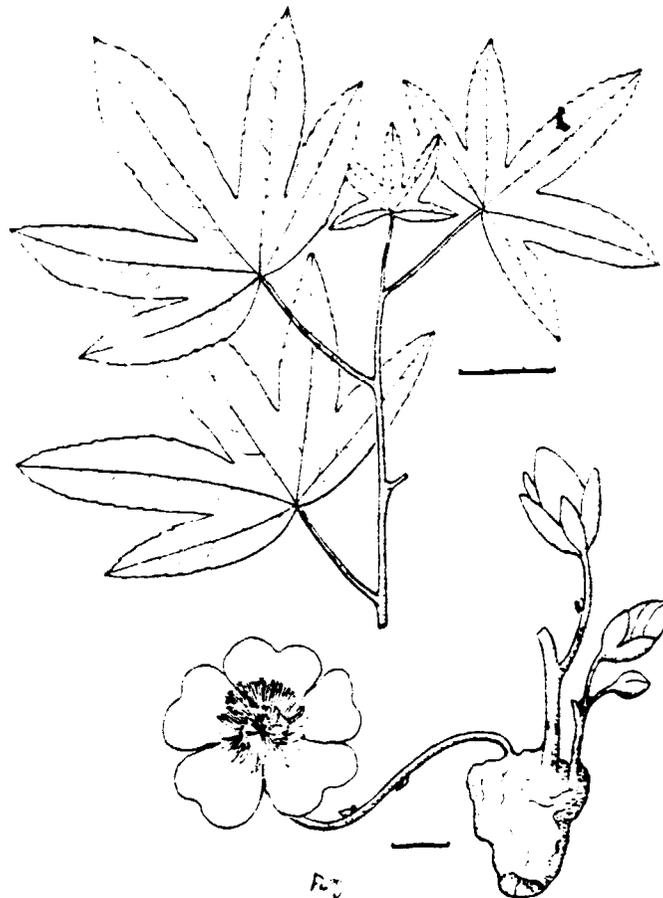
- Bibliographie :
- Nomes vernaculos des algumas plantas da Guiné Portuguesa. J. DO ESPIRITO SANTO, Lisboa 1963.
  - Subsidio para o estudo da flora medicinal da Guiné Portuguesa R. ALVARO VIEIRA. Boletim geral do Ultramar 1956, 32, 371,
  - Action antihémolytique du xylitol isolé des écorces de Carica papaya. B. BOUX, A. CAVE et J.L. POUSSET. Planta medica, 1981, 41, I, 40-47.

## COCHLOSPERMUM TINCTORIUM

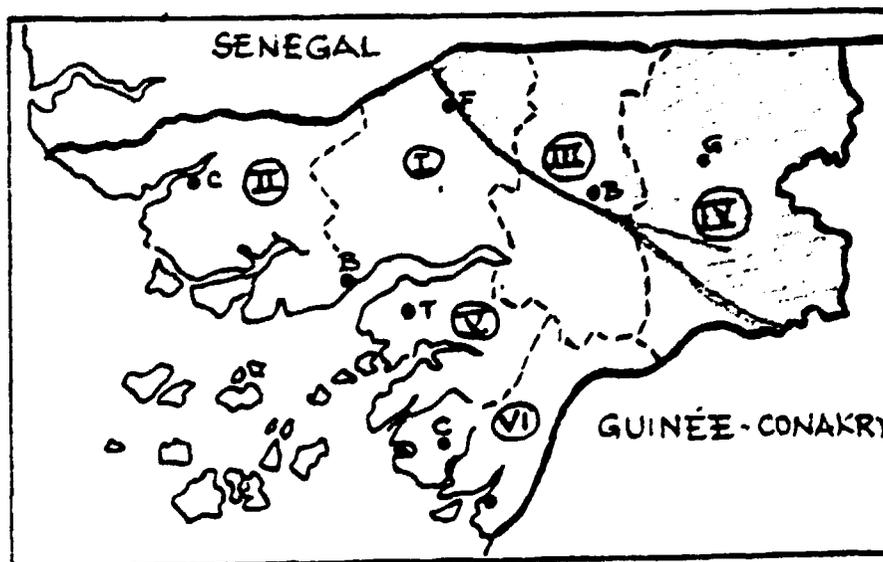
## COCHLOSPERMACEAE

Noms vernaculaires

Fula            Djandere  
Futa-fula    Djarundje



Identification botanique : Plante ne dépassant pas 50 cm de haut. Feuilles palmatilobées. Fleurs jaunes apparaissant au niveau du sol après les feux de brousse. Racine à cassure jaune.

Répartition en Guinée-Bissau

Partie utilisée : Racines

Préparation : Macération dans un litre d'eau de 30 g de racines coupées en morceaux.

Dosologie : Boire un litre par jour.

Principes actifs : inconnus.

Bibliographie : - La Pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERNARO et J.G. ADAM, Vigot 1974.  
- Boletim cultural da Guine Portuguesa  
J. DO ESPIRITO SANTO, 1948, 10, 395.

LAXATIF DOUX

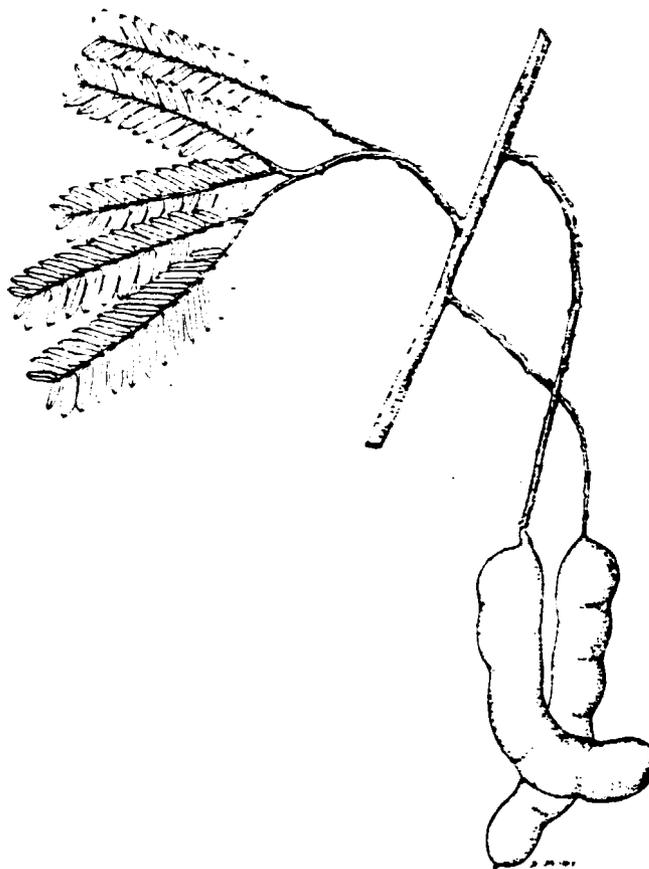
-56-

TAMARINDUS INDICA

CAESALPINIACEAE

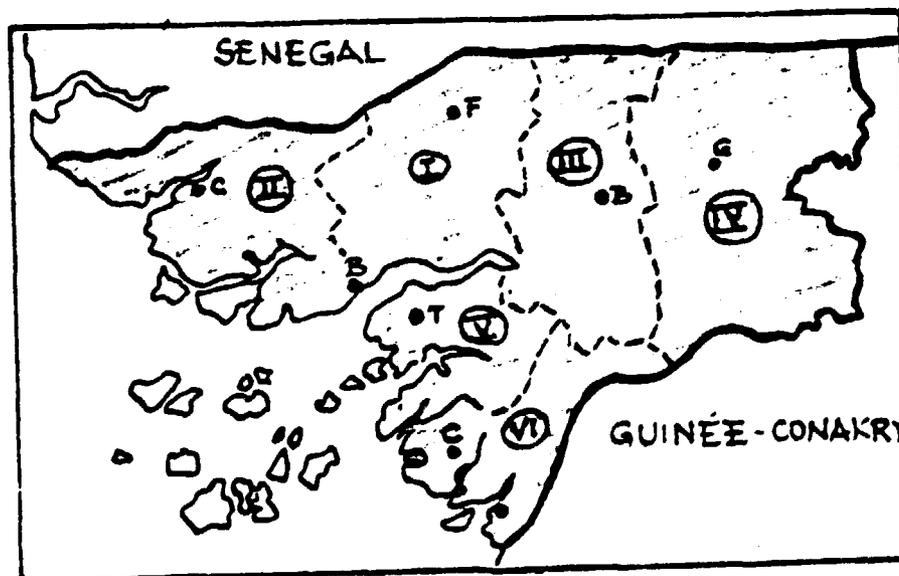
Noms vernaculaires

Créole	Tambarina
Fula	djábè
Balante	Massepame



Identification botanique : Arbre de 12 à 15 m. Feuilles paripennées ovales. Fleurs jaunâtres terminales. Gousses ligneuses de 10 cm de long.

Répartition en  
Guiné-Fissau



Partie utilisée : fruit

Préparation et : I fruit débarrassé de sa coque et de ses graines est pilé  
posologie au mortier et bu avec de l'eau ou du lait.

-50-

Principes actifs : acide tartrique, pectine, cellulose.

Bibliographie : -La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G. ADAM, Vigot 1974.  
-Nomes vernaculos de algumas plantas da Guine Portuguesa  
J. DO ESPIRITO SANTO, Lisboa 1963.

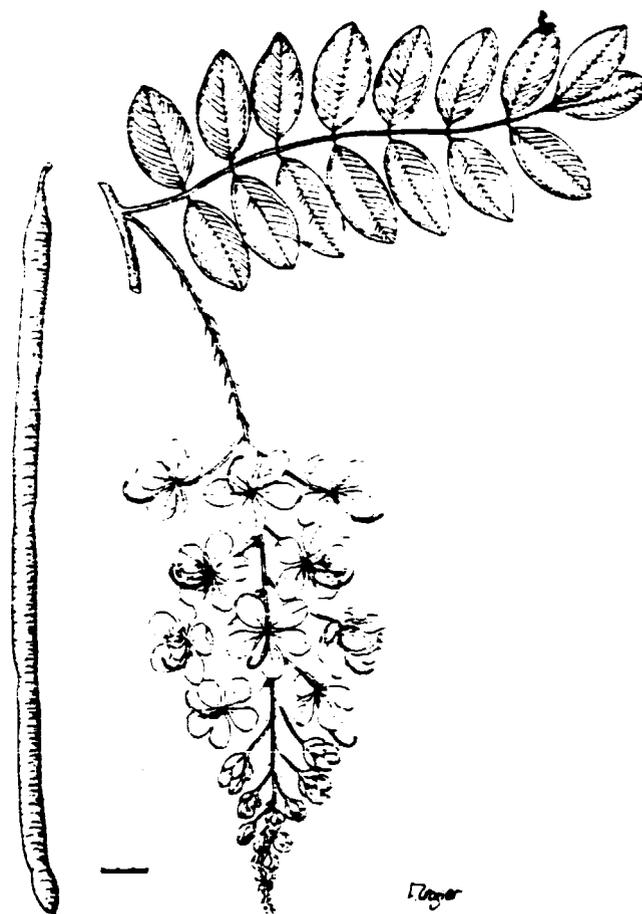
LAXATIF - DIURETIQUE

CASSIA SIEBERIANA

CAESALPINIACEAE

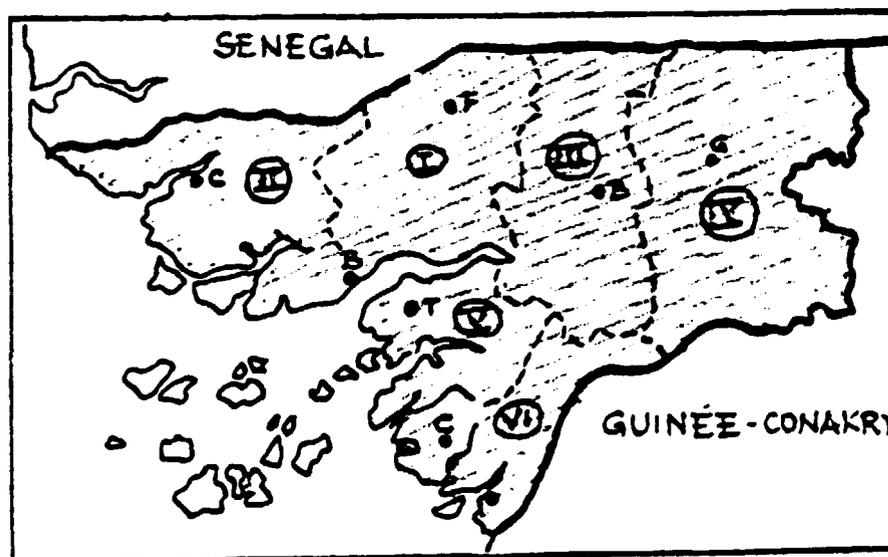
Noms vernaculaires

Papel	Betame
Biafada	Bissindje
Mandingue	Sindjam-ô
Fula	Sambassinhame, Sandjoné
Créole	Canafistula
Mandjak	Untame, Bentape



Identification botanique : Arbre ou arbuste décombant de 4 à 10 m de haut. Feuilles pennées. Fleurs jaune d'or en panicules larges. Le fruit est une gousse cylindrique longue de 30 à 60 cm.

Répartition en Guiné-Bissau



Partie utilisée : Feuilles ou racines

Préparation et posologie : Faire macérer 100 g de racines grattées dans un litre d'eau 24 h. Boire un verre le soir après dîner.

Principes actifs : dérivés anthracéniques.

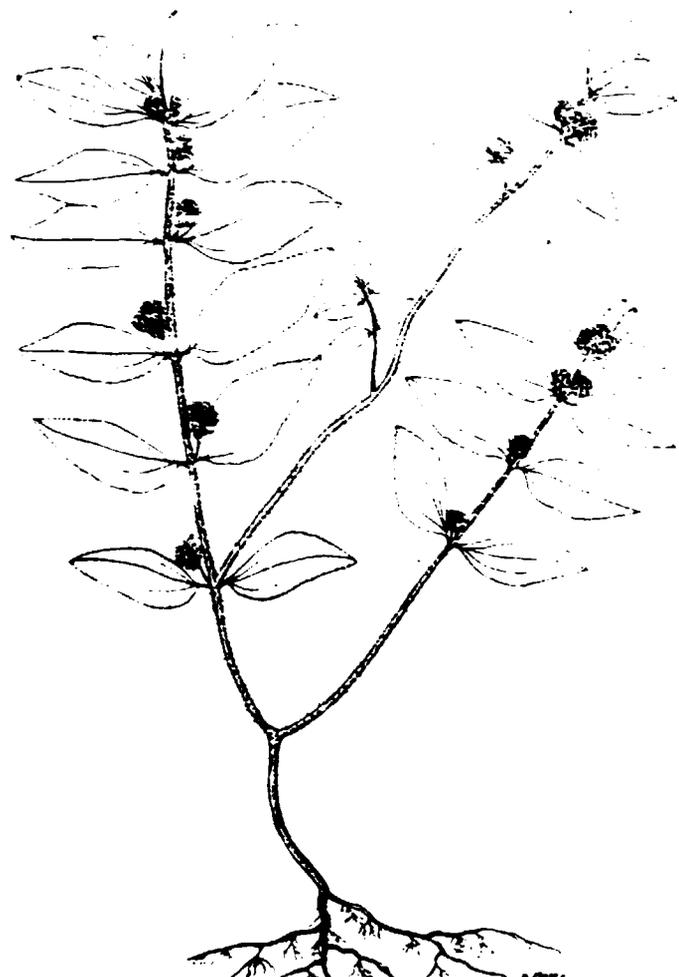
Bibliographie : La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G. ADAM, Vigot Paris 1974.

EUPHORBIA HIRTA

EUPHORBIA CEAE

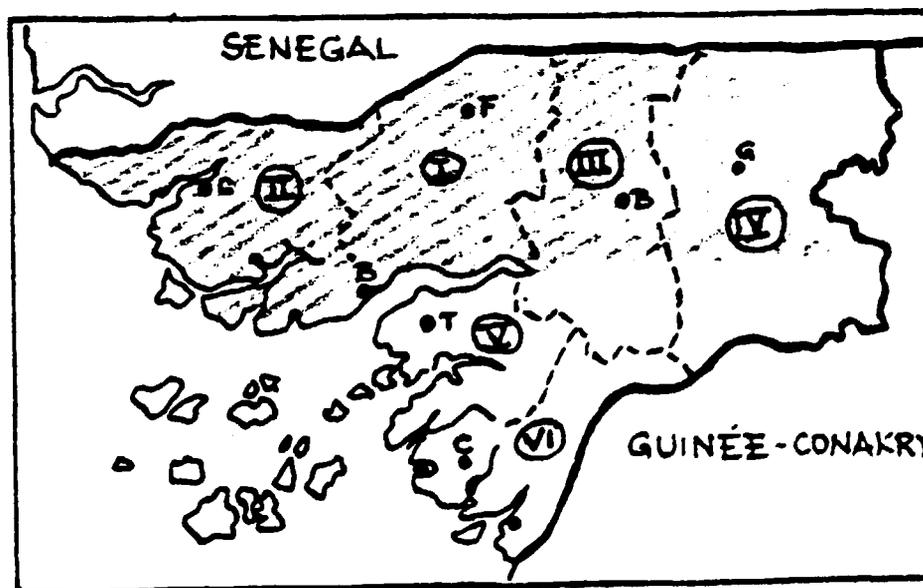
Noms vernaculaires

Fula      Taquelpôlhe



Identification botanique : Herbe dressée pouvant atteindre 40 cm de long.  
Feuilles verdâtres ou rougeâtres.

Répartition en  
Guiné-Bissau



Partie utilisée : plante entière

Préparation : Faire bouillir 100 g de plante fraîche ou 30 g de plante sèche dans 1 litre d'eau.

Posologie : deux à trois litres par jour.

Principes actifs : acide gallique, acide shikimique

- Bibliographie
- Subsidio para o estudo da flora medicinal da Guine Portuguesa. R. ALVARO VIEIRA  
Boletim geral do Ultramar 1956, 32, 373, p. 75.
  - Plantes medicinales africaines V. Mise au point d'un test in vitro pour vérifier l'action amoebicide d'Euphorbia hirta. O. NDIR et J.L. POUSSET. Plantes medicinales et phytothérapie, 1981, XV, 2, 113.

ANTIDIARRHEIQUE

-66-

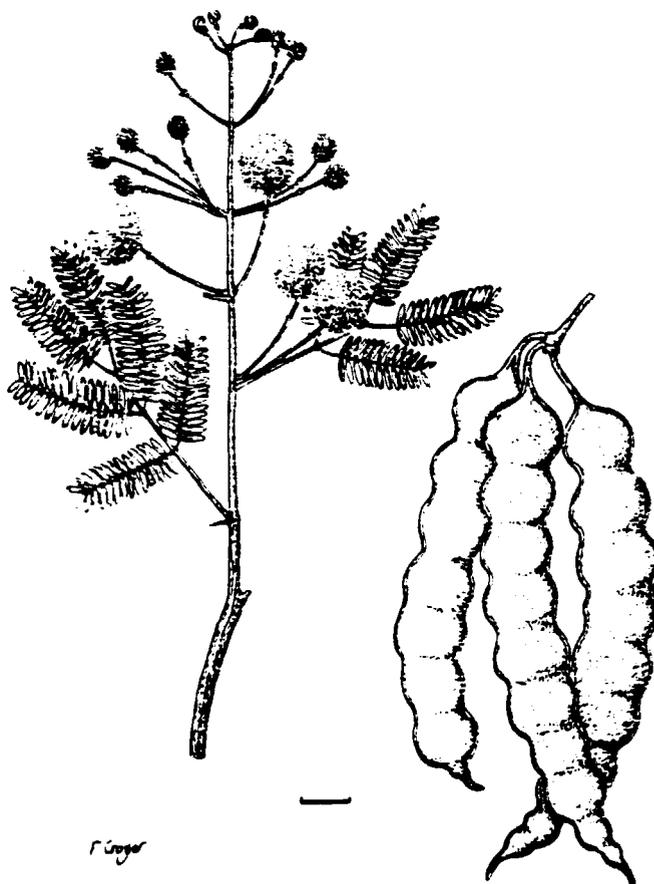
Acacia nilotica

ACACIA NILOTICA var. ADANSONII

MIMOSACEAE

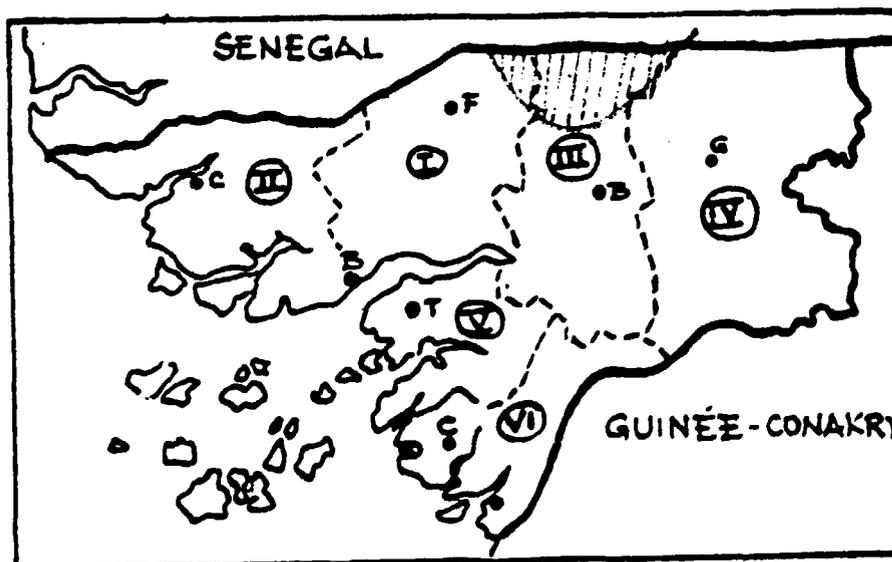
Noms vernaculaires

Futa-fula	Gaudè
Mandingue	Banô
Fula	Quide



Identification botanique : Arbre de 10 à 12 cm à fût droit. Feuilles bipennées. Glomérules de fleurs jaunes. Gousses de 16 cm de long, bombées.

Répartition en  
Guinée-Bissau



Partie utilisée : fruits et graines.

Préparation : poudre de fruits et graines.

Posologie : 1 g à 5 g de poudre selon l'importance de la diarrhée.

Principes actifs : Tanins, acide gallique.

Bibliographie : - La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G. ADAM, Vigot 1974.  
- Nomes vernaculos de algumas plantas da Guiné Portuguesa. J. DO ESPIRITO SANTO, Lisboa 1963.

ANTIDIARRHEIQUE

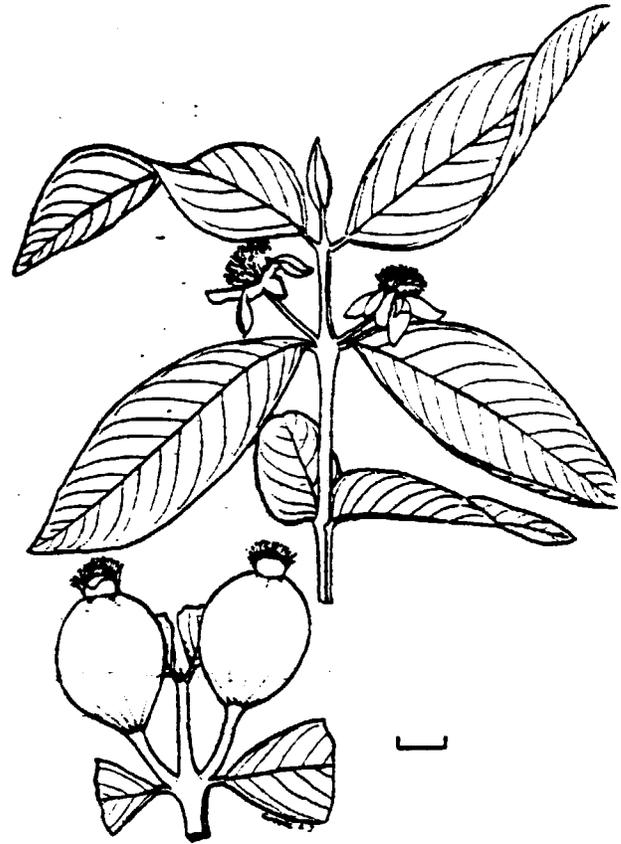
Psidium guajava

PSIDIUM GUAJAVA

MYRTACEAE

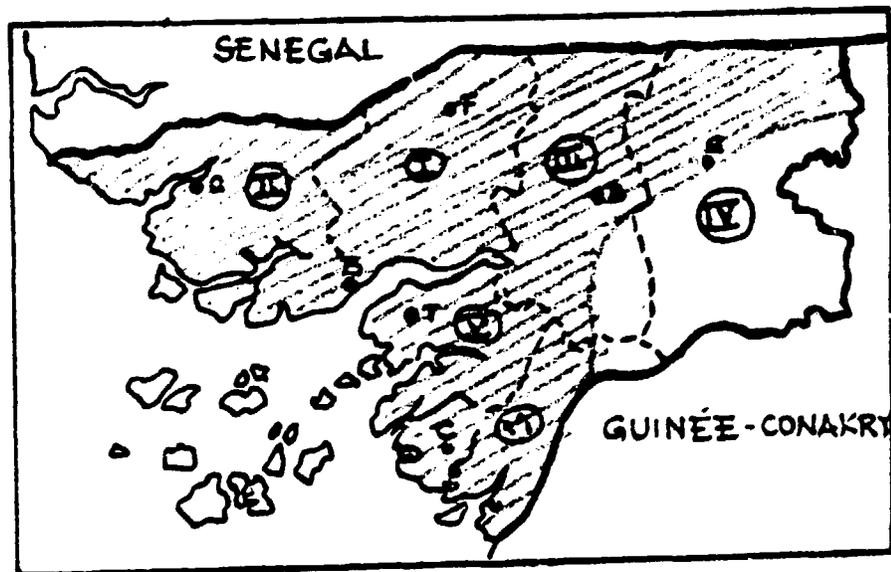
Noms vernaculaires

Créole Guaiaba



Identification botanique : Arbuste de 3 à 4 m de haut. Feuilles opposées, ovales. Baies sphériques à chair rose contenant nombreuses graines.

Répartition en Guine-Bissau



Partie utilisée : feuilles

Préparation : faire bouillir 15 g de feuilles dans un litre d'eau. Laisser refroidir.

Posologie : Boire un litre par jour.

Principes actifs : tanins, acide ellagique

Bibliographie : - Nomes vernaculos de algumas plantas da Guine Portuges:  
J. DO SPIRITO SANTO, Lisboa 1963.

- La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G. ADAM, Vigot 1974.

ANTIDIARRHEIQUE

*Adansonia digitata*

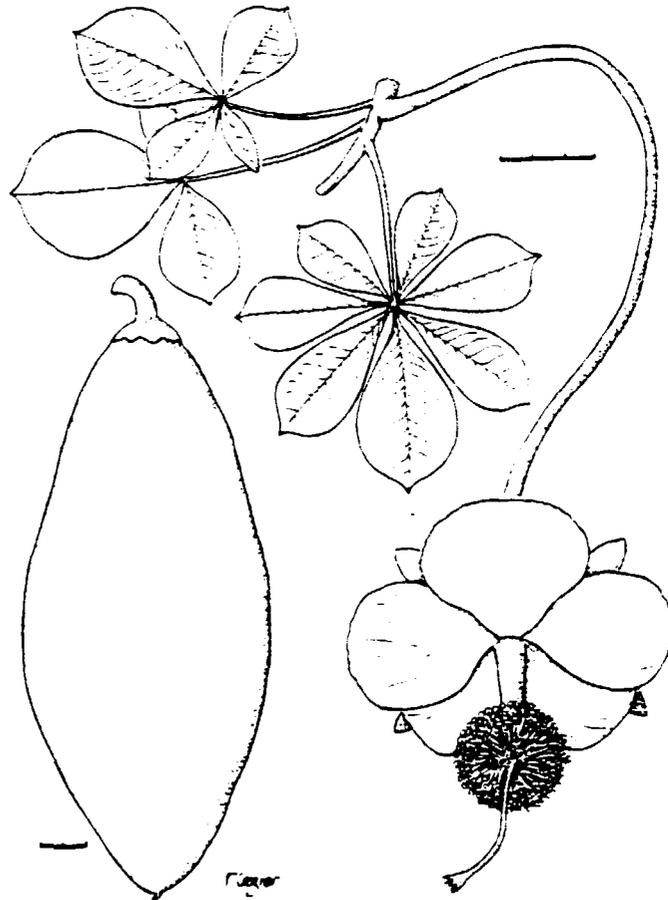
-86-

ADANSONIA DIGITATA

BOMBACACEAE

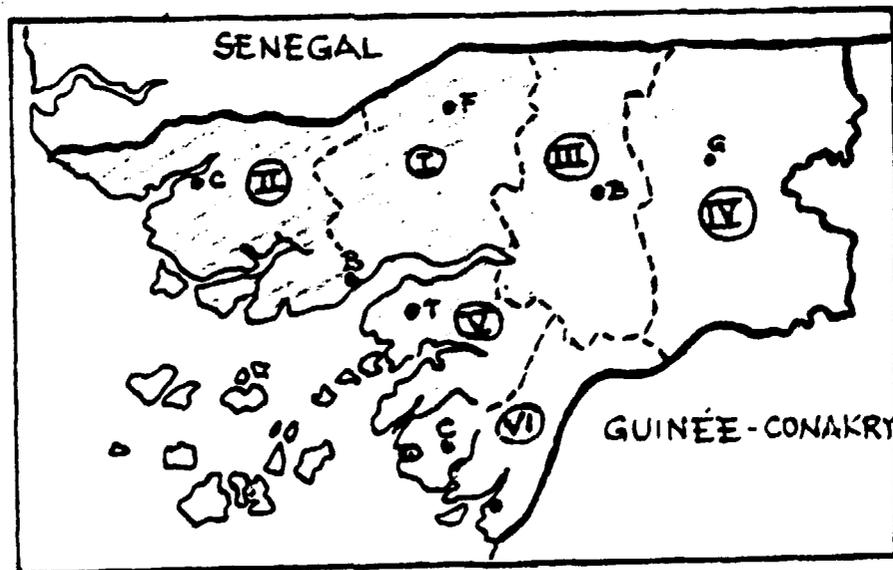
Noms vernaculaires

Créole	Cabacera
Fula	Boe
Papel	Burungule
Balante	Lâté
Mandingue	Citô
Mancagne	Burungule-burungue
Bijagos	Uâto



Identification botanique : Arbre à tronc énorme. Branches étalées. Feuilles composées. Fruits ovoïdes de 15 cm de long.

Répartition en Guiné-Bissau



Partie utilisée : Pulpe du fruit séparé des graines.

Préparation : 20 g dans un litre d'eau ou du lait.

Posologie : Un demi-litre par jour jusqu'à arrêt de la diarrhée. Si la diarrhée persiste plus de quarante huit heures voir de nouveau l'infirmier ou médecin.

Principes actifs : acides divers, sucres protéines.

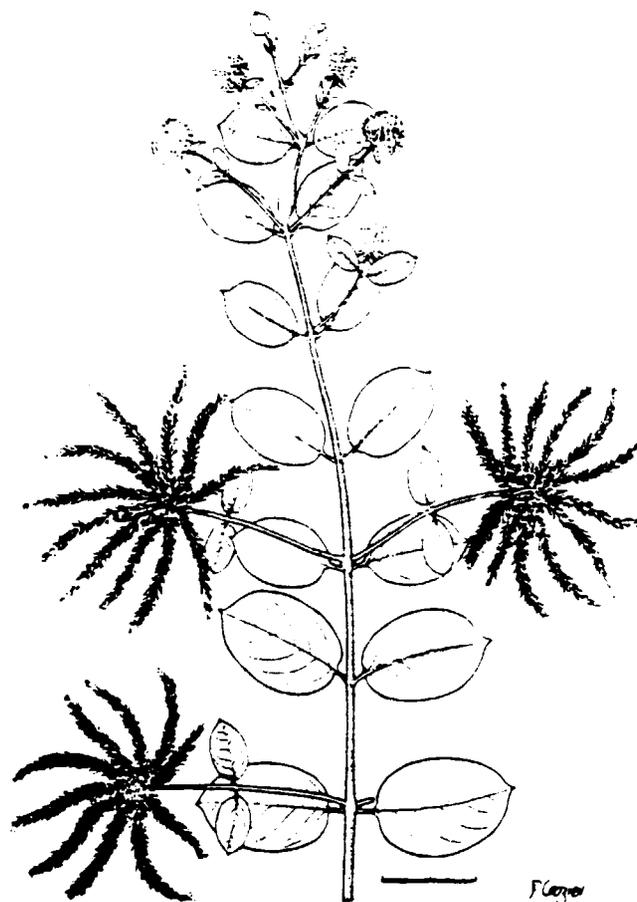
Bibliographie : -De l'emploi thérapeutique du Baobab A. SALLET, D. VI CENT, I. SERO. Presse médicale 1946, 24, 353.  
-Nomes vernaculos de algumas plantas da Guiné Portugesa. J. DO ESPIRITO SANTO, Lisboa 1963.

## GUIERA SENEGALENSIS

## COMBRETACEAE

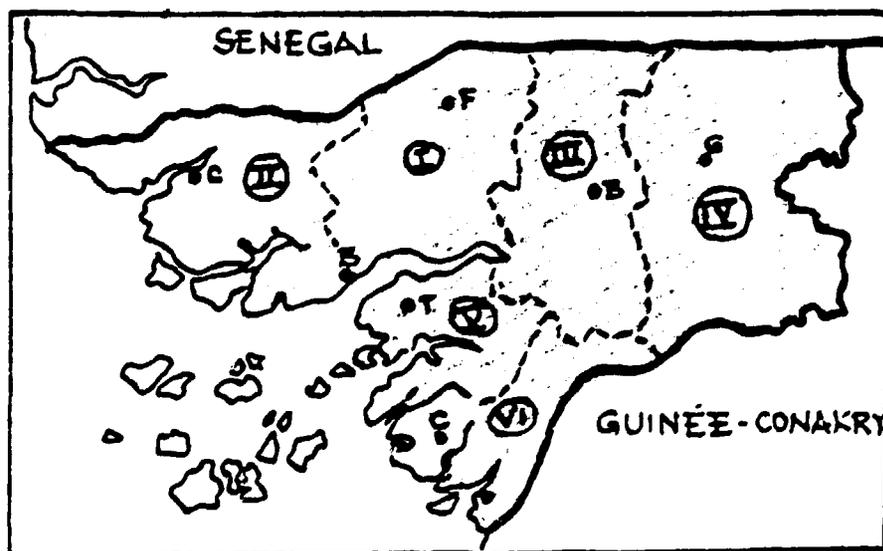
Noms vernaculaires

Fula	Kuelodi Heloco
Manjak	Bissilintche
Manjak et Brame	Bissem-antchom Bitchiante
Créole	badossosso badossôce
Balante	biôce ou iuci



Identification botanique : Arbuste pouvant atteindre 3 m de haut. Feuilles opposées avec poils blancs donnant une teinte argentée. Inflorescences en capitules axillaires.

Répartition en  
Guinée-Bissau



Partie utilisée : feuilles

Préparation : verser 1 l d'eau bouillante (infusion) sur 30 g de feuilles sèches de Guiera senegalensis. Attendre 10 minutes.

Posologie : Boire un à deux litres par jour.

Principes actifs : tanins, acide gallicque.

- Bibliographie :
- La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G. ADAM, Vigot 1974.
  - Subsídio para o estudo da flora medicinal da  
Guiné Portuguesa. R. ALVARO VIEIRA, Boletim geral  
do Ultramar, 1956, XXXII, 372, 75.
  - Contribution à l'étude pharmacologique du Guier  
M. KOUMARE, Thèse Doctorat pharm. 1968, Toulouse.

ANTI-ASTHMATIQUE

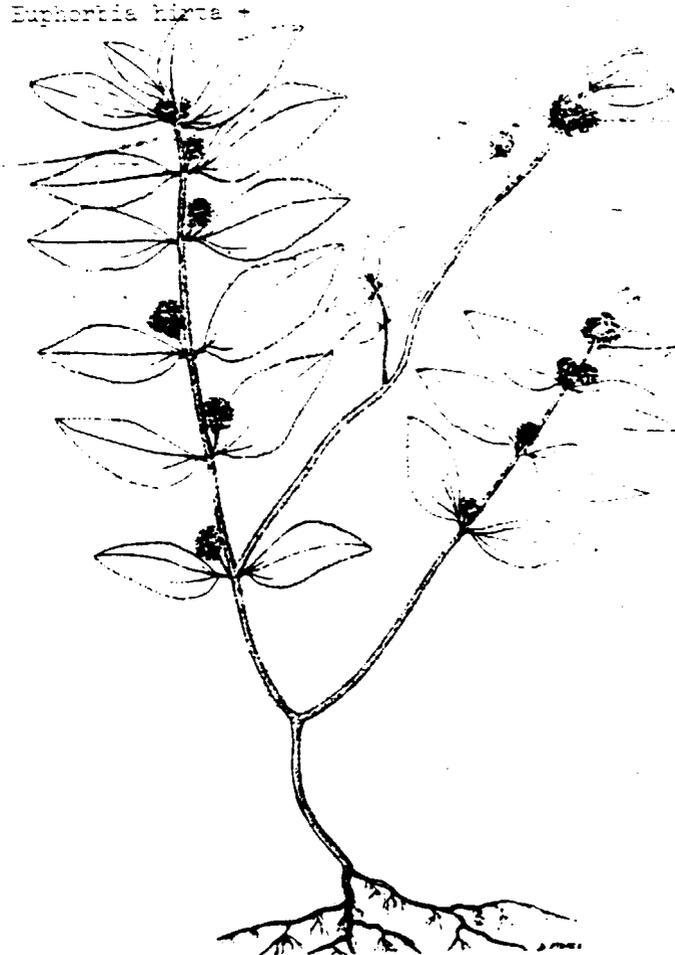
Euphorbia hirta +

EUPHORBIA HIRTA

EUPHORBIA CEAE

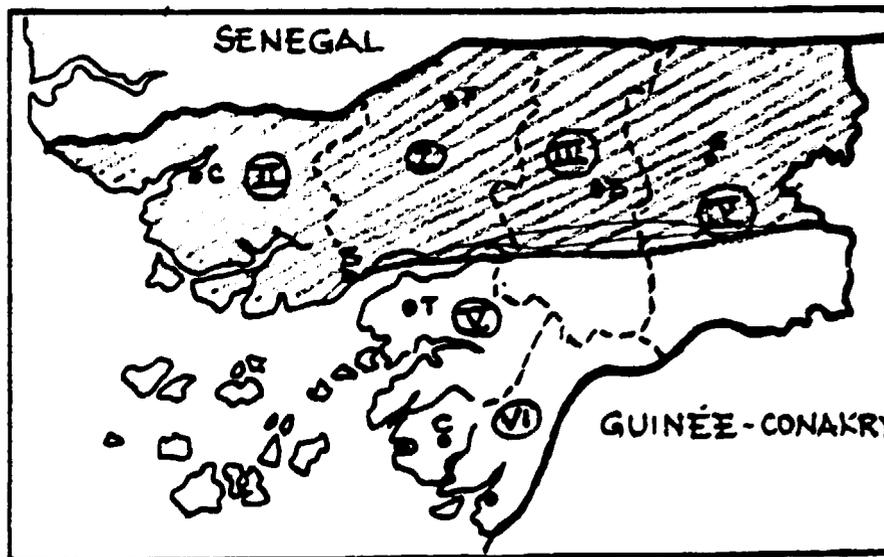
Noms vernaculaires

Fula Taquelpôlhe



Identification botanique : Herbe dressée pouvant atteindre 40 cm de long.  
Feuilles verdâtres ou rougeâtres.

Répartition en  
Guiné-Bissau



Partie utilisée : plante entière

Préparation : Faire bouillir 100 g de plante fraîche ou 30 g de plante sèche  
dans un litre d'eau.

Posologie : deux à trois litres par jour.

Principes actifs : acide shikimique.

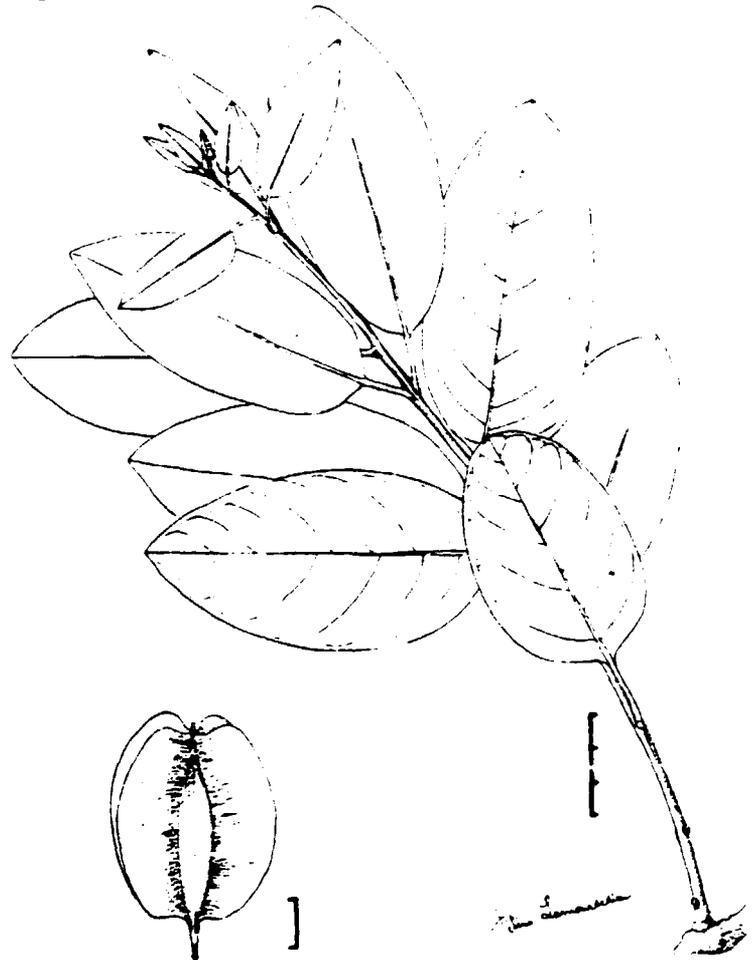
Bibliographie : - Subsidio para o estudo da flora medicinal da Guine-Portuguesa. R. ALVARO VIEIRA, Boletim geral do Ultramar 1956, 32, 373 p. 75.

ANTITUSSIF

COMBRETUM GLUTINOSUM

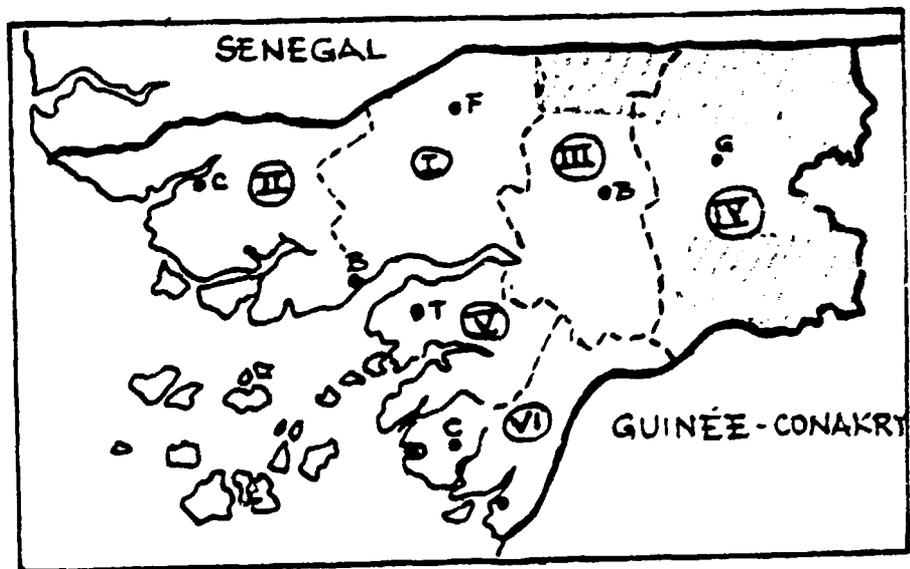
COMBRETACEAE

Noms vernaculaires



Identification botanique : Arbuste de 8 à 10 m de haut. Feuilles alternes. Epis de fleurs jaunes-crème. Fruits à quatre ailes.

Répartition en Guiné-Bissau



Partie utilisée : feuilles

Préparation : Faire bouillir 80 g de feuilles sèches dans un litre d'eau 1/2 heure. Filtrer.

Dosologie : Boire par cuillerées à soupe pour adultes selon la toux  
" " " " café pour enfants de moins de 5 ans.

Principes actifs : acide gallique, flavonoïdes, tanins, acide ellagique.

Autres indications : diurétique, hypotenseur léger.

Bibliographie : Plantes médicinales africaines III. Etude de l'action  
antitussive du Combretum glutinosum. J. NGABA, D.  
OLSCHWANG, H. GICNO-BARBER, J.L. POUSSET. Ann.pharm.  
françaises, 1980, 38, 6, 529.

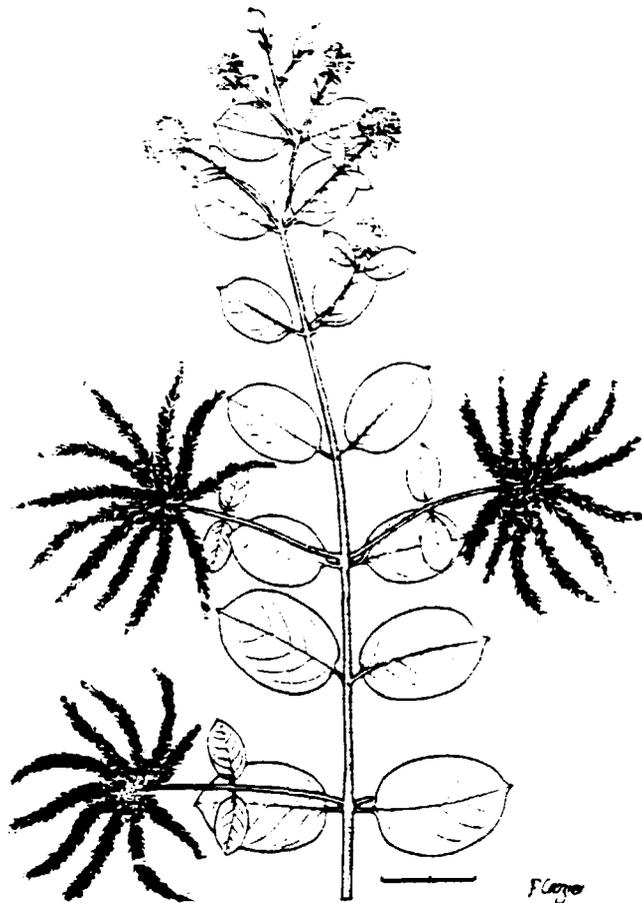
AMITUSSIF

GUIERA SENEGALENSIS

COMBRETACEAE

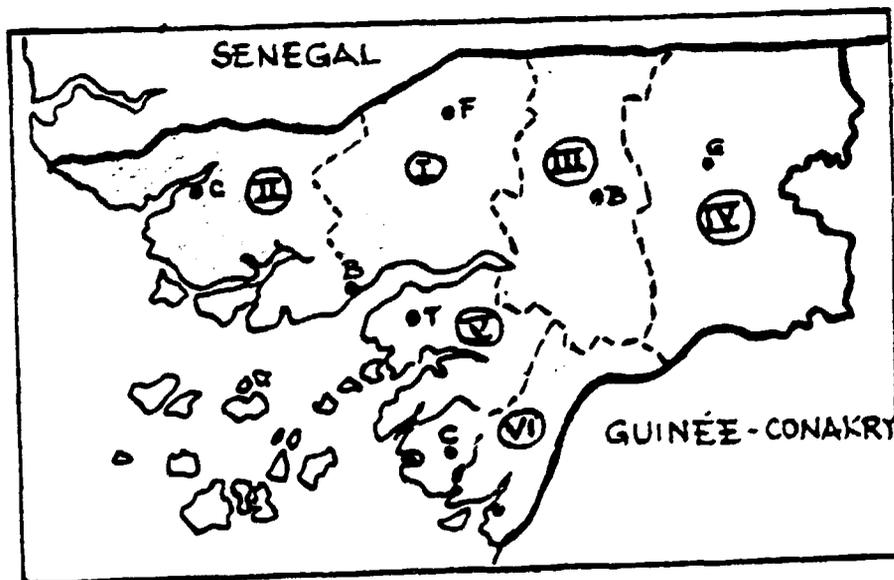
Noms vernaculaires

Fula	Guelodi
	Heloco
Manjak	Bissilintche
Manjak et Brame	Bissem-ant- chom
	Bitchiante
Créole badosdôce	badassôso
Balante	biôcè ou cuci



Identification botanique : Arbuste pouvant atteindre 3 m de haut. Feuilles opposées avec poils blancs donnant une teinte argentée. Inflorescence en capitules axillaires.

Répartition en  
Guiné-Bissau



Partie utilisée : feuilles

Préparation : Faire bouillir 80 g de feuilles sèches dans un litre d'eau. Filtrer.

- 25 -

Posologie : Boire par cuillerées à soupe pour adultes selon la toux.  
" " " " café pour enfants de moins de 5 ans.

Principes actifs : acide gallique, flavonoïdes, tanins, acide ellagique.

- Bibliographie :
- La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G. ADAM, Vigot 1974.
  - Subsidio para o estudo da flora medicinal da Guiné Portuguesa. R. ALVARO VIEIRA, Boletim geral do Ultramar 1956, XXV, 372, 75.
  - Contribution à l'étude pharmacologique du Guier.  
M. KOUMARE, Thèse Doctorat pharm. 1968, Toulouse.
  - Plantes médicinales africaines II. Action antitussive d'un extrait lyophilisé de *Guiera senegalensis*.  
O. FAYE, D. CLSCHWANG, H. GIONO-BARBER et J.L. POUSSET. Dakar medical, 1980, 25, 4, 285.

ANTI-ASTHMATIQUE

-76-

DATURA METEL

SOLANACEAE

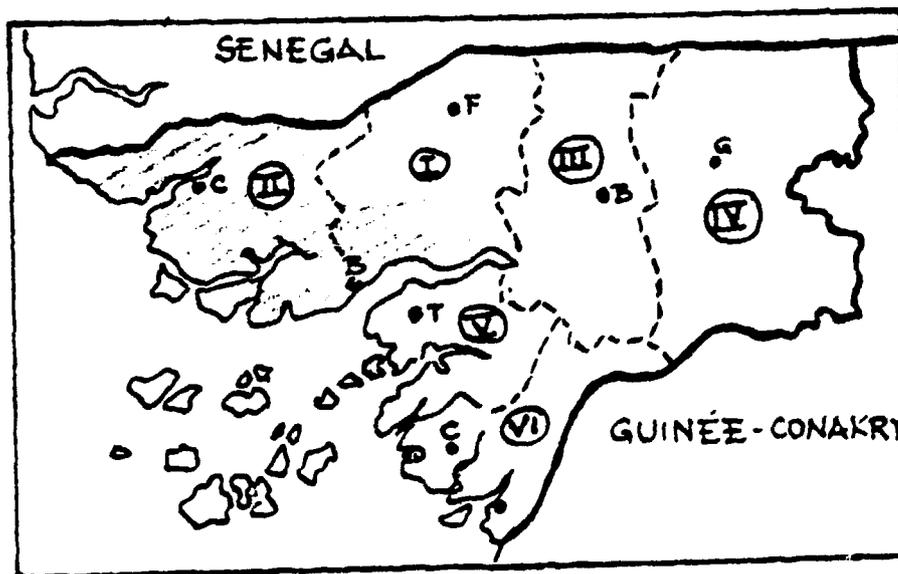


Noms vernaculaires

Mandjak	Buc uo
Créole	Burbuiaca
Mandingue	Falerô-djambo
	Timbôfarerô

Identification botanique : Plante de 1 m de haut. Feuilles largement ovales 20 x 14 cm. Grandes fleurs blanches à calice tubulaire. Capsules.

Répartition en  
Guinée-Bissau



Partie employée : feuilles

Préparation et : Prendre des feuilles sèches. Les découper en lanières.  
Faire des cigarettes. Fumer une cigarette en cas de  
crises d'asthme.

Principes actifs : atropine, hyoscyamine, scopolamine

Toxicité : l'intoxication par le Datura se manifestant par la dilatation anormale de la pupille de l'oeil; interdire toute nouvelle cigarette dès que la pupille se dilate.

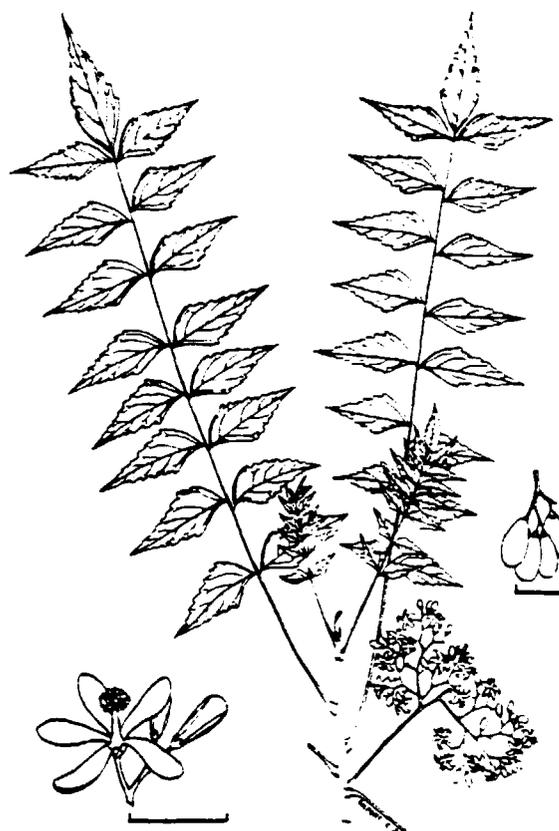
Bibliographie : - Nomes vernaculos de algumas plantas do Guiné Portuguesa. J. DO ESPIRITO SANTO, Lisboa 1963.  
- Précis de matière médicale malgache. P. BOITEAU, La librairie de Madagascar, 1979.

AZADIRACHTA INDICA

MELIACEAE

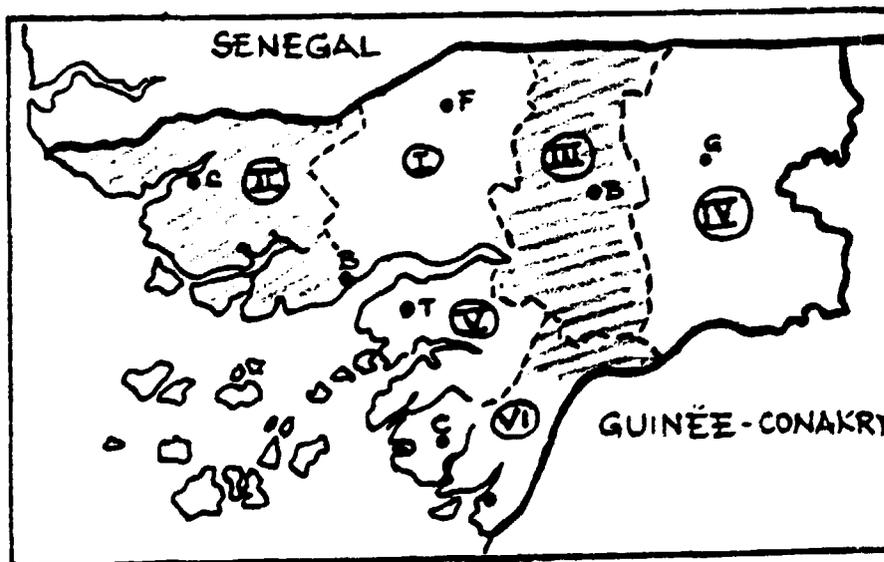
Noms vernaculaires

Neem



Identification botanique : Arbres de 10 à 15 m. Feuilles alternes dentées, Panicules axillaires de fleurs blanches. Drupes jaunes à maturité contenant une graine.

Répartition en Guinée-Rissau



Partie employée : feuilles

Préparation : Faire bouillir 30 g de feuilles dans un litre d'eau. Filtrer.

Posologie : Boire un litre par jour

Principes actifs : S.sitosterol, alcools aliphatiques, tetranortriterpenoïdes.

Bibliographie : - La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO  
- Etude pharmacologique et chimique de Azadirachta indica. D.E.A. de chimie et biochimie des substances naturelles M. TIDJANI, soutenu à Dakar le 2 Juin 1982



Posologie : Un litre par jour

Principes actifs :  $\beta$ -sitosterol, principes amers.

Autres indications : Tonique

Bibliographie : - La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G. ADAM, Vigot 1974.

- Nomes vernaculos de algunes plantas da Guine Portuguesa. J. DO SPIRITO SANTO, Lisboa 1963

SECURIDACA LONGEPEDUNCULATA

POLYGALACEAE

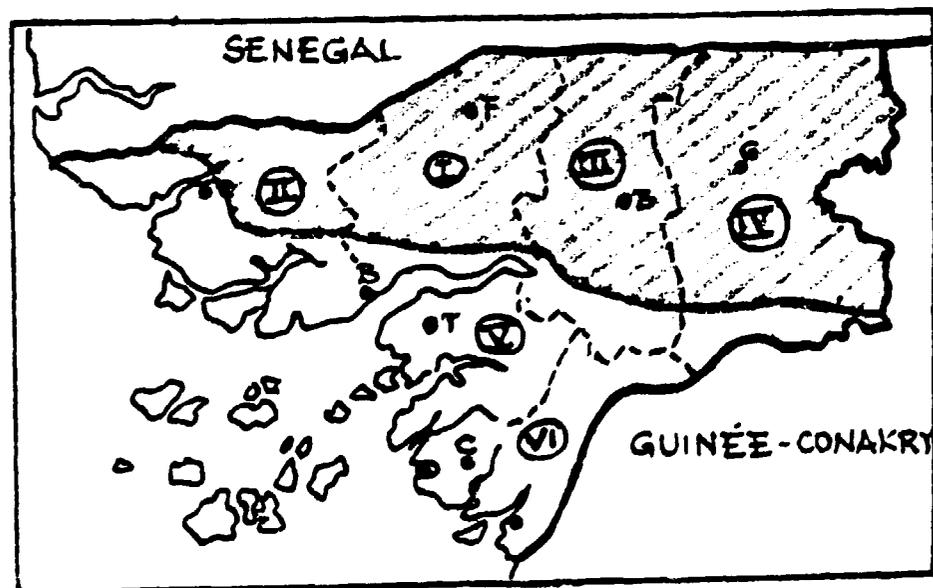
Noms vernaculaires

Mandingue Djuró  
Créole Jurtú



Identification botanique : Arbuste de 1 à 4 m de haut. Feuilles alternes arrondies au sommet. Fleurs terminales violettes.

Répartition en  
Guiné-Bissau



Partie employée : racine fraîche

Préparation et : Frotter la partie du corps douloureuse avec la racine  
posologie fraîche broyée trois fois par jour.

Principes actifs : Salicylate de methyle

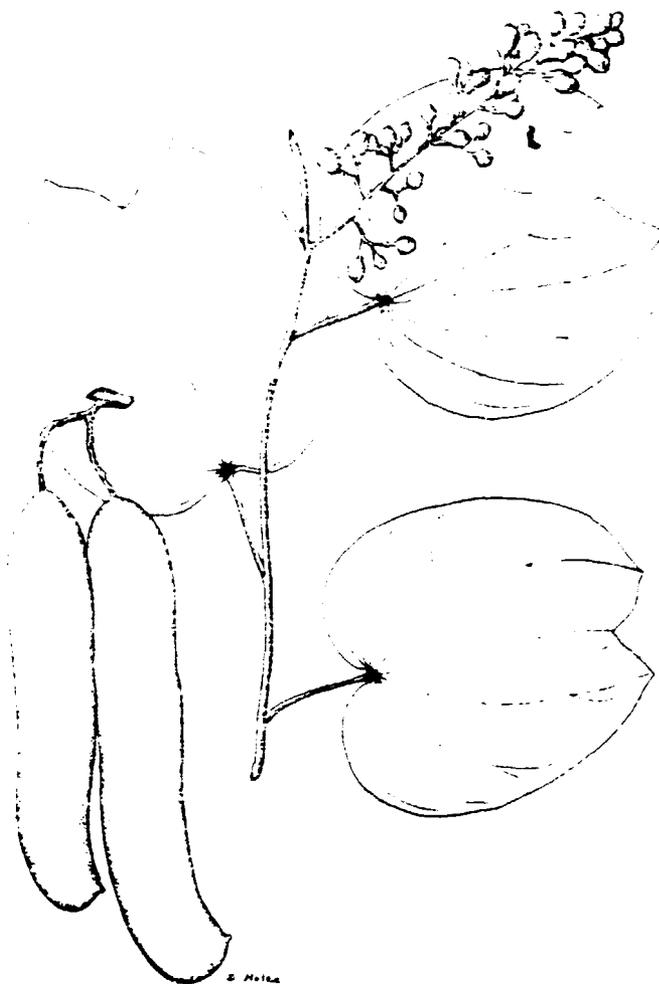
Bibliographie : La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G ADAM, Vigot Paris 1974.

## PILIOSTIGMA THONNINGII

## CAESALPINIACEAE

Noms vernaculaires

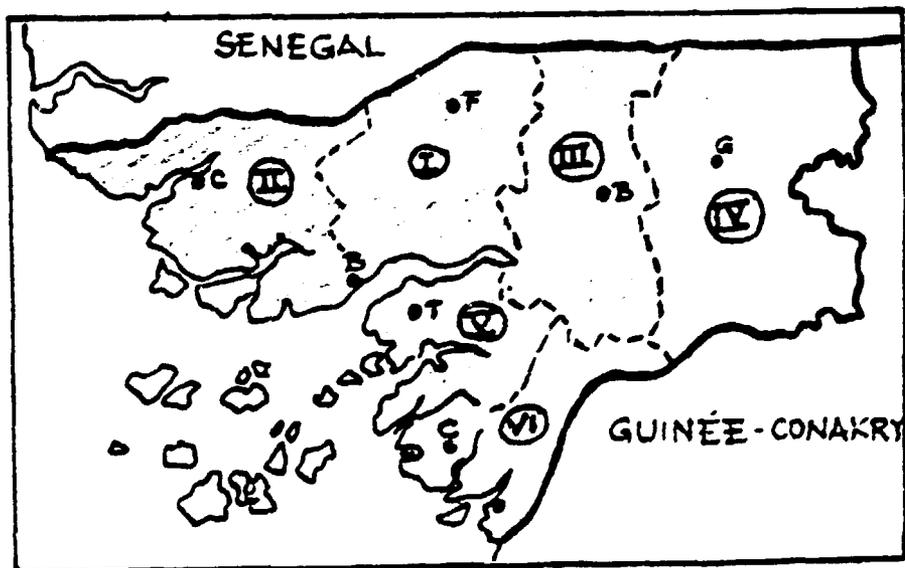
Papel	N'toncre
Mandingue	Fara
Byagos	Canna, Epamambo
Fula	Bargue
Balante	Pouunquè



Identification botanique : Petit arbre de 8 à 9 m de haut.

Feuilles épaisses, coriaces. Panicules ramifiées de fleurs blanches.

Répartition en  
Guiné-Bissau



Préparation et  
posologie

: Faire bouillir 30 g de feuilles dans un litre d'eau pendant un quart d'heure. En cas de douleurs dentaires se gargariser avec la solution plusieurs fois par jour.

Principes actifs : inconnus

Bibliographie : la pharmacopée sénégalaise traditionnelle J. KERHARO  
et J.G. ADAM, Paris, Vigot 1974.

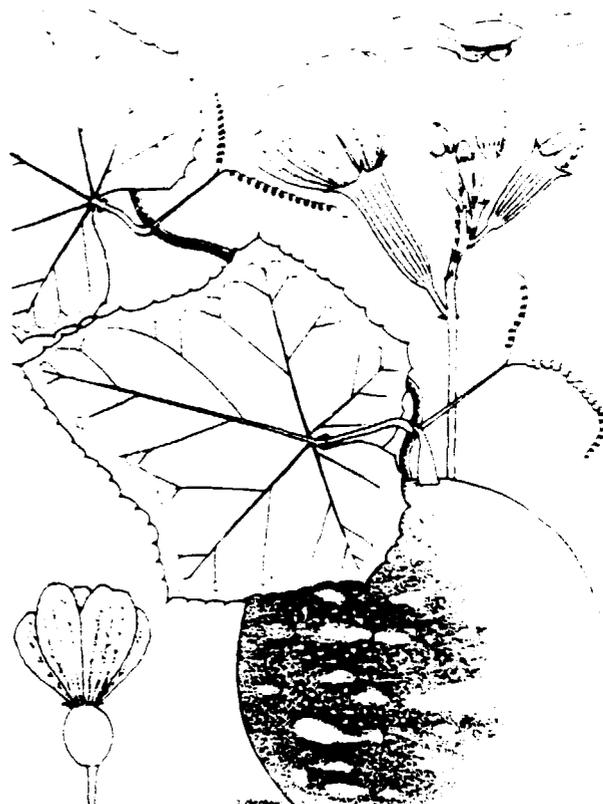
ANTIHELMINTHIQUE

- 56 -

CUCURBITA PENO  
CUCURBITACEAE

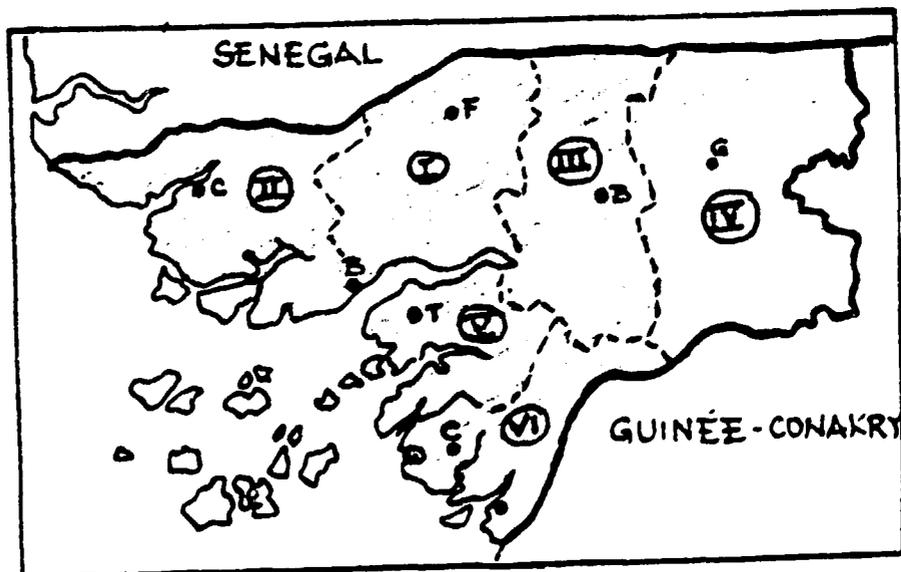
Noms vernaculaires

Brame	Umbôg Fe
Mayak	Ussanufo
Futa-fula	Bôdi
Balante	Blelessim
Bijagos	Cartbae



Identification botanique : Plante annuelle, à tiges trainantes atteignant 4 à 5 m de long. Feuilles profondément lobées. Grandes fleurs jaunes. Fruits ovoïdes. Graines avec un épaississement marqué sur le bord.

Répartition en Guiné-Bissau



Partie utilisée : graines

Préparation : - enfants : 30 à 40 g de graines sont pilées et mêlées à du miel.  
- Adultes : 50 à 60 " " " " " "  
Donner un purgatif huileux 4 à 5 heures après l'ingestion

Principes actifs : cucurbitine

Bibliographie : La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G. ADAM, Vigot 1974.

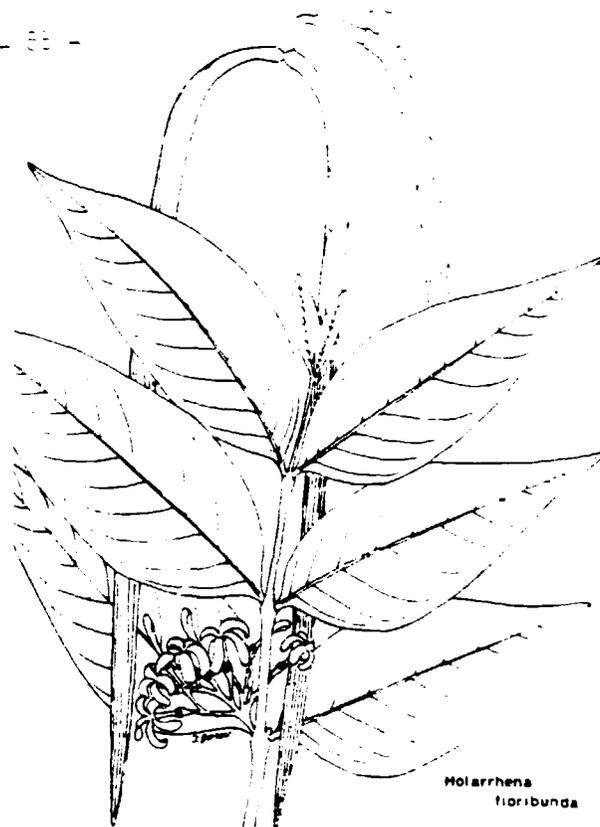
ANTIAMIBIEN - ANTIDYSENTERIQUE  
ANTITRICHOMONASIQUE

HOLARRHENA FLORIBUNDA

APOCYNACEAE

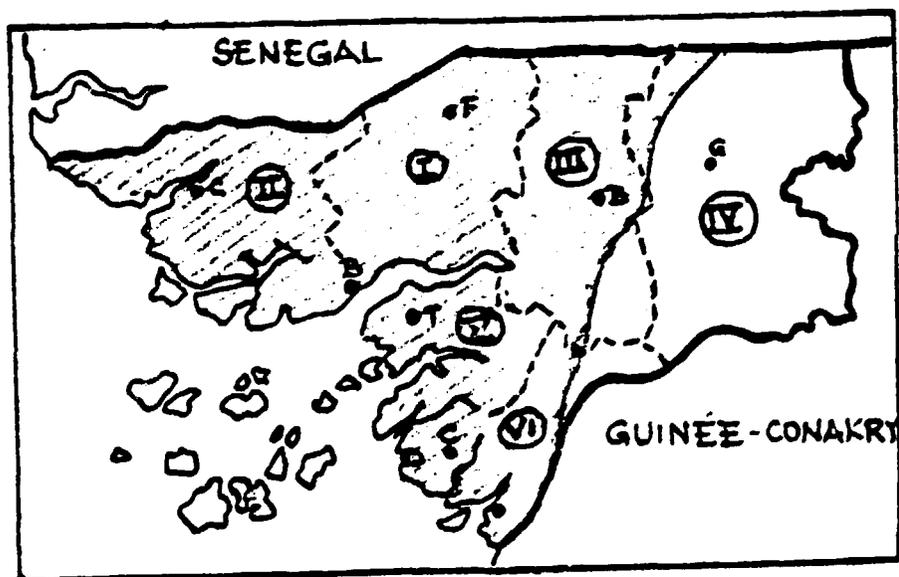
Noms vernaculaires

Fula Tchoráqui  
Bijagos Ete-éri



Identification botanique : Petit arbre atteignant 15 m. Feuilles ovales lancéolées. Fleurs blanches serrées. Follicules pendantes groupés par deux.

Répartition en Guiné-Bissau



Partie employée : écorces de racines et de tronc.

Préparation : Faire bouillir 10 g (2 pincées) de poudre d'écorces dans une tasse d'eau. Filtrer.

Posologie : boire 2 tasses par jour, une le matin, une le soir pendant une semaine.

Utilisation aussi du décocté par voie externe dans les vaginites à Trichomonas.

Inconvénients : Troubles : vertiges, insomnie, agitation mais seulement pour sujets indisposés.

Principes actifs : connessine.

Bibliographie : - La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G. ADAM, Vigot 1974.

- Nomes vernaculos de algumas plantas da Guine Portuguesa  
J. DO ESPIRITO SANTO, Lisboa 1963.

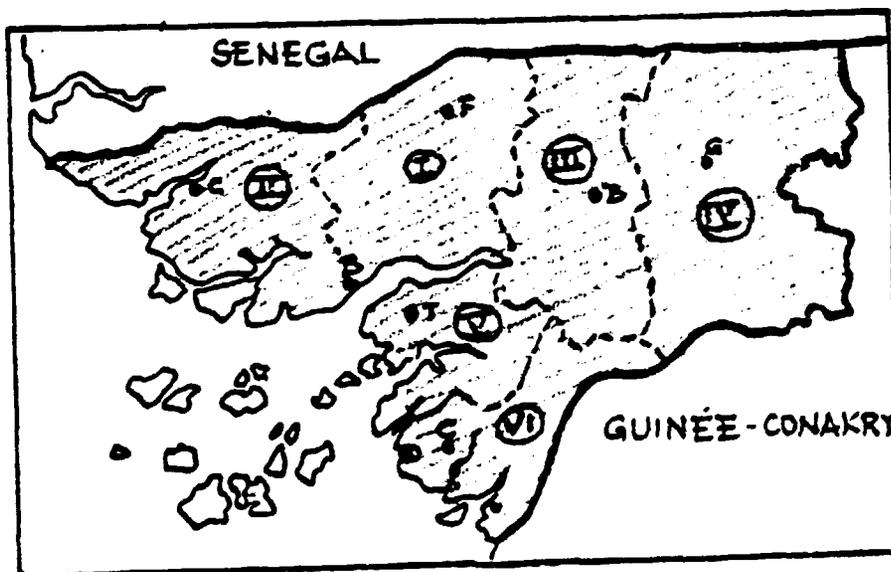
ANTIHYPERTENSEUR  
CATHARANTHUS ROSEUS  
APOCYNACEAE

Noms vernaculaires



Identification botanique : Sous arbrisseau de 0,50 m environ à fleurs roses et blanches. Plante ornementale.

Répartition en Guiné-Bissau



Partie utilisée : racines

Préparation : 5 g (une pincée) par tasse d'eau. Bouillir dix minutes. Filtrer

Posologie : Boire une tasse par jour le matin à jeun.  
Surveiller la tension.

Principes actifs : ajmalicine

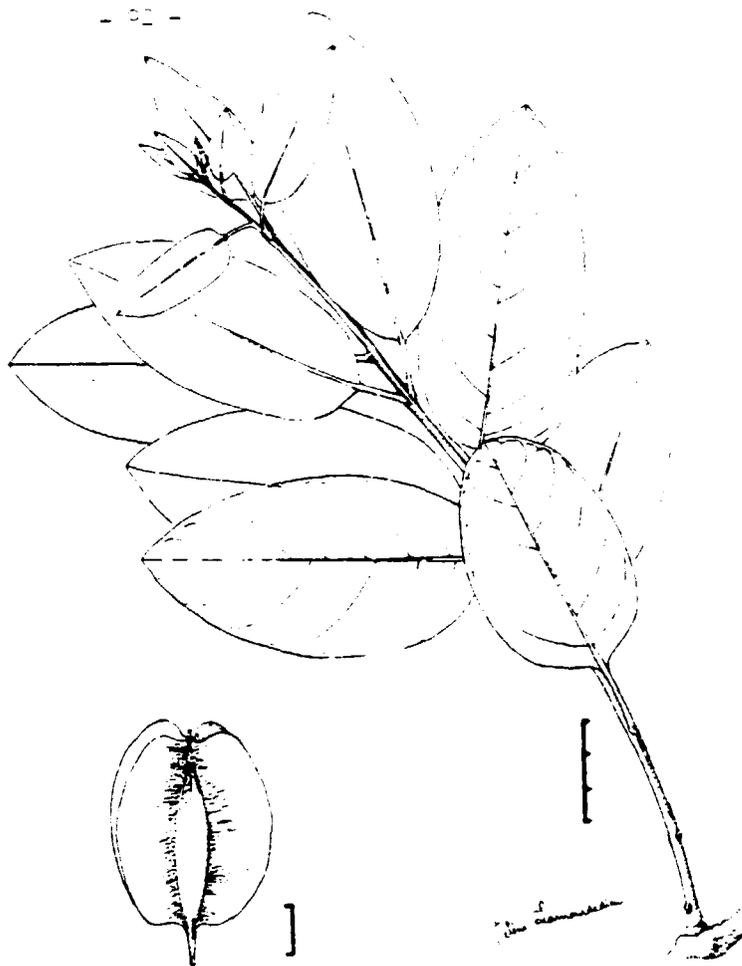
Bibliographie : Précis de matière médicale malgache. P. BOITEAU  
La librairie de Madagascar 1979.

DIURETIQUE - HYPOTENSEUR LÉGER

COMBRETUM GLUTINOSUM

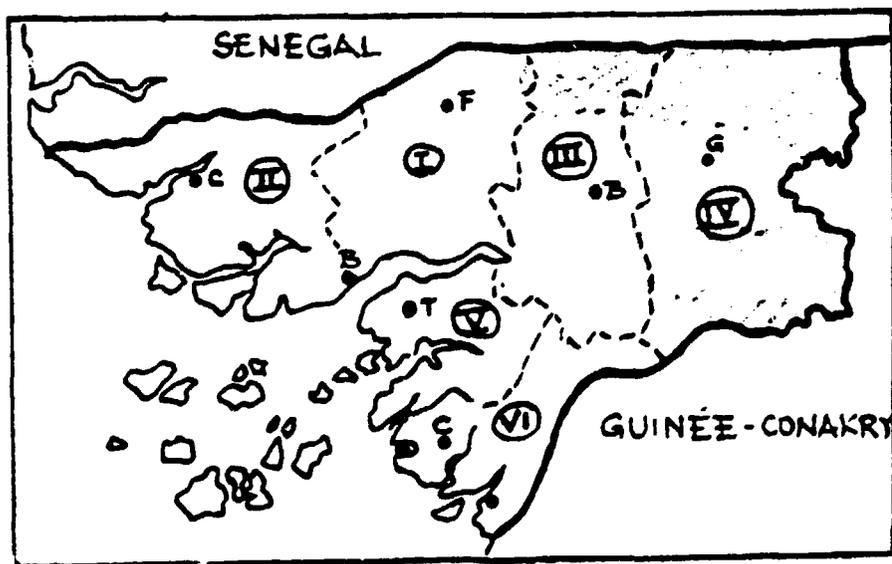
COMBRETACEAE

Noms vernaculaires



Identification botanique : Arbuste de 8 à 10 m de haut. Feuilles alternes.  
Epis de fleurs jaune-crème. Fruits à quatre ailes

Répartition en  
Guiné-Bissau



Partie utilisée : feuilles

Préparation : Faire bouillir 20 g de feuilles dans un litre d'eau pendant 1/2 heure. Filtrer.

Posologie : 1,5 l par jour

Principes actifs : flavonoïdes, nitrate de potassium.

Autres indications : antitussif.

Bibliographie : La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G. ADAM, Vigot 1974.

HYPOGLYCEMIANT

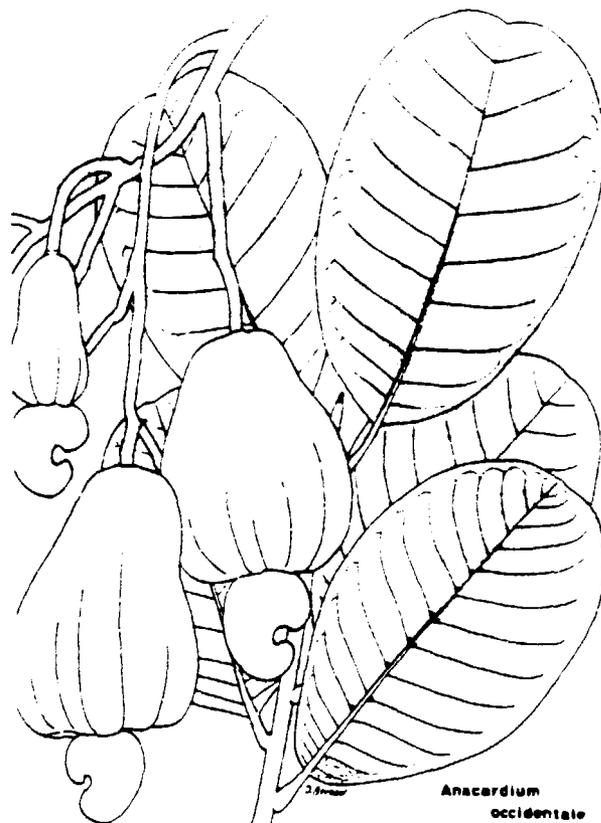
- 24 -

ANACARDIUM OCCIDENTALE

ANACARDIACEAE

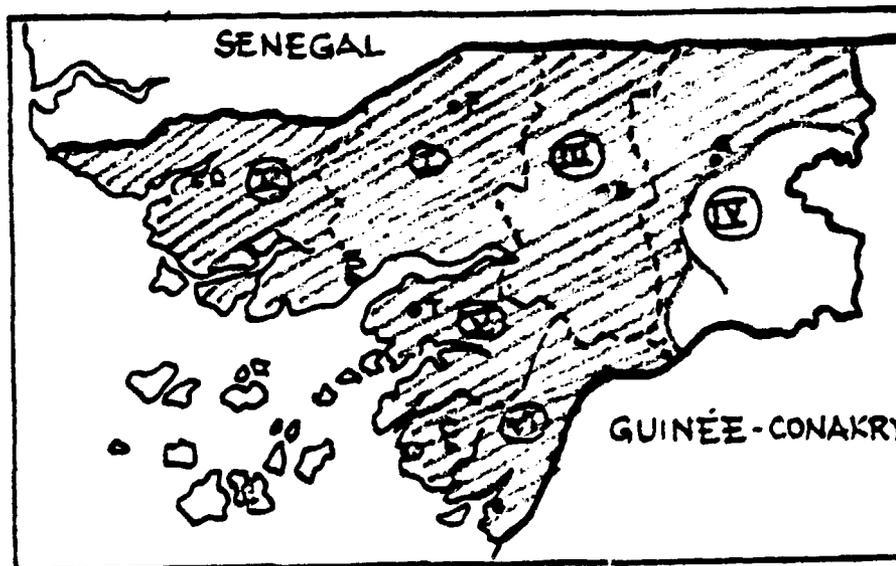
Noms vernaculaires

Créole	Cadju
Futa-fula	Ialaguei



Identification botanique : Arbre de 8 à 10 m de haut. Feuilles ovales arrondies au sommet. Pédoncule charnu que surmonte le fruit comportant une seule graine.

Répartition en Guiné-Bissau



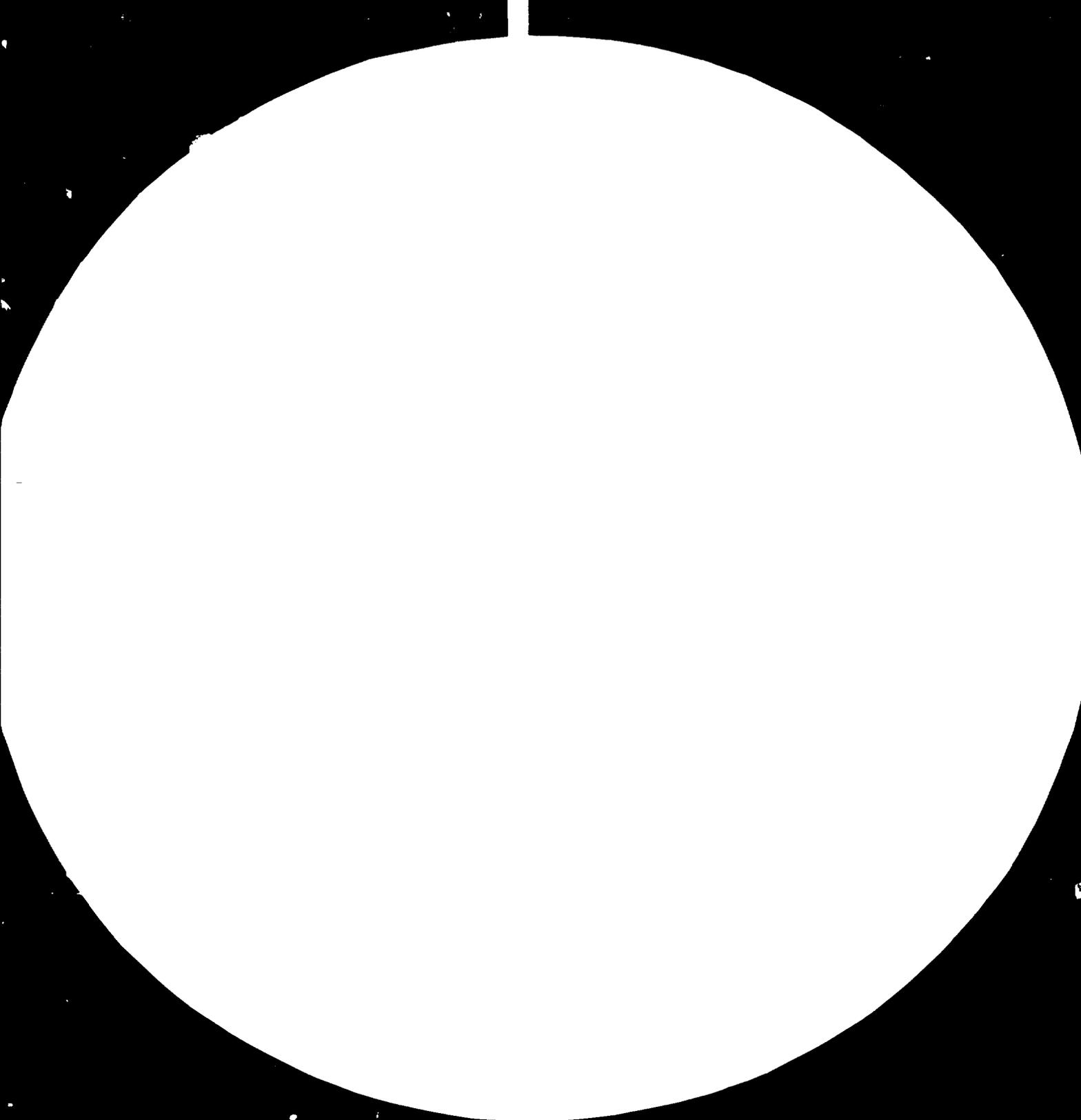
Partie employée : écorce

Préparation : Faire bouillir 40 g d'écorces dans un litre d'eau pendant une demi-heure. Filtrer.

Posologie: Boire un litre par jour

Principes actifs : inconnus.

- Bibliographie :
- La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G. ADAM, Vigot 1974.
  - Précis de matière médicale Malgache  
P. BOITEAU. La librairie de Madagascar 1979.





2.5



2.2



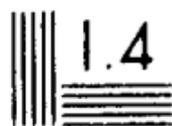
2.0



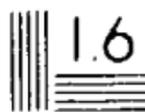
1.8



1.25



1.4



1.6

Figure 1. Resolution test targets used in the study. The resolution of the test target is indicated by the number next to the target.



Principes actifs : latex contenant de la papaïne enzyme proteolytique.

- Bibliographie :
- La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G. ADAM, Vigot 1974.
  - Nomes vernaculos de algumas plantas da Guiné Portuguesa. J. DO ESPIRITO SANTO, Lisboa 1963.
  - Subsidio para o estudo da flora medicinal da Guiné Portuguesa. R. ALVARO VIEIRA. Boletim general do Ultramar 1956, 32, 371, 81.

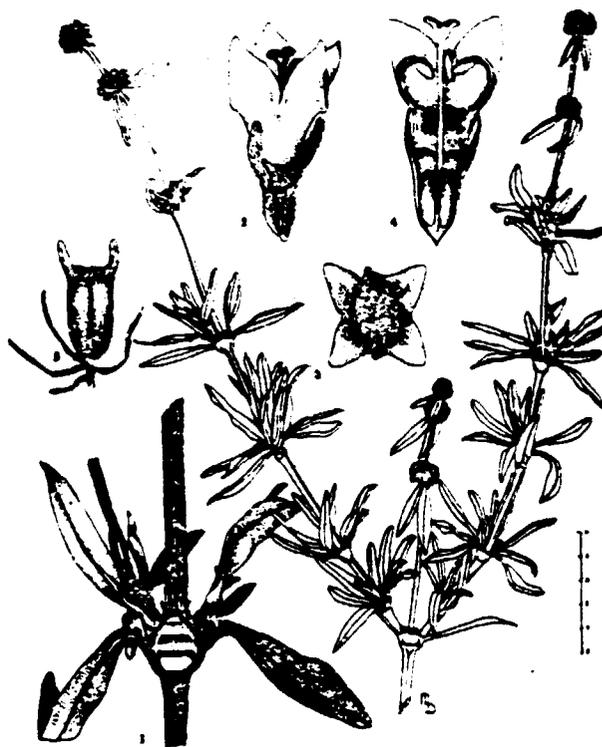
ANTIINFECTIEUX EXTERNE

BORRERIA VERTICILLATA

RUBIACEAE

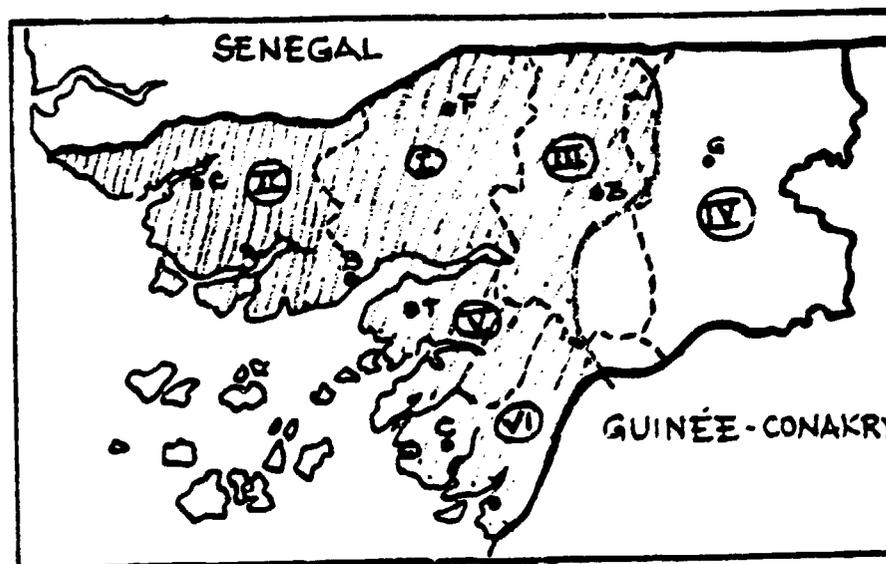
Noms vernaculaires

Mandingue      Kéré Kada  
                    Komu soro  
                    Timing timing'o



Identification botanique : Sous-arbrisseau vivace atteignant 1 m de haut.  
Inflorescences terminales et axillaires compactes.

Répartition en  
Guiné-Bissau



Partie utilisée : plante entière

Préparation et posologie : Appliquer localement sur les plaies infectées le jus extrait des feuilles pilées après expression dans un tissu.

Principes actifs : Borreverine

Bibliographie : Contribution à l'étude d'une plante spontanée sénégalaise utilisée en médecine traditionnelle locale *Borreria verticillata* Rubiaceae. Thèse de Docteur es sciences pharmaceutiques 1980.

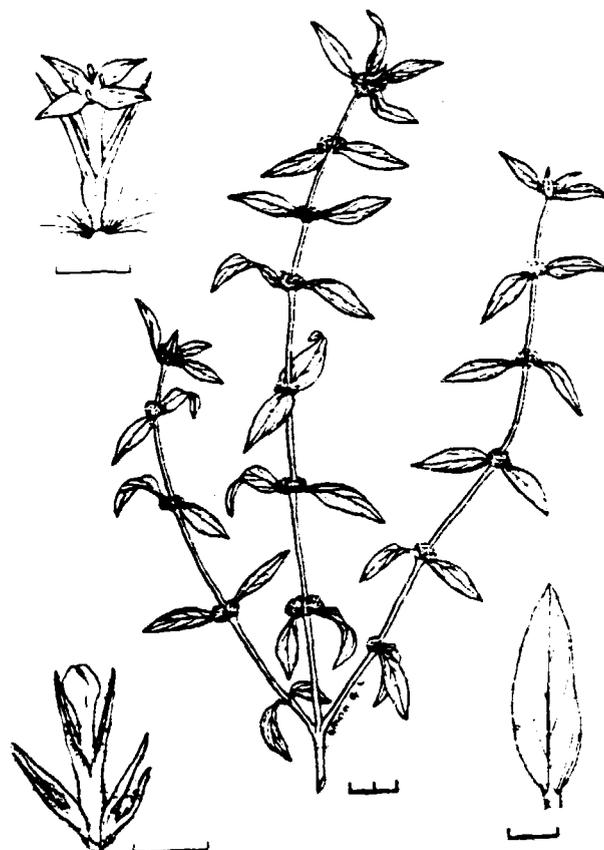
ANTIINFECTIEUX EXTERNE  
ANTIDERMATOSIQUE

- 230 -

MITRACARPUS SCABER  
RUBIACEAE

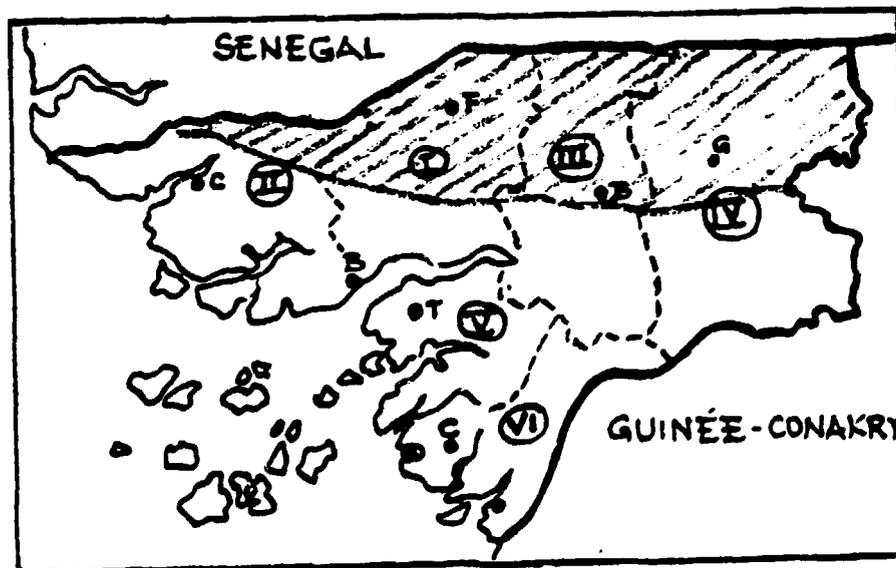
Noms vernaculaires

Créole      Bafuria



Identification botanique : Herbe annuelle atteignant 80 cm, messicole à feuilles opposées stipulées. Fleurs en inflorescences compactes blanches.

Répartition en Guiné-Bissau



Partie employée : feuilles

Préparation : Broyer les feuilles grossièrement. Exprimer à travers un linge le jus.

Posologie : Déposer le jus sur la plaie ou la dermatose trois fois par jour.

Principes actifs : acides-phénols ?

Bibliographie : -Plantes médicinales africaines IX. Contribution à l'étude d'une plante spontanée sénégalaise *Mitracarpus scaber* G. MAYNART, S. MBOUP, B. NDIAYE et J.L. POUSSET. Médecine d'Afrique Noire, Juillet 1982.

-La pharmacopée sénégalaise traditionnelle  
J. KERHARO et J.G. ADAM, Vigot 1974.

ACIDIDIANT URINAIRE

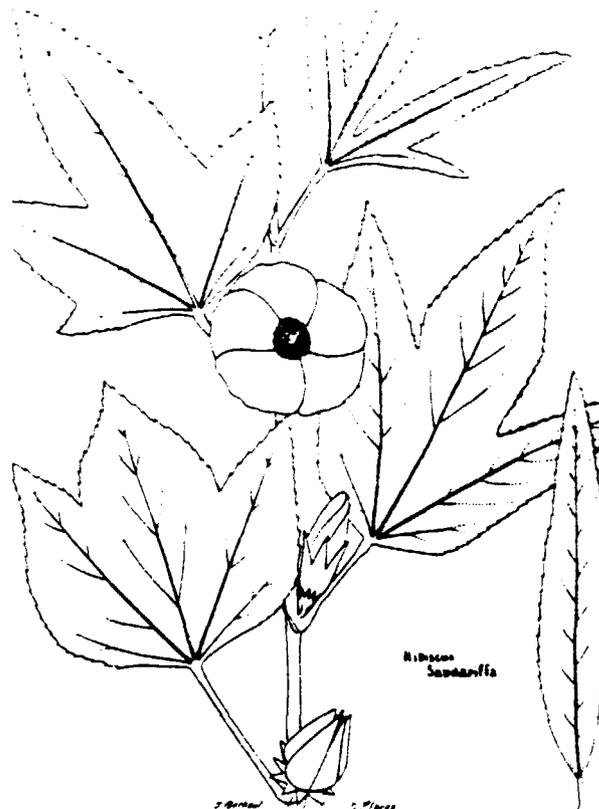
-100-

HIBISCUS SABDARIFFA

MALVACEAE

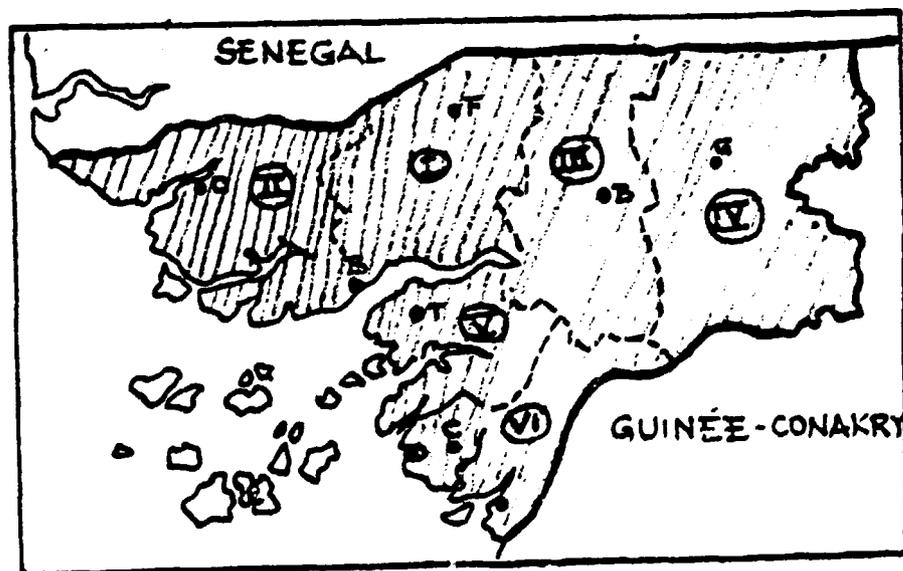
Noms vernaculaires

Créole	Baguitche
Mandingue	Cutchà
Fula	Folerè
Papel	Otèsse
Balante	N'batu



Identification botanique : Plante annuelle atteignant 1 m de haut. Fleurs avec des sépales rouges ou verts selon la variété. Le fruit est entouré à maturité par le calice persistant charnu.

Répartition en Guiné-Bissau



Partie utilisée : calice charnu rouge ou vert.

Préparation : Faire bouillir une demi-heure 30 g de calices de la variété rouge ou blanche dans un litre d'eau.

Posologie : Boire un litre par jour.

Principes actifs : acide citrique, tartrique, malique.

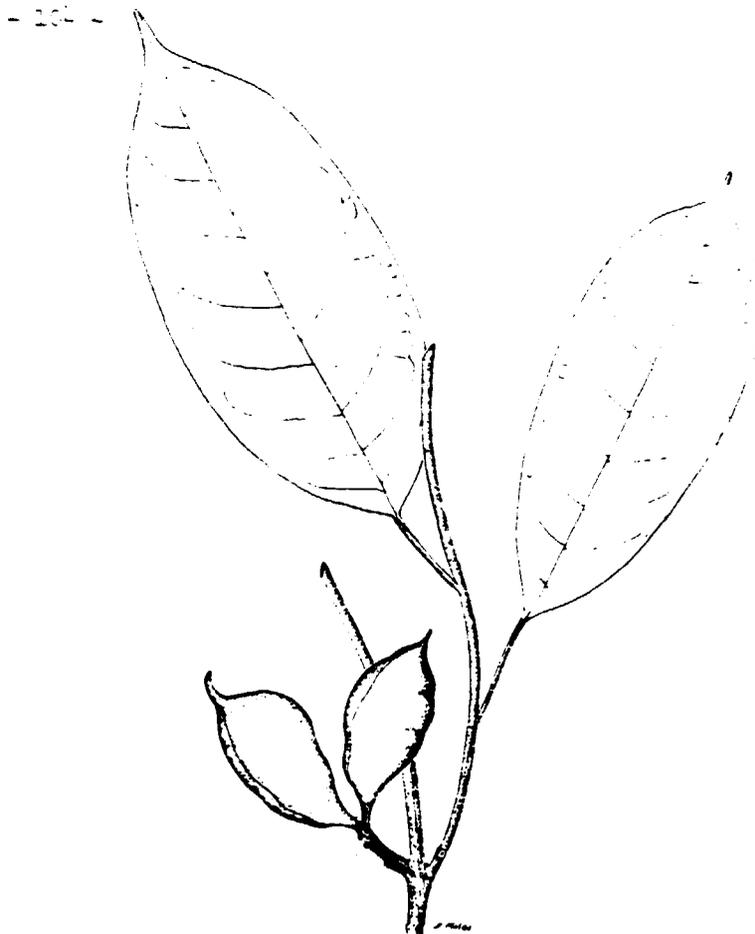
- Bibliographie :
- Further study on the antibacterial effect of Hibiscus sabdariffa . A. SHARAF, A. GENEIDI et S. NEGM. Path. microbiol., Suisse 1966, 29, I, 120.
  - Nomes vernaculos de algumas plantas da Guiné Portuguesa. J. DO ESPIRITIO SANTO, Lisboa, 1963.

TONIQUE

COLA NITIDA  
et  
COLA ACUMINATA  
STERCULIACEAE

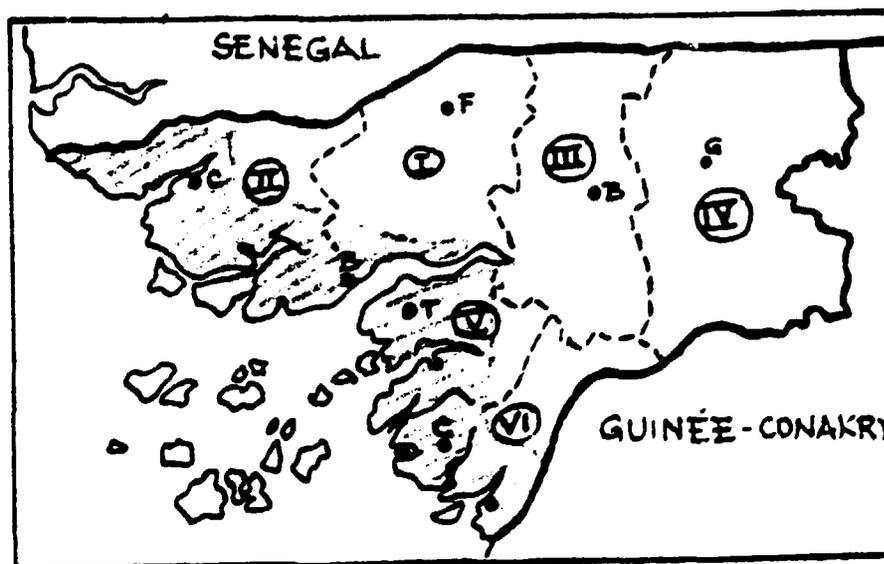
Noms vernaculaires

Créole	Cola
Fula	Gõró
Mandingue	Curô
Balante	Uncurame



Identification botanique : Arbres de 10 à 15 m. Feuilles alternes ovales. Fleurs mâles ou femelles jaunes ou crème. Fruits en étoile contenant 4 à 5 graines appelés noix de kola.

Répartition en  
Guiné-Bissau



Partie employée : graines

Posologie : I graine en cas de fatigue physique et intellectuelle.  
Ne pas abuser.

Principes actifs : caféine, tanins catéchiques.

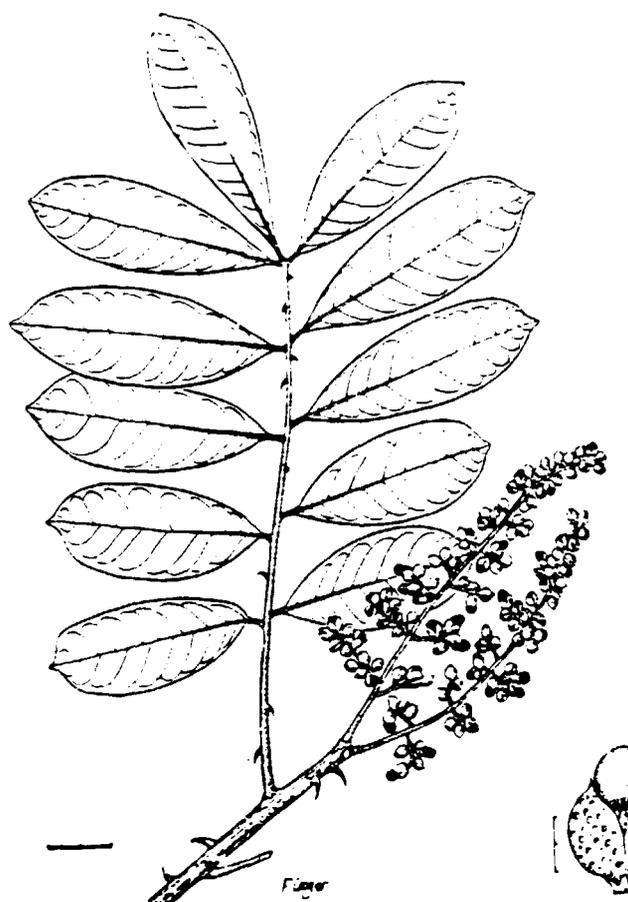
Bibliographie : Nomes vernaculos de algumas plantas da Guiné Portuguesa. J. DO ESPIRITO SANTO, Lisboa 1963.

## FAGARA XANTHOXYLOIDES

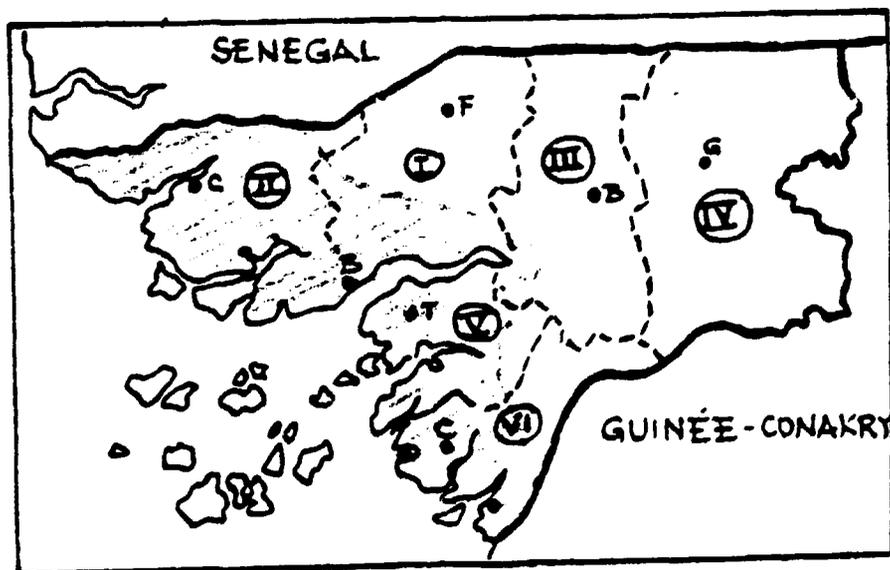
## RUTACEAE

Noms vernaculaires

Créole	Butanque ou bitonque
Felupe	Buchandjabo
Bijagos	Aranhe
Fula	Djâbi, Djabi-fôro, Bulé-bârquele, Lequi
Mandingue	Ierim-ô
Balante	Mantchu ou mantcho



Identification botanique : Arbuste ou petit arbre de 6 à 7 m de haut. Feuilles alternes, composées. Panicules de petites fleurs blanches. Capsules sphériques.



Partie employée : racines.

Préparation : Utiliser comme frotte-dents au moins trois fois par jour.

Principes actifs : acides p-hydroxy-benzoïque, 2-hydroxyméthyl benzoïque  
acide vanillique.

Bibliographie : Fagara xanthoxyloides root in treatment of sickle cell  
Anaemia par E.A. SOFOWORA. Deuxième symposium interafr  
cain OUA/CSTRSUP sur la pharmacopée traditionnelle et  
les plantes médicinales africaines 7-12 Juillet 1975.

## PLANTES MEDICINALES INDUSTRIELLES

Plusieurs plantes sont exploitables industriellement. Etant donné la non-existence d'une industrie importante en Guinée-Bissau, il est préférable d'envisager l'exportation de ces plantes vers des pays plus industrialisés

Nous étudierons successivement l'exploitation possible des Voacanga, du Landolphia, du Sterculia setigera, et Gloriosa superba

### I Les Voacanga

Deux espèces Voacanga africana et Voacanga thouarsii poussent dans les régions soudano-guinéennes (voir carte de répartition).

Ce sont des arbustes de 2 à 6 m de haut avec des feuilles opposées, les fleurs sont blanches, parfumées, les fruits sont verts puis jaunes à maturité et surtout accolés par paires.

Ces deux arbres produisent des fruits à des époques différentes, le Voacanga africana en octobre après la saison des pluies le Voacanga thouarsii en janvier-février. Les fruits s'ouvrent alors et les graines tombent par terre.

Différents alcaloïdes indoliques existent dans toutes les parties de la plante mais le plus important est la présence dans les graines d'un seul alcaloïde la tabersonine.

Cette tabersonine se trouve au taux de 2 à 2,5% dans les graines de Voacanga africana et jusqu'à 3,5% dans les graines de Voacanga thouarsii.

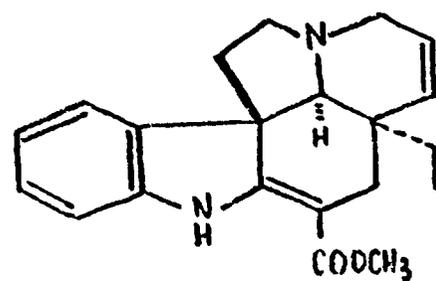
La tabersonine a pris de l'importance depuis la publication de la transformation possible par hémisynthèse en vincamine alcaloïde utilisée comme médicament chez le vieillard comme oxygénant cérébral et hypotenseur (voir schéma).

Sur le marché extérieur les graines de Voacanga se vendent 1000 F environ le kilogramme et peuvent donc être exportées vers les pays industrialisés.

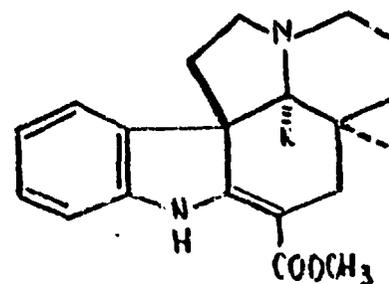
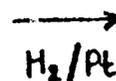
### II Le Landolphia heudelotii

C'est une liane à très nombreux rameaux pubescents, grêles, enchevêtrés s'accrochant à des branches d'autres arbres à l'aide de vrilles terminales. Les feuilles sont vertes foncées. Le fruit est une baie.

(G.Hugel, J.Levy, J. Le Men)

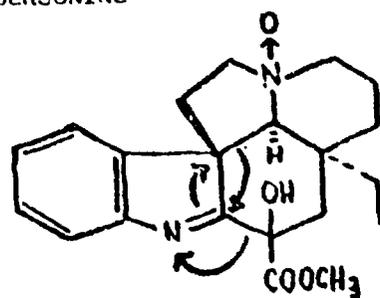


(-) TABERSONINE

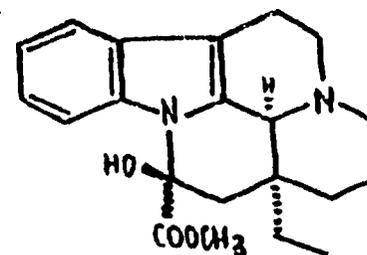
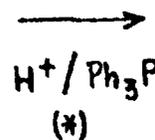


(-) VINCADIFFORMINE

$\xrightarrow{\text{Peracide}}$



HYDROXY-16 INDOLENINE



(+) VINCAMINE

(\*) Le réarrangement indiqué se fait probablement en plusieurs étapes.

La triphénylphosphine agit comme réducteur de la fonction N-oxyde.

Parfois ce végétal prend la forme d'un arbuste de 2 à 5 m de haut. Ces deux formes liane et arbuste se trouvent en Guinée-Bissau.

Le latex contenu dans le Landolphia a déjà été commercialisé au début du siècle puis abandonné. Dans une thèse récente soutenue à DAKAR. C. KIRSCHÉ (+) a réétudié la valeur du latex de cet arbuste.

Par dissolution dans le toluène et précipitation par l'acétone on obtient un très bon caoutchouc qui est en tous points comparable à celui de l'Hévéa. Une fabrication de chambre à air à partir du Landolphia est à l'étude<sup>à</sup> la SAFCAC Société d'études du caoutchouc au Sénégal.

Il reste bien sûr à fixer le prix de la récolte de ce latex et de l'améliorer par des cultures par exemple.

### III Sterculia setigera - Sterculia tragacantha

Ce sont des arbres de 15 m de haut avec des feuilles alternes. Les fruits sont des follicules. Deux gommes commerciales exsudent de leur tronc, la gomme Mbep et la gomme "tragacanth" qui ont toutes les deux une valeur commerciale. Elles sont utilisées dans les émulsions et suspensions. On les emploie pour la préparation de produits alimentaires, de cosmétiques et dans l'industrie textile.

### IV Gloriosa superba

Plante volubile annuelle de 1 m à 2 m de haut avec des feuilles opposées. Les fleurs qui sortent à la fin de la période des pluies sont rouges et caractéristiques. Les fruits renferment de nombreuses graines.

Dans les graines et les bulbes on trouve de la colchicine alcaloïde très utilisé pour préparer des substances antimittotiques.

La culture de cette plante pourrait être entreprise à grande échelle en vue d'une exportation des graines.

D'autres plantes pourraient donner lieu à une étude de production et de récolte comme le Datura metel, le Cola acuminata etc...

---

+ C. KIRSCHÉ - Mise en évidence de certains constituants poly-isopréniques dans le latex de : Euphorbia balsamifera (Euphorbiacées), Landolphia heudelotii (Apocynacées). Thèse Doctorat d'Etat en Pharmacie, Dakar, le 15 Mai 1982.

### Recommandations

Pendant un mois les auteurs de ce rapport ont parcouru la Guinée-Bissau afin d'évaluer les ressources en plantes médicinales et possibles à exploiter sur le plan industriel.

À partir de ce travail ils proposent .

1/ d'ajouter aux deux médicaments des soins de santé de base une liste plus ou moins longue de plantes médicinales en particulier au moins pour chaque poste de santé de base un antitussif, un laxatif, un antidiarrhéique mécanique.

La présentation des principales plantes utilisables dans ce sens sous forme de fiches facilitera le choix par l'infirmier des plantes selon la région concernée. Selon la progression de la recherche scientifique sur les plantes d'autres fiches pourront être rédigées dans l'avenir et augmenter ainsi les possibilités thérapeutiques des régions.

2/ de créer à BISSAU une petite industrie de mise en sachets des principales plantes qui pourraient être distribuées dans les centres de santé et les hôpitaux régionaux et centraux.

Ces sachets devraient comporter en indications la posologie et la préparation.

Dans ce but il faudrait former un botaniste compétant qui pourrait reconnaître sans difficultés toutes les plantes utiles.

Une voiture pour la récolte et une machine à emballer les sachets sont à prévoir.

De nombreux fournisseurs de machines à emballer existent sur le marché. Nous ne citerons par l'exemple que PACUNION, 102, rue Carnot, 93100 MONTREUIL qui fournit des machines japonaises et allemandes.

3/ de créer une société publique ou privée qui s'occuperont de la récolte sur le terrain des principales plantes industrielles exportables vers l'étranger : Voacanga, Landolphia, Sterculia, Gloriosa.

Cette société devrait explorer les ventes possibles de plantes à l'extérieur et se préoccuper du marché international. Une rentrée de devises substantielle devrait pouvoir être attendue de ce projet

LISTE DU MATERIEL NECESSAIRE

- Une voiture LAND-ROVER pour la récolte des plantes.. 10 000 000CF
- Un broyeur ..... 2 000 000CF
- Une machine à emballer ..... 25 000 000CF
  
- Formation du personnel

Un botaniste pourrait effectuer un stage de six mois à l'Université de DAKAR sous la direction de Monsieur Guy MAYNART chargé des cours de botanique à la Faculté de Médecine et de Pharmacie.

Répartition géographique des espèces récoltées en Guinée-Bissau

I/ Avertissement

Le botaniste prospecteur dans une excursion aussi brève ne peut récolter que ce que le hasard placera sur son chemin. Mais ce n'est pas non plus une justification autorisant à ne voir que ce qui est grossièrement visible. Faut-il alors se référer à des prospections antérieures (ESPIRITO-SANTO) ou chercher (si le temps nous le permet) à augmenter le nombre de relevés pendant les périodes les plus favorables de l'année, pour avoir une approche plus correcte de la réalité.

II/ Système de cotation

Le système tient compte à la fois du domaine phytogéographique où se trouve la plante récoltée, de sa localisation suivant la région administrative et de sa cote d'abondance-dominance dans le pays.

Exemple : 2/AB

Le premier chiffre traduit l'abondance de l'espèce dans la région prospectée ; la lettre majuscule A ou B indique la zone phytogéographique des récoltes (voir cartes en annexes)

A = région soudanaise

B = région guinéenne

Exemples : I/A : Espèce en isolé dans le domaine soudanaise

I/B : Espèce en isolé dans le domaine guinéen.

O ? : Espèce non rencontrée lors de nos relevés  
mais dont la présence est probable.

. Côte d'abondance

I = espèce en isolé

2 = espèce abondante relativement

3 = espèce très abondante

- 11 -

LOCALISATION ET REPARTITION GEOGRAPHIQUE  
DES ESPECES RECOLTEES EN GUINEE-BISSAU

	Ré- gion OIO	Ré- gion CA- CHEU	BAFATA	GABU	QUI- NARA	TOM- BALI
	I	II	III	IV	V	VI
1 - <i>Abrus canescens</i>		0 ?				
2 - " <i>precatorius</i>		0?/B				
3 - " <i>pulchellus</i>		I/B			I/B	2/B
4 - <i>Acacia albida</i>	2/AB	3/AB	2/A	I/B	2/B	
5 - " <i>arabica</i>						
6 - " <i>macrostachya</i>	2/AB	2/AB	2/AB	2/AB		
7 - " <i>nilotica</i> (L.)var. <i>adansonii</i>						
8 - " <i>sieberiana</i>			I/A	I/A		
9 - <i>Acrocephalus buettneri</i>						
10 - <i>Adansonia digitata</i>						
11 - <i>Adenia lobata</i>						
12 - <i>Afraegle paniculata</i>				I/A		
13 - <i>Aframomum melegueta</i>						
14 - " <i>sp</i> ( ) = <i>Amonu</i>		2/B			2/B	2/B
- <i>Afrormosia</i> (voir <i>Pericopsis</i> )						
15 - <i>Azelia africana</i>	2/AB	I/AB	2/A	I/AB	I/B	I/B
16 - <i>Ageratum conyzoides</i>	I/A	2/AB	2/A		2/B	
17 - <i>Albizzia adianthifolia</i>	I/B	I/B			2/B	2/B
18 - " <i>zygia</i>			2/AB	I/AB		
19 - <i>Alchornea cordifolia</i>	2/AB	2/AB	I/AB	I/AB	I/B	3/B
20 - <i>Allophylus africanus</i>					I/B	2/B
21 - <i>Alstonia boonei</i>			2/A	2/AB	3/B	3/B
22 - <i>Anacardium occidentale</i>	2/AB	2/AB	2/AB	3A	2/B	
23 - <i>Ananas comosus</i>	2/A					3/B
24 - <i>Ancistrophyllum secundiflorum</i>						
25 - <i>Annona senegalensis</i>	2/AB	2/AB	2/AB	2/AB	2/B	2/B
26 - <i>Anthocleista nobilis</i>						
27 - " <i>procera</i>	I/AB	2/AB			2/B	2/B
28 - <i>Anthostema senegalense</i>	2/AB	2/AB	2/AB	2/AB	2/B	2/B

	I	II	III	IV	V	VI
29 - <i>Antiaris africana</i>	I/AB	2/AB	I/A		I/B	2/B
- <i>Aphania</i> (voir <i>Lepisanthes</i> )						
30 - <i>Arachis hypogaea</i>		cultivé dans toutes les régions				
31 - <i>Argemone mexicana</i>			I/A	I/A		
32 - <i>Asparagus africanus</i>				I/A	I/B	I/B
33 - <i>Avicennia africana</i>	2/AB	I/AB	I/B		2/B	I/B
34 - <i>Azadirachta indica</i>						
35 - <i>Fixa orellana</i>						
36 - <i>Boerhavia diffusa</i>	I/B	I/B	I/B			2/B
37 - <i>Bombax costatum</i>	2/AB	2/AB	2/A			
38 - <i>Borassus aethiopum</i>	2/A	2/AB			2/B	I/B
39 - <i>Borreria verticillata</i>						
40 - <i>Bridelia micrantha</i>		2/B			2/B	I/B
41 - <i>Caesalpinia bonduc</i>						
42 - <i>Calotropis procera</i>	2/AB	I/AB	2/A	2/A		
43 - <i>Capsicum annum</i>						
44 - " <i>frutescens</i>						
45 - <i>Carica papaya</i>						
- <i>Carpodinus</i> (voir <i>Landolphia</i> )						
46 - <i>Carpolobia alba</i>						
47 - <i>Cassia alata</i>			2/A	2/A		2/B
48 - " <i>nigricans</i>	I/A		I/A			
49 - " <i>occidentalis</i>						
50 - " <i>podocarpa</i>	I/B	2/AB	I/A	I/A	I/B	2/B
51 - " <i>siamea</i>	I/AB	I/AB	I/AB	I/A	I/B	2/B
52 - " <i>sieberiana</i>						
53 - " <i>tora</i>						
54 - <i>Cassythia filiformis</i>	I/AB	2/AB				
55 - <i>Carapa procera</i>		3/AB			2/B	3/B
56 - <i>Catharanthus roseus</i>						
57 - <i>Ceiba pentandra</i>	I/AB	I/AB	I/AB	I/AB	2/B	2/B
58 - <i>Celosia trigyna</i>						
59 - <i>Centella asiatica</i>	2/A	2/AB				
60 - <i>Chlorophora regia</i>	I/B	I/B			I/B	I/B
61 - " <i>senegalense</i>	2/AB	I/AB	I/AB	I/AB		
62 - <i>Chrysobalanus orbicularis</i>						

	I	II	III	IV	V	VI
63 - <i>Cissampelos mucronata</i>	I/AB	I/AB	I/AB	2/A	I/B	I/B
64 - <i>Cissus aralioides</i>	0 ?	I/B			0 ?	
65 - " <i>quadrangularis</i>			0 ?	0?/B		
66 - " <i>rubiginosa</i>					0 ?	0 ?
67 - <i>Citrus aurantium</i>	I/AB	2/AB	I/AB		2/B	2/B
68 - <i>Cnestis ferruginea</i>	I/AB	2/AB			3/B	3/B
69 - <i>Cochlospermum tinctorium</i>						
70 - <i>Coffea</i> sp.			BOLAMA			
71 - <i>Coix lacrima-jobi</i>	0 ?				0 ?	0 ?
72 - <i>Cola acuminata</i>	I/B				2/B	3/B
73 - " <i>nitida</i>						
74 - <i>Combretum glutinosum</i>						
75 - " <i>micranthum</i>						
76 - <i>Connarus africanus</i>		0 ?			0 ?	0 ?
77 - " <i>griffonianus</i>					0 ?	0 ?
78 - <i>Conopharyngia penduliflora</i>					0 ?	0 ?
79 - <i>Corchorus olitorius</i>			cultivée			
80 - <i>Cordia myxa</i>						
81 - <i>Cordyla pinnata</i>	I/A		2/AB	3/AP		
82 - <i>Costus afer</i>				0?/B	0 ?	0 ?
83 - <i>Craterisperma laurinum</i>					0 ?	0 ?
84 - <i>CreMASpora trifolia</i>					0 ?	0 ?
85 - <i>Crescentia cujete</i>			I/B		I/B	I/B
86 - <i>Crossopteryx febrifuga</i>		2/B				
87 - <i>Cryptolepis sanguinolenta</i>					2/B	I/B
88 - <i>Cucurbita pepo</i>			cultivée			
89 - <i>Cymbopogon giganteus</i>						
- " <i>citratuS</i>						
90 - <i>Cynodon dactylon</i>		2/AB				
91 - <i>Cyperus articulatus</i>						
92 - <i>Cyrtosperma senegalense</i>		0?/B			0 ?	0 ?
93 - <i>Dalbergia</i> sp.		0?				2/B
94 - " <i>saxatilis</i>		0?			0 ?	0 ?
95 - <i>Daniellia ogea</i>						
96 - " <i>oliveri</i>	3/AB	2/AB	I/A	I/A	2/B	2/B
97 - <i>Datura fastuosa</i>			cultivée à BOLAMA			

	I	II	III	IV	V	VI
93 - <i>Datura metel</i>						
99 - " <i>stramonium</i>						
100 - <i>Detarium microcarpum</i>		I/AB	2/A			
101 - " <i>senegalense</i>						
102 - <i>Dialium guineense</i>	I/AB	3/AB			3/B	3/B
103 - <i>Dichrostachys cinerea</i>	2/AB	2/AB			2/B	2/B
104 - <i>Dioscorea sp.</i>	2/AB	2/AB			2/B	2/B
105 - <i>Diospyros mespiliformis</i>	I/A	I/AB		0 ?		
106 - <i>Dissotis capitata</i>	0 ?	0 ?				
107 - <i>Dodonea viscosa</i>						
108 - <i>Dombeya quinqueseta</i>		2/B			2/B	3/B
109 - <i>Drepanocarpus lunatus</i>	2/A	2/AB	2/AB	2/B		
110 - <i>Eclipta prostrata</i>						
111 - <i>Elaeis guineensis</i>	2/AB	3/AB	1/AB	1/AB	2/B	3/B
112 - <i>Entada africana</i>				3/AB		
113 - " <i>gigas</i>					0 ?	0 ?
114 - <i>Erythrina senegalensis</i>	2/AB	2/AB		I/A	2/B	2/B
115 - <i>Erythrophleum africanum</i>	I/A		I/AB	2/AB	I/B	
116 - " <i>guineense</i>	2/AB	2/AB	I/AB	I/AB	2/B	2/B
117 - <i>Euphorbia drupifera</i>						
118 - " <i>hirta</i>						
119 - <i>Fagara xanthoxyloides</i>						
120 - " <i>leprieurii</i>						
121 - <i>Ficus sp.</i>						
122 - " <i>exasperata</i>						
123 - <i>Flemingia faginea</i>	2/A	3/AB	2/A	2/B		
124 - <i>Garcinia polyantha</i>						
125 - <i>Gardenia sp.</i>	I/A	2/B	2/A	2/B	3/B	2/B
126 - <i>Gloriosa superba</i>						
127 - <i>Guiera senegalensis</i>						
128 - <i>Guibourtia copallifera</i>	0 ?	0 ?				
129 - <i>Haemanthus multiflora</i>	0 ?	0 ?	0 ?	0 ?	0 ?	0 ?
130 - <i>Hannoa undulata</i>	2/AB	I/AB	I/AB		I/B	2/B
131 - <i>Harungana madagascariensis</i>					0 ?	0 ?
132 - <i>Heliotropium indicum</i>		2/B	2/AB	I/B		
133 - <i>Hibiscus abelmoschus</i>						

	I	II	III	IV	V	VI
I34 - Hibiscus sabdariffa						
I35 - Holarrhena floribunda						
I36 - Hoslundia opposita						
I37 - Hygrophila spinosa		3/AB				
I38 - Hymenocardia acida	I/A	I/A	I/A		3/B	2/B
I39 - Hyptis spicigera	2/A	2/A	2/A		2/B	
I40 - " suaveolens	2/AB	2/AB			2/B	
I41 - Icacina senegalensis	3/AB	2/AB	2/AB	3/AB	2/B	2/B
I42 - Indigofera arrecta						
I43 - " tinctoria						
I44 - " sp.						
I45 - Ipomoea asarifolia	2/A	2/AB	2/A	2/A		
I46 - " brasiliensis		2/B			2/B	2/B
I47 - Ixora radiata						
I48 - Jatropha curcas						
I49 - Kaempferia aethiopica		3/AB			3/B	3/B
I50 - Khaya senegalensis						
I51 - Lagenaria vulgaris						
I52 - Landolphia dulcis	2/AB	3/AB	2/AB		3/B	3/B
I53 - " heudelotii	2/AB	2/AB			2/B	2/B
I54 - " owariensis		0 ?			0 ?	0 ?
I55 - Lannea acida						
I56 - " microcarpa			2/AB	2/AB		
I57 - " velutina			2/AB	2/AB		
I58 - Lepisanthes senegalensis	I/B					
I59 - Leptadenia hastata			2/AB	2/AB		
I60 - Lippia chevalieri			2/A	2/A		
I61 - Lonchocarpus cyanescens						
I62 - " sericeus	I/A		I/A	I/AB		
I63 - Lophira lanceolata		3/B	I/A	2/AB	2/B	2/B
I64 - Mangifera indica						
I65 - Markhamia tomentosa						
I66 - Melia azedarach			I/A			
I67 - Mezoneuron benthamianum		2/B	I/A		3/B	3/B
I68 - Mikania scandens						
I69 - Mitracarpus scaber	2/A	2/AB	2/A		2/B	2/B

planté dans les villages

cultivé dans les villes et villages

	I	II	III	IV	V	VI
I70 - <i>Mitragyna stipulosa</i>	2/AB	2/AB			2/B	2/E
I71 - <i>Momordica charantia</i>	I/B					
I72 - <i>Monodora myristica</i>						
I73 - <i>Morinda geminata</i>	I/AB	I/AB	I/AB			
I74 - " <i>morindoïdes</i>					I/B	I/E
I75 - <i>Moringa oleifera</i>	I/AB	I/AB				I/E
I76 - <i>Mucuna pruriens</i>	I/AB				3/B	3/E
I77 - <i>Musa sapientum</i>		cultivée dans les villages				
I78 - <i>Nauclea latifolia</i>	2/AB	3/AB	I/AB	I/AB	2/B	2/E
I79 - <i>Newbouldia laevis</i>	2/AB	2/AB	I/AB	I/AB	2/B	3/E
I80 - <i>Nicotiana tabacum</i>						
I81 - <i>Nymphaea lotus</i>						
I82 - <i>Ocimum basilicum</i>	2/B	2/B			I/B	I/E
I83 - " <i>viride</i>		0 ?			0 ?	
I84 - <i>Opilia celtidifolia</i>			I/A	I/A		
I85 - <i>Parinari curatellifolia</i>						
I86 - " <i>excelsa</i>	I/AB	2/AB	I/AB		3/B	3/B
I87 - " <i>macrophylla</i>		2/B				3/B
I87bis - <i>Parkia biglobosa</i>	3/AB	2/AB	2/AB	2/AB	2/B	I/E
I88 - <i>Passiflora foetida</i>						
I89 - <i>Paullinia pinnata</i>	I/AB	2/AB			3/B	3/B
I90 - <i>Pentaclethra macrophylla</i>						
bis - <i>Pericopsis laxiflora</i>				2/AB	I/B	I/E
I91 - <i>Physalis micrantha</i>		I/B				
I92 - <i>Piliostigma reticulatum</i>	I/A	I/A	I/A	I/A		
I93 - " <i>thonningii</i>	2/AB	2/AB	2/AB	2/AB	2/B	2/B
I94 - <i>Piper guineense</i>						
I95 - <i>Pistia stratioides</i>			3/A			
I96 - <i>Polygala rarifolia</i>						
I97 - <i>Portulaca oleracea</i>						
I98 - <i>Prosopis africana</i>	2/AB	3/AB	I/AB	I/AB	2/B	I/E
I99 - <i>Psidium guajava</i>			cultivé			
200 - <i>Psophocarpus palustris</i>					2/B	
201 - <i>Psorospermum corymbiferum</i>					2/B	
202 - " <i>senegalensis</i>	2/AB	I/B	2/A			
203 - <i>Pterocarpus erinaceus</i>	3/AB	3/AB	2/AB	2/AB	3/B	3/B
204 - <i>Pycnanthus kombo</i>						

	I	II	III	IV	V	VI
205 - Rauwolfia vomitoria	I/B	I/B			3/B	3/B
206 - Ricinus communis	2/A	2/AB	I/A		I/B	I/B
207 - Ritchiea capparoides		I/E			0 ?	2/E
208 - Salacia senegalensis					2/B	
209 - Salix subserrata				2/AB		
210 - Schultesia stenophylla var. latifolia		I/AB			2/B	
211 - Schwenkia americana						
212 - Sclerocarya birrea			2/A	2/A		
213 - Scoparia dulcis	2/AB	2/AB		2/B	2/B	2/B
214 - Securidaca longepedunculata	2/A	2/A	3/AB	3/AB		
215 - Securinega virosa			I/A	I/A		
216 - Sida rhombifolia		0 ?			2/B	0 ?
217 - " stipulata	2/AB	2/AB	2/AB	2/AB	2/B	2/B
218 - Smilax kraussiana		2/E			3/B	3/B
219 - Spathodea campanulata	I/A		plante			
220 - Spondias mombin L.			I/A			
221 - Solanum incanum	I/A	2/AB	I/A		2/B	2/B
222 - Sterculia setigera	I/A		2/A	2/A		
223 - " tragaacantha	2/B	2/AB				
224 - Stereospermum kunthianum				I/A		
225 - Strophanthus hispidus	2/AB	2/AB	I/B	I/B	3/B	3/B
226 - " sarmentosus	2/AB	2/AB	2/B	3/B	2/E	2/E
227 - Strychnos spinosa	I/AB	2/AB		2/B	2/B	3/B
228 - Syzygium guineense	2/A	2/B	2/A	2/AB		
229 - Tamarindus indica	I/AB	I/AB	2/AB	I/AB	I/B	I/B
230 - Tephrosia lupinifolia			2/A	2/A		
231 - " vogelli						
232 - Terminalia avicennioides			2/A	2/AB	2/B	I/B
233 - " laxiflora			I/A	2/A	2/B	2/B
234 - " macroptera	2/A	2/AB	2/A	2/A		I/B
235 - Tetrapleura tetraptera		I/B			2/B	2/B
236 - Thevetia peruviana		cultivé dans les jardins				
237 - Treculia africana		I/B			2/B	2/B
238 - Trema orientalis			2/AB	2/B	2/B	2/B

	I	II	III	IV	V	VI
239 - <i>Trichilia emetica</i>			I/A	I/A		
240 - <i>Trichilia prieuriana</i>					0 ?	0 ?
241 - <i>Urera lobata</i>	2/AB	2/AB			2/B	2/B
242 - <i>Uvaria chamae</i>	2/B	3/B			2/B	2/B
243 - <i>Vernonia amygdalina</i>						
244 - <i>Vernonia nigritana</i>		I/B	I/A		0 ?	0 ?
245 - <i>Vitellaria paradoxa</i>				2/A		
246 - <i>Vitex cuneata</i>						
247 - " <i>doniana</i>	I/AB	I/AB	I/A	I/A	I/B	I/B
248 - " <i>madiensis</i>				2/AB	2/B	I/B
249 - <i>Voacanga africana</i>	2/B	3/AB		2/B	2/B	2/B
250 - " <i>thouarsii</i>		2/AB		I/B	2/B	2/B
251 - <i>Waltheria indica</i>	2/AB	2/AB	0 ?	0 ?	2/B	2/B
252 - <i>Ximena americana</i>		I/B	3/AB	3/AB	2/B	3/B
253 - <i>Xylopia aethiopica</i>		I/AB			2/B	2/B
254 - <i>Ziziphus mauritiana</i>			I/A			



